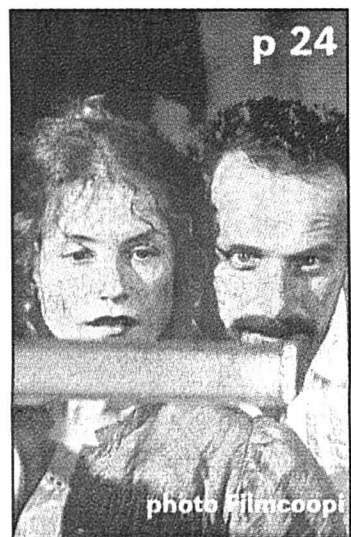


Zaire Mobutu abandonne le pouvoir

Après 32 ans de règne sans partage, le président zairois Mobutu s'est renoncé hier à tous ses pouvoirs. Alors que les rebelles s'approchent de la capitale, le vieux dictateur a quitté Kinshasa pour sa résidence de Gbadolite, dans le nord du pays. De son côté, Berne a ordonné la saisie de sa villa de Savigny au-dessus de Lausanne. photo Keystone



Interview Isabelle Huppert irradiée par Marie Curie

Canton du Jura La BCJ rassemble

p 10

Restaurants Familles, on vous aime davantage



Tolérés autrefois, les enfants veulent aujourd'hui être accueillis dans les établissements publics. Les restaurateurs neuchâtelois et jurassiens appréhendent gentiment leur accueil à la sauce junior (ici la crêperie Poivre et sel à La Chaux-de-Fonds). Un signe ne trompe pas: les menus enfants se généralisent. Certains patrons proposent encore à la jeune clientèle des livres, des crayons ou même des espaces de jeux à l'intérieur de leur bistrot. photo Galley

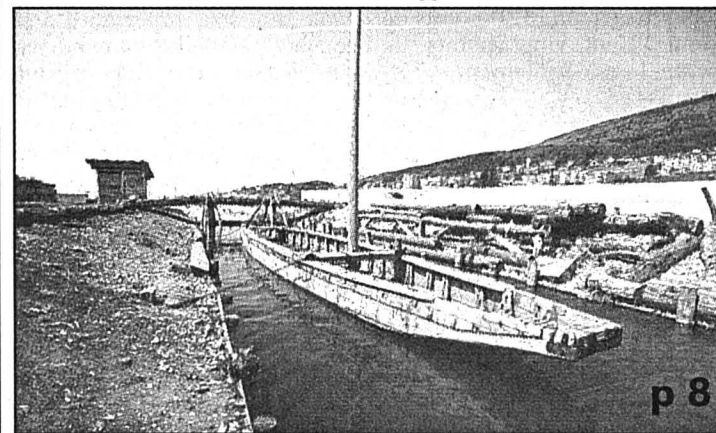


Chaux-de-Fonds Nouveaux feux sur la ville

Les nouveaux feux de signalisation sont opérationnels et en phase d'observation à La Chaux-de-Fonds. Pas de miracle à attendre. photo Leuenberger



Histoire Une barque remonte le temps



Depuis quelques jours, une réplique de chaland gallo-romain flotte au débarcadère d'Hauterive. Cette barque a été réalisée par le service cantonal d'archéologie selon la technique et avec des outils du début de notre ère. Une construction qui est un enseignement permanent sur les méthodes de travail de l'époque. Cela n'est pas terminé. La barque voguera bientôt sur le lac. Les archéologues pourront faire l'apprentissage de la navigation, comme il y a 2000 ans. photo Di Lenardo

Promos du Locle Flamboyant défilé de mode

Les Promos 97 au Locle seront branchées musique, danse, et... mode, avec un défilé événement des créations de la grande styliste sénégalaise Oumou Sy. photo sp

Le maréchal-président «règne, mais ne gouverne plus» le Zaire. Une page d'histoire se tourne en Afrique noire. Mobutu n'avait plus le choix. Lâché par ses alliés, son armée en pleine débandade, l'homme à la toque de léopard a finalement accepté une sortie «honorable». Ce départ devrait permettre, avant tout, d'éviter un bain de sang à Kinshasa. Hypothèse bien fragile, car les militaires - sous-payés et désabusés - pourraient se livrer à des pillages dans la capitale avant l'arrivée des troupes de Kabila.

Opinion Une sortie «honorable»

En sept mois, la rébellion a donc réussi à faire s'écrouler un bastion en proie à la décomposition. Appuyée par le Rwanda et l'Ouganda, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre a profité de la situation. Elle s'est finalement imposée dans une guerre qui n'en était pas vraiment une. Première résultante de cette victoire: la carte géopolitique de la région sera considérablement modifiée. L'influence anglophone sera accentuée au dé-

triment de celle des francophones.

Aujourd'hui, les interrogations portent sur la période de transition. Sous la pression de l'Afrique du Sud, Laurent-Désiré Kabila a accepté que le processus soit élargi à toutes les forces d'opposition. Dans ce contexte, il apparaît qu'Etienne Tshisekedi - opposant de toujours au mobutisme - puisse devenir un des hommes de la situation. Kabila détient les clés du problème. Il a toujours déclaré qu'il voulait, en premier lieu, abattre le régime en place. La suite du programme reste un mystère et rien, jusqu'à présent, ne laisse présager d'une issue totalement démocratique.

Sur le plan international, la question des avoirs de Mobutu va également mobiliser les chancelleries. A en croire le quotidien «Financial Times», ce ne sont pas moins de 6 milliards de francs suisses que le dictateur a amassés durant son règne. Dans cette perspective, la Suisse a annoncé hier une première mesure en bloquant la propriété de Savigny. Soucieux d'éviter les critiques, le Conseil fédéral a pris les devants. Cette attitude paraît politiquement raisonnable par les temps qui courent.

Daniel Droz

HCC Le retour du tsar



Après une saison à Davos, Valeri Shirajev portera à nouveau les couleurs du HCC dès septembre. photo Galley

Escapade Onde verte sur l'Areuse



Actualité cantonale	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-10
Le Fait du Jour	p 11
Suisse	p 12
Monde	p 13
Economie	p 15

Réflexion	p 16
Sports	p 17-21
Magazine	p 23-24
Radio/Télévision	p 25-28
Mémento	p 30
Carnet	p 31
La Der/Météo	p 32

LIGNE DIRECTE

CONCOURS ONDE VERTE
 Cette semaine dans L'Impartial: 5 reportages et 5 questions en page «magazine», 50 cartes journalières Onde Verte tirées au sort et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 97. Bonne lecture et bonne chance!
 157 1240 sélection 7503 Fr. 0.86/min

Formation Maman fait un apprentissage en économie familiale

Maman fait un apprentissage. Elle n'«abandonnera» pas pour autant sa progéniture. Grande partie de sa formation, pratique et théorique, se déroulera à la maison. Puis, son CFC en poche et ses enfants devenus grands, elle pourra «sortir du foyer» et trouver un autre bonheur. Dans la vie professionnelle.

Et si le ménage était une entreprise et le foyer, un lieu d'apprentissage? Il ne fait aucun secret, ni doute, que dans l'exercice du travail familial et domestique se développent des qualifications clés. Exemples: la résistance nerveuse, le talent d'organisation,

l'art de la négociation, la capacité d'écoute, celle d'assumer des responsabilités et plusieurs tâches en même temps! Seulement, personne n'avait à ce jour considéré la maison comme un site qualifiant. Personne? Pas tout à fait.

L'idée germe depuis longtemps dans la tête de Jacqueline Berenstein-Wavre. Elle vient aujourd'hui de trouver grâce. D'abord devant le Syndicat des personnes actives au foyer à temps complet ou partiel; ensuite, devant l'Ofiamt. L'Office fédéral de l'industrie, des arts, des métiers et du travail a accepté la création d'un projet pilote partiel pour l'enseignement de l'économie en Suisse romande. Enfin, devant

les autorités compétentes, et notamment cantonales. Neuchâtel adhère entièrement au projet. Dès la rentrée d'août 1998 en principe, le canton offrira les cours nécessaires à l'obtention d'un CFC en économie familiale pour les femmes (et les hommes...) au foyer. Pour l'heure, une quarantaine de femmes ont fait connaître leur intérêt.

Cette formation durera trois ans. En principe, dès lors

qu'elle permettra à l'intéressée d'avancer à son rythme. Les cours, à raison d'un jour par semaine environ, seront l'apanage du secteur artisanal du CPLN - le reste du temps, la formation se fera au foyer. «L'objectif est de rattacher cette formation à des professions existantes; partant, à des cours et à des examens déjà existants», explique son directeur Jean-Claude Gosteli. Ainsi, dans le domaine de la

comptabilité, pourquoi ne pas utiliser le programme et les examens des employés de bureau, qui sont déjà reconnus?»

Il s'agira à présent de constituer un bassin de maîtres et maîtresses d'apprentissage; partant, de savoir à quels critères doit répondre un foyer pour être considéré un lieu qualifiant.

Dans le même temps, et selon le vœu de la Confédération de repenser la formation pro-

fessionnelle, quelques formations seront appelées à disparaître. Telle celle d'employée de ménage collectif. Il faut savoir que le diplôme ad hoc, délivré après deux années de cours, n'offre pas de débouchés mirobolants d'une part; ne donne pas accès, d'autre part et surtout, à la maturité professionnelle, pour laquelle une formation de trois ans au moins est requise.

SSP

Un outil pour sortir du foyer

Un CFC en économie familiale pour quoi faire? Aux yeux de Jacqueline Berenstein-Wavre, initiatrice du projet sur le plan romand, «il s'agit d'offrir un outil aux femmes qui veulent, ou voudront, sortir de leur foyer. Une fois leurs enfants grands, elles pourraient vouloir consacrer du temps à s'enrichir, mais aussi à enrichir d'autres personnes».

Ce diplôme ouvrira aux détentrices et détenteurs la porte à toutes sortes d'activités, variées. La formation comprendra sept domaines de base, et donc obligatoires. En sus, chaque intéressée pourra choisir un certain nombre de modules, en fonction de son intérêt. Ainsi, explique Jacqueline Berenstein-Wavre, une femme ayant de l'expérience en rénovation d'appartement pourrait opter pour divers modules en peinture ou en menuiserie, par exemple. L'offre devrait être suffisamment vaste pour satisfaire un maximum de demandes - psychologie infantile, informatique, santé, diététique, comptabilité, etc.

Quoi qu'il en soit, les femmes intéressées par ce CFC devront établir un dossier de qualification (bilan des compétences personnelles, professionnelles et familiales). Car, il va sans dire que les diplômés obtenus précédemment seront pris en compte. Ledit dossier sera complété tout au long de la formation.

SSP



Un certificat pour maman? Un outil pour trouver un autre bonheur.

photo a

Camions-magasins Sursis pour un service en fin de course



Supprimés prochainement dans le Jura, les camions-magasins continueront de rouler dans le canton au moins jusqu'à la fin de l'année.

photo a

L'annonce de la suppression prochaine des camions-magasins Migros dans le Jura a provoqué de vives réactions des usagers neuchâtelois. Ces jours, les chauffeurs doivent leur expliquer inlassablement qu'il s'agit-là d'une décision de Migros Bâle qui ne les concerne pas. Information confirmée à Marin, siège administratif de Migros Neuchâtel-Fribourg: «Aucune décision ne sera prise à ce sujet avant la fin de l'année», rassure Pierre Lehmann, chef de service.

Mais ce n'est certainement qu'un sursis: les points de vente ambulants sont, selon les termes du responsable, «pratiquement une affaire sociale» pour tirer d'affaires les

quelques rares clients qui ne sont pas motorisés. Le service n'a jamais été très rentable, mais ces dernières années, le déficit enregistré se creuse vertigineusement.

Deux camions dépendant de Migros Neuchâtel-Fribourg sillonnent le canton, du Cerneux-Péquignot à La Béroche, et les régions voisines, comme la Broye, pour desservir chaque semaine 120 points de vente. Cent vingt points de vente, et seulement 750 clients en moyenne actuellement, soit environ six clients par arrêt... «Il faut bien se rendre à l'évidence que ce mode de vente ne répond plus à un besoin réel dans la population.»

PBE

A5 et Rail 2000 Petits cailloux, gros souci

Le chantier de Rail 2000 bourdonne à Concise et celui de la N5 se profile. Loin de ce remue-ménage, les petites communes au-dessus de Grandson craignent pourtant pour leur tranquillité. La raison de leur inquiétude? Le projet d'extension de la gravière de La Combe, sur la commune de Novalles.

Le permis d'exploitation de la gravière expire et les exploitants ont demandé une extension sept fois supérieure à la surface actuelle, surtout en vue des gros chantiers prévus. Les résultats de l'étude d'impact relèvent que les normes sont respectées, et même en dessous de la moyenne. Cela n'a pas réussi à convaincre les communes de Fontaines, Fiez et Champagne qui comptent déjà les camions.

Le délai de mise à l'enquête

était échu jeudi, et les oppositions sont nombreuses. Dont celle de Fontaines-sur-Grandson, petit bourg de 120 habitants. «L'extension de la gravière est un sale coup pour nous. Pas son exploitation en tant que telle, mais pour le trafic que cela va engendrer. Non seulement les villageois actuels sont inquiets, mais le passage des camions pourrait faire avorter un projet de développement qui nous tient à cœur», explique le syndic Daniel Chevalier. «Mais loin de nous l'idée de nous opposer à la construction de l'autoroute, au contraire!»

Pour preuve de leur bonne volonté, les communes concernées ont présenté un projet permettant de contourner les habitations, à condition d'aménager en conséquence un chemin de campagne.

PBE

BRÈVES

Nostalgie

A toute vapeur à Lausanne

En prévision de la grande parade de locomotives les 14 et 15 juin prochain pour le 150^e anniversaire du chemin de fer, les CFF déplaceront mardi après-midi 20 mai leur ancienne machine à vapeur C5/6, du dépôt de Bienne à Lausanne.

Les lecteurs de «L'Express» et de «L'Impartial» auront la possibilité de prendre le train spécial que remorquera la locomotive à vapeur. Pour l'aller en train à vapeur et le retour en

train normal, le prix a été fixé à dix francs pour le tarif entier, cinq francs pour les porteurs d'un abonnement demi-tarif et pour les enfants, gratuit pour les titulaires d'un abonnement général.

Pour des raisons d'organisation, il faut s'inscrire au téléphone Rail service 157 22 22 ou dans les gares de la région. Les billets seront délivrés dans le train. Le départ de Neuchâtel est fixé à 16 h 09. /réd-comm)

Le Locle

Bientôt le Tir en campagne

Le traditionnel Tir en campagne débutera mercredi prochain au Locle et se déroulera dans les six districts neuchâtelois jusqu'au 25 mai. Nous en publions le programme exhaustif en page carnet. C'est une ancienne tradition toute helvétique qui remonte presque dans la nuit des temps. En fait, selon la chronique, c'est le 20 octobre 1872 que s'est déroulé le premier Tir en campagne. Huit sections bernoises de tireurs s'étaient donné rendez-

vous à la Montagne-de-Douanne. Ces fines gâchettes reprirent l'exercice l'année suivante à Oberbottigen, puis à Ostermundigen. En 1887, cette tradition avait envahi tout le territoire bernois. Soit sera le deuxième canton à suivre cette pratique. La Société suisse des carabinières prit ensuite le relais en encourageant ces premières expériences cantonales.

* Lire le programme complet en page carnet.

Photo-vidéo Délai du concours prolongé

Les 250 jeunes qui se sont inscrits au concours photo et vidéo organisé par les centres de loisirs du canton de Neuchâtel ont apparemment quelque peine à rendre leurs travaux dans le délai imparti. Le Centre de loisirs de Neuchâtel indique donc que les organisateurs ont repoussé le délai au 20 mai. En revanche, l'exposition des travaux des concurrents reste bien prévue les 13 et 14 juin à l'espace Agassiz, à Neu-

châtel. La proclamation des résultats du concours se déroulera le 13 juin. /réd

Canton de Neuchâtel

Alexandre Bardet
Rémy Gogniat
Pascale Béguin
Christian Georges
Blaise Nussbaum
Sandra Spagnol
Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

Restauration Les enfants se mettent à table, les parents paient, contents

Il y a quelques années encore, les enfants étaient généralement mal vus dans les établissements publics. Aujourd'hui, les familles représentent une clientèle qui monte. Lentement mais sûrement, les restaurateurs neuchâtelois en prennent conscience. Un signe parmi d'autres de cette évolution: les menus juniors inscrits sur la plupart des cartes. Les gosses se mettent à table et, de plus en plus, les parents paient, contents.

Pascale Béguin
Dominique Eggler

Au temps où ils ne pénétraient que rarement dans un établissement public, les gosses ne parlaient pas à table, mangeaient ce qu'il y avait dans l'assiette et restaient sagement assis jusqu'à la fin du repas. Aujourd'hui, non seulement, ils causent, courent partout et réclament des frites, mais en plus, les parents les emmènent volontiers avec eux au restaurant.

Du côté des patrons, il y a deux façons de considérer cette nouvelle clientèle que représentent les familles. Soit ils la subissent avec plus ou moins d'humeur, soit ils saisissent l'occasion pour améliorer leur réputation.

Directeur de Tourisme neuchâtelois et père de deux enfants en bas âge, Yann Engel

constate avec plaisir que la seconde attitude commence à se généraliser: «C'est une question de survie pour les restaurateurs, qui sont en surnombre dans le canton. Les enfants ne sont peut-être pas de gros clients, mais ils savent se souvenir des lieux où ils sont bien accueillis et y ramener les parents».

Preuve incontestable d'une évolution des mentalités: les restaurateurs sont très nombreux à inscrire à leur carte des menus tout particulièrement destinés aux juniors, à des prix adaptés aux petites bouches, «ce qui n'existait pratiquement pas il y a dix ans», note Chantal Amezdroz, rédactrice responsable de la partie neuchâteloise, jurassienne et franc-comtoise d'un guide romand destiné aux familles*.

Pour la journaliste, qui s'attache toujours incognito, le plus difficile est de trouver des établissements qui concilient le plaisir des parents plutôt que celui des enfants - grands consommateurs de joies annexes.

Dessine-moi un bistrot

Une fois l'assiette vidée, on ne gardera pas longtemps sans arguments les petits à table. Certes, le canton offre nombre de bistrot de campagne et de métairies aux alentours agréables et où les jeunes clients peuvent s'ébattre à loisir; parfois même une aire de

jeux - de la simple balançoire au véritable jardin Robinson - leur est entièrement destinée. Mais si ce n'est pas le cas, ou s'il pleut?

La plupart des patrons ont compris les vertus calmantes de l'expression artistique et pratiquement tous proposent plus ou moins spontanément

une boîte de crayons et du papier, voire, petit coup de pub en passant, le dessin de l'établissement à colorier.

Sirop amer

Certains restaurateurs frappent plus fort encore et n'hésitent pas à sacrifier un coin de salle, ou même un lo-

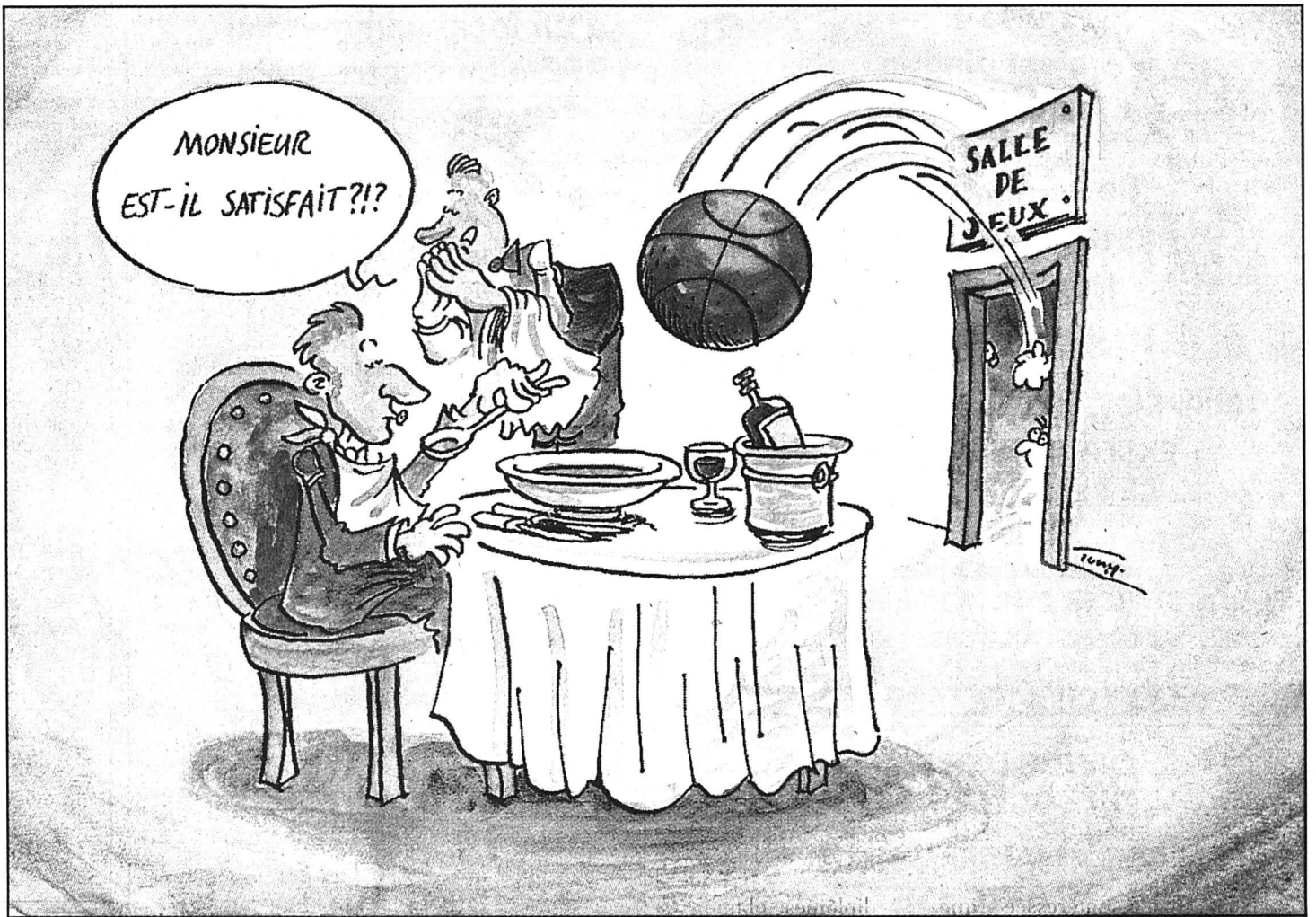
cal entier pour le plaisir des gosses. Ces petits paradis se comptent encore sans peine sur les doigts des deux mains dans le canton, mais l'idée a germé et l'avenir est prometteur.

Un bémol à ce concert de louanges: offerte très souvent, la traditionnelle grenadine est

toutefois facturée jusqu'à 2fr. dans certains établissements... Le prix du sirop est parfois dur à avaler.

PBE

* «Kids, la Suisse romande des enfants», édition des Deux Guérites (l'édition 97 doit paraître prochainement).



Demi-portions, plaisir complet

«Avec les enfants, on ne savait jamais où aller manger quand on voulait sortir. Comme les nôtres ne restaient jamais longtemps à table, nous n'étions pas toujours bien reçus au bistrot. Nous nous sommes promis alors de tout faire pour les familles le jour où nous tiendrions un restaurant». Promesse tenue: à l'auberge du Plan-Jacot, sur les hauteurs de Bevaix, les enfants sont rois et ont bien trop à s'amuser pour déranger les autres consommateurs.

Un local de jeux, hors de la salle à manger, et donc sans fumée, est aménagé entièrement à leur intention. Par beau temps, l'endroit est idyllique et le patron, Jean-Jacques Tritz,

a fait installer un jardin Robinson sur le pré devant la terrasse. «Notre but n'est pas de faire de l'argent sur le dos des enfants, mais il est sûr que cela attire du monde et donc que cela répond à une demande».

D'une manière générale, les couples de restaurateurs avec petits enfants sont très sensibles à bien accueillir la jeune clientèle. C'est le cas au restaurant du Chevreuil, à La Chau-de-Fonds: quand les enfants ne peuvent profiter des jeux extérieurs, Marie-Thérèse Vanhouteghem leur propose des livres et de quoi dessiner.

De bouche à oreille, les bonnes adresses circulent.

Pour les joies en plein air, le choix est vaste: outre les buvettes du bord du lac et les métairies, on peut citer de Bas en Haut, le Pré-Vert, en dessous de Chambrélie, où les animaux attirent souvent plus que la balançoire et le toboggan. Au Valanvron, Les Pervenches sont un véritable paradis des jeux.

Et quand il fait un temps à ne pas mettre un gosse dehors, citons encore Le Château, à Vaumarcus, L'Aubier, à Montezillon, ou le restaurant de La Vue-de-Alpes qui offrent des espaces ludiques.

Plus relax à la campagne

Selon la journaliste Chantal Amezdroz, qui a testé

pour «Kids» bon nombre d'adresses, c'est l'accueil qui compte avant tout. «Il est plus relax dans le haut du canton, et d'une manière générale, dans les bistrot de campagne. Dans le Jura, j'ai même trouvé un patron qui mettait simplement à disposition des bottes de toutes pointures pour que les gosses puissent aller jouer dehors par tous les temps...».

Mais quand rien n'est prévu pour les familles, «c'est au consommateur de réagir: c'est à lui de réclamer, par exemple, des demi-portions quand elles ne sont pas inscrites à la carte...»

PBE

Inutile de rentrer dans des considérations gastronomiques, et la grande chaîne américaine de fast food ne prétend d'ailleurs pas relever le niveau culinaire des établissements publics neuchâtelois. En revanche, et pour parler crûment, elle a certainement croqué dans un fruit juteux en inaugurant le créneau «familles» dans le canton.

Eclairage L'effet McDo

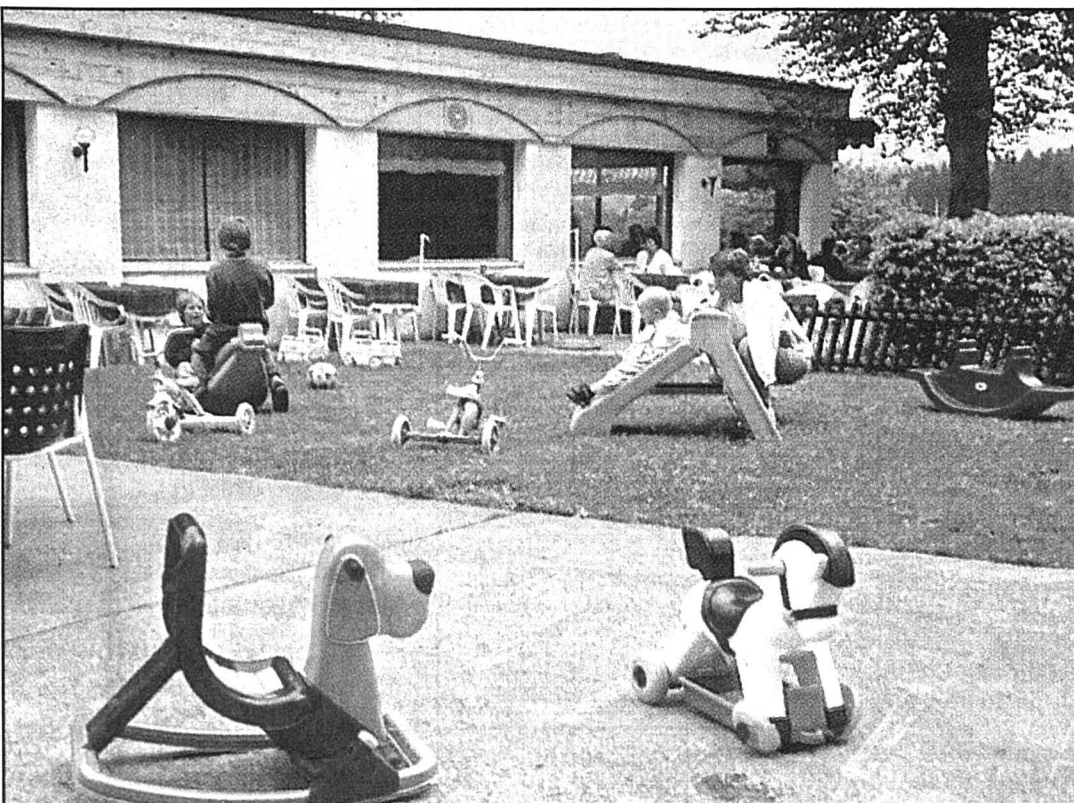
Les faits sont là: avant l'ouverture d'un McDonald à Neuchâtel, il y a quelque cinq ans, seuls deux ou trois restaurants, à tendance plutôt alternative, offraient aux jeunes clients d'autres distractions que l'automate à cigarettes ou l'aquarium de décoration.

Bien sûr, nombre d'établissements bénéficiant d'un terrain ont de longue date mis à la disposition des enfants un espace, parfois agrémenté de jeux. Mais à l'intérieur, les petits étaient la plupart du temps tolérés, et non accueillis.

Des pâtes et puis des frites, des frites et puis des pâtes... Satisfaire aux exigences gustatives de la jeune génération ne représente pas un gros effort pour les restaurateurs. Il faut plus d'imagination et de tolérance en revanche pour recevoir vraiment les familles, parfois vues comme encombrantes.

Un esprit d'ouverture souffle indéniablement sur la restauration. Moins friands de hamburgers que leurs rejetons, les parents s'en félicitent.

Pascale Béguin



Sur les hauteurs de La Chau-de-Fonds, Les Pervenches sont un véritable paradis pour les petits. photo Leuenberger

Dans le Jura, place à l'initiative personnelle

Dans le Jura, les associations professionnelles de cafetiers laissent place à l'imagination personnelle de leurs membres, lesquels semblent majoritairement accorder une grande importance à l'accueil des familles.

«Dans la région, la plupart des cafetiers se préoccupent de l'accueil réservé aux enfants», affirme Laurent Maillard, président des professionnels du nouveau canton. «Et c'est bien normal, car cette question est capitale. Celui qui l'a compris a franchi un très grand pas vers le succès.»

Dans son établissement de Courtemaîche, comme nombre de ses confrères, Laurent Maillard propose des menus destinés aux enfants, à

des prix très avantageux. «Et un peu partout, on voit fleurir des zones de jeux aménagées pour les jeunes clients. Mais encore faut-il bien sûr avoir la place nécessaire.»

Naturellement

«Au niveau de la fédération par contre, on ne s'est jamais penché sur la question», ajoute Laurent Maillard, en estimant que l'imagination de chacun est la meilleure garante d'un résultat valable et diversifié.

Même son de cloche chez les cafetiers du Jura bernois, que préside Jean-Luc Pittet, de Mont-Crosin: «Les efforts à fournir pour les enfants vont de soi et c'est très naturellement que mes confrères et moi-même nous préoccupons des familles.» A son sens, la qualité de l'accueil se

régle d'une part de cas en cas, en proposant spontanément aux familles les tables les mieux situées pour que les enfants se sentent à l'aise et que leurs parents puissent garder en permanence un œil sur eux, dans le cas de places de jeux extérieures. D'autre part, l'offre en menus spéciaux et en demi-portions s'est généralisée, souligne Jean-Luc Pittet.

Si son confrère de Courtemaîche a remarqué depuis quelques années une légère diminution de la clientèle familiale, pour des raisons économiques évidentes, le cuisinier de Mont-Crosin n'a pas fait la même constatation. Mais il est vrai que le cadre naturel est chez lui pour beaucoup dans la présence constante de familles.

DOM.

Lundi de Pentecôte OUVERT de 9 à 17 h.

Autoroute RN 12 sortie Matran

Avry à tous prix!

avry centre

DIVERS

JOUR J



1 AN
c'est dingue
INVITATION à tous



Ce soir la fiesta
C'est la folie
Nombreuses
animations



SURPRISE, SURPRISE, SURPRISE

EXCEPTIONNELLEMENT
CE DIMANCHE SOIR:
OUVERT



C'est fou cette boîte
SERRE 68, 2300 LA T'CHAUX

132-7657

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente aux enchères publiques d'un local commercial en PPE à La Chaux-de-Fonds

Date et lieu des enchères: mercredi 11 juin 1997 dès
16 heures, à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10
(salle des ventes, 2e étage).

Débiteur: Messerli Patrick, cité Fourchaux 3d,
2610 Saint-Imier

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle 12381/B - Rue Fritz-Courvoisier, rez inférieur,
magasin avec 2 dépôts et 2 WC, surface totale 109 m²,
sis Fritz-Courvoisier 58.

Estimation cadastrale: 1995 Fr. 167 000.-
de l'expert: 1997 Fr. 150 000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 10480 - habitation, garage, atelier, garages,
places-jardins de 2707 m² au total.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges
et du rapport de l'expert: 14 mai 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état
civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un pas-
seport et pour les sociétés d'un extrait récent du
Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux
dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).
Des garanties de paiement seront exigées avant le
prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements à l'Office des poursuites
Tél. 032/968 54 64)

Visite le 28 mai 1997 à 14 heures sur rendez-vous avec
«Gérance Charles Berset S.A.» à La Chaux-de-Fonds,
tél. 032/913 78 33 (gérance légale, 16 al. 3 ORFI).

Office des poursuites
de La Chaux-de-Fonds
Le préposé ad intérim:
J.-M. Quinche

28-7733

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES
DU LOCLE

VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF DE 13 APPARTEMENTS ET 16 GARAGES, AU LOCLE

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 6 juin 1997, à 10 h 30
au Locle, Hôtel Judiciaire, Salle du Tribunal.

Failli: Augsburger Jean-Fredy, anciennement domicilié à La
Chaux-de-Fonds. Délégation de l'administrateur spécial Jacques
Leitenberg, à La Chaux-de-Fonds.

Cadastre du Locle

Parcelle 4975 - Rue des Billodes, rue de France (rue des
Billodes N° 55, au Locle), habitation de 244 m², garages de 151 m²
et places-jardins de 2004 m², soit au total 2399 m².

Estimations: cadastrale (1990): Fr. 1 100 000.-
de l'expert (1993) Fr. 1 800 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport
de l'expert: 6 mai 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de
naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés,
d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus
attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).
Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé
définitif de l'adjudication.

Visite: le 26 mai 1997 à 14 h sur place.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois

132-6479



OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZ

VENTE EN BLOC DE DEUX STUDIOS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le 5 juin 1997, à 15 heures, à Cernier,
Hôtel de Ville, Salle du Tribunal
Débiteur: Mentha Alfred, à Cernier

Cadastre des Geneveys-sur-Coffrane

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 1616/M: «Rue des Tilleuls 1»; 1er étage ouest: 1 chambre,
un WC douche de 18 m² au total + 1 cave au sous-sol de 2 m²

Parcelle 1617/N: «Rue des Tilleuls 1»; 1er étage est: 1 chambre,
un hall, un WC douche de 17 m² au total + 1 cave au sous-sol de
2 m²

Estimations pour l'ensemble: cadastrale (1995): Fr. 64 000.-
de l'expert: Fr. 60 000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 1619, bâtiments, places-jardins de 1504 m² au total.

Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rap-
port de l'expert: 6 mai 1997

Un droit de préemption est annoté au Registre foncier et men-
tionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de
naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les so-
ciétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont ren-
dus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983
(LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le pro-
noncé définitif de l'adjudication.

Visite sur rendez-vous préalable des intéressés auprès de la gé-
rance légale, Fiduciaire I. Moy, aux Geneveys-sur-Coffrane,
tél. 032/857 12 20.

Office des poursuites: Le préposé: M. GONELLA

28-80891



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente aux enchères publiques de deux immeubles localifs à La Chaux-de-Fonds

Date et lieu des enchères: mercredi 11 juin 1997 dès
14 heures, à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10
(salle des ventes, 2e étage).

Débiteur: Mugavero Arcangelo, rue du Soleil 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

A 14 heures

Parcelle 34 - Rue de l'Industrie - bâtiment et dépen-
dances de 250 m² (logements 146 m², trottoir
109 m²) sis Sagnes 12.

A 15 heures

Parcelle 449 - Rue du Puits - bâtiment et dépendances
de 438 m² (logements 181 m², cour 53 m², trottoir
204 m²) sis Soleil 14.

Estimations cadastrale: 1995 (34) Fr. 466 000.-
(449) Fr. 698 000.-

Estimations de l'expert: 1997 (34) Fr. 337 000.-
(449) Fr. 596 000.-

Dépôt des conditions de vente, des états des charges
et des rapports de l'expert: 14 mai 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état
civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un pas-
seport et pour les sociétés d'un extrait récent du
Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux
dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).
Des garanties de paiement seront exigées avant le
prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements à l'Offices des poursuites
Tél. 032/968 54 64)

Article 34 - Sagnes 12, visite le 20 mai 1997
à 14 heures

Article 449 - Soleil 14, visite le 21 mai 1997
à 14 heures

Sur rendez-vous avec «Geco Gérance et Courtage SA»
à La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 26 55 (gérance
légale, 16 al. 3 ORFI).

Office des poursuites
de La Chaux-de-Fonds
Le préposé ad intérim:
J.-M. Quinche

28-7734



«LA TASCÀ»

La Chaux-de-Fonds, Ronde 17
Tél. 032/968 76 58

Menus de la semaine
à Fr. 10.50

également à l'emporter

Côte de porc à l'américaine

Suprême de poulet charcutière

Jarret de veau glacé bourgeoise

Filet de saumon aux asperges

Très prochainement
livraison à domicile

132-7694



LA SUISSE

«Chez Hasan»
Restaurant-brasserie
Gastronomie au cœur de
de la ville
Ouvert 7/7, dimanche
fermé dès 17 h 30

Dimanche 18 mai 1997

Salade panachée

Jambon de Parme et melon

Mignons de porc sauce morilles

Pâtes au beurre ou
garniture à choix

Meringues glacées

Fr. 20.90

Fondue chinoise à gogo Fr. 23.90

Fondue bourguignonne à gogo Fr. 26.90

Tous les jours 3 menus à choix complet
dès Fr. 12.50

Dimanche 25 mai: COMPLET

2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 20 32

132-7741

Cette rubrique
paraît
chaque samedi!

Hôtel du Soleil

2340 Le Noirmont

Tél. 032/953 11 11

Morilles fraîches

14-942

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 82 66
Salle pour sociétés
et repas de famille

Filets de perche au beurre

Fr. 18.-

Brochet sauce neuchâteloise

Fr. 25.-

Filets mignons sauce morilles

Fr. 18.-

+ carte habituelle

Ouvert pendant la Pentecôte

132-7705



LE BON CHOIX

RESTAURANT
DE L'ÉLITE

Rue du 1er-Mars 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 95 55

Fermé le lundi

Menu du dimanche 18 mai 1997

Asperges à la mayonnaise

Médallions

Filet de bœuf

Sauce bordelaise

Pommes duchesses, légumes, dessert

Fr. 21.50

A midi, 4 menus à choix dès Fr. 10.50

FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 22.50

132-7729

Feux de signalisation Tout est réglé pour... un temps de test

Amis chaux-de-fonniers, les feux de signalisation vous sont servis installés et réglés. Mais attention, il n'y pas de miracle à attendre. La fluidité du trafic privé est améliorée, mais ce sont surtout les transports en commun et les piétons qui gagnent en confort. Durant deux mois, le système est sous observation pour obtenir le meilleur rendement possible. Il a été présenté hier par les responsables communaux des travaux publics, de la police locale et des TC, entourés de deux ingénieurs de l'entreprise conceptrice Robert-Granpierre et Rapp SA.

Irène Brossard

Le nouveau système est installé depuis le carrefour Morgarten et le long de l'avenue Léopold-Robert jusqu'au car-

refour Balance-Cure. La conseillère communale Claudine Stähli-Wolf insiste bien: «La population attend des miracles et une solution pour chaque personne alors qu'il faut tenir compte de paramètres objectifs non maîtrisables, telle l'augmentation du parc de voitures». Les routes, elles, ne s'élargissent ni ne se multiplient!

Un mandat très clair a été donné aux spécialistes en trafic. Il faut en priorité favoriser les transports en commun, puis les piétons et ensuite le trafic automobile individuel. Pas question bien entendu de recaler certains usagers par rapport aux autres. Des compromis acceptables ont été recherchés pour des besoins plutôt contradictoires.

Les TC sont donc favorisés. Bénéficiant d'une priorité dans le trafic, leur vitesse sera améliorée (horaires tenus) et

leur rendement commercial meilleur. Ils en ont bien besoin, leurs usagers ayant tendance à baisser. Déjà, ils se disent satisfaits du nouveau système.

Les piétons ont un meilleur confort, avec des feux supplémentaires dont ceux autour de la Grande Fontaine, et des temps d'attente réduits au minimum. Rappelons qu'il faut toujours demander le vert en ap-

puyant sur le bouton pressoir. Les autorités et la police reconnaissent toutefois que la question n'est pas encore réglée à satisfaction autour de la Grande Fontaine. Néanmoins, l'objectif de renforcer la sécurité est atteint aux deux passages pour piétons réputés être les plus dangereux de la ville.

Le feu posé à la rue du Grenier, de même que celui de la rue du Rocher, est destiné au

trafic d'urgence des premiers secours. Le premier a remplacé celui installé précédemment près du Petit Louvre et permet surtout aux véhicules de gagner rapidement les quartiers sud.

Trafic individuel

Quant aux automobilistes, la souplesse des phases améliore aussi leurs déplacements. Dans le meilleur des cas, ils

bénéficient d'une onde verte du Grand-Pont à la Grande Fontaine mais doivent s'attendre à des perturbations, provenant des «mouvements secondaires» comme disent les spécialistes, soit des débouchés des rues perpendiculaires aux carrefours, voire du passage des piétons. Mais, ont assuré les ingénieurs André Robert-Granpierre et Farshid Assef, tout est fait pour diminuer au mieux les temps d'attente, raccourcir les files et ne pas trop interrompre l'onde verte.

Tout ça reste aléatoire puisque conditionné par l'importance du trafic. Rien n'est plus difficile pour un automobiliste que de s'adapter à un système évolutif; celui mis en place l'est par excellence. Sans entrer par trop dans les détails techniques, soulignons qu'il vaut toujours mieux éviter de rouler aux heures de pointe alors qu'un décalage de quelque dix minutes, à midi par exemple, peut éviter des attentes; mieux encore, on peut prendre le bus!

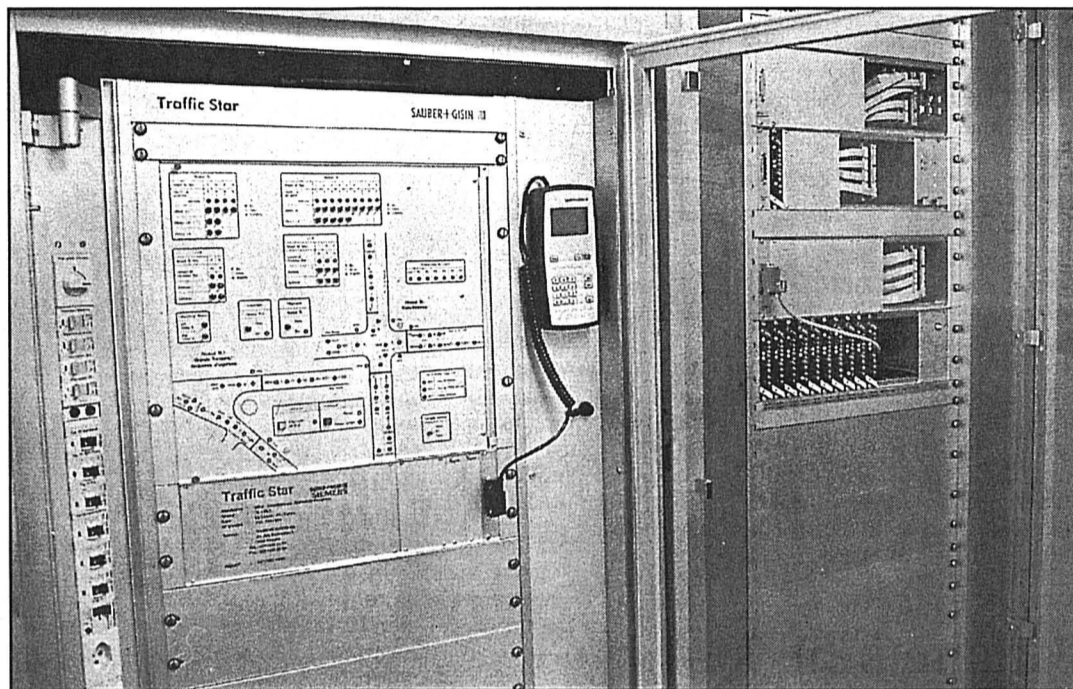
IBR

Deux programmes opérationnels

En fait, deux programmes sur trois sont opérationnels: celui de nuit, «le programme tout rouge», et celui des heures de pointe. Rappelons qu'en soirée les piétons doivent demander leur passage et les automobilistes voient arriver le vert lorsque leur véhicule passent sur les

boucles d'induction. Deuxième programme réglé et observé, celui dit des heures de pointe, périodes du matin, de midi et de fin de journée. Un troisième programme spécifique aux heures creuses doit encore être mis en place.

IBR



L'armoire de commande qui permet, depuis le poste de police, de déceler les pannes et d'intervenir. photo Leuenberger

Tribunal Du droit des squatters de Marché 6 à manifester

Le Tribunal de police s'est une nouvelle fois penché sur «l'affaire» de Marché 6 hier, revenant sur l'occupation de la Banque cantonale en juillet dernier pour juger deux derniers manifestants. Ce nouvel épisode d'un feuilleton judiciaire a vu l'un des prévenus quitter la salle et l'autre défendre en filigrane le droit de manifester. Comme les autres, ils ont été condamnés à 200 francs d'amende.

Expulsés le 8 juillet, les squatters de Marché 6 et leurs sympathisants avaient manifesté pacifiquement trois jours plus tard devant et dans les locaux de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Sur plainte de celle-ci - plainte qui fut ensuite retirée - quinze manifestants étaient renvoyés devant le Tribunal de police. Treize ont déjà été condamnés à 200 fr d'amende chacun pour contrainte (voir notre édition du 9 mai), le président Laurent Margot estimant notamment que leur pression psychologique avait dissuadé les clients de la banque d'y entrer et ainsi entravé son acti-

tivité. Restait à juger les deux derniers, qui avaient refusé de dire s'ils avaient participé ou non à la manifestation pour qu'on produise la preuve de leur délit.

Audience remuante

L'audience d'hier fut remuante. D'abord parce que l'un des prévenus désabusé, J.F., a «pété les plombs», quittant la salle en dénonçant «une justice de classe qui s'acharne sur des cadavres». Ensuite parce que le second, M.F. a, à la fois, contesté toute contrainte, affirmant qu'il n'était pas dans la banque, et entrepris de justifier posément son droit de manifester.

A la barre, un policier a pourtant dit avoir reconnu l'homme à l'intérieur: «J'ai vu son sourire radieux, glorieux». Il a noté également que celui-ci avait failli prendre la casquette d'un collègue. A l'appui de deux autres témoignages favorables, le prévenu a affirmé n'avoir «pas mis un orteil dans la banque». Comme il portait son fils de deux ans et demi, il ajoute qu'il n'avait guère les moyens de piquer la casquette d'un policier, ni de contraindre qui que ce soit.

Plaidant sa cause, il a ensuite revendiqué le droit reconnu de manifester. Estimant qu'à l'époque la coopérative intéressée au rachat de Marché 6 avait été grugée lors des négociations, il a dit non seulement avoir perdu un appartement, mais aussi des mois de travail consacrés à établir un consensus. «Vous comprendrez ma colère et ma présence à la manifestation», a-t-il dit au président. En conclusion, il a lancé: «Je dois défendre mon honneur et je perds mon temps à répondre à vos accusations non fondées». Et enfin: «Si moi j'ai commis une contrainte, alors la justice fait du terrorisme».

Le président Laurent Margot n'a pas entendu ses arguments et a condamné l'un comme l'autre des prévenus aux mêmes 200 fr d'amende (plus leur part des frais) que les 13 autres manifestants. Le Tribunal, a-t-il dit, n'a pas même besoin de trancher la question de la présence, discutée dans un cas, à l'intérieur de la banque. «Peu importe qu'il soit entré ou non, il était à la manifestation». Les amendes ont dix jours pour recourir. «Ce qui sera fait», a dit M.F.

Robert Nussbaum

Bikini Test Les cinq ans: suite et fin

Quel rapport entre le trip-hop et «el son» de Cuba? Aucun pour le moment, mais il se trouvera bien un jour un apprenti sorcier pour en synthétiser la fusion. En attendant, Bikini Test propose l'un et l'autre types de musique au menu des deux derniers soirs de son cinquième anniversaire.

Ce soir (jusqu'à quatre heures du matin), le trip-hop régnera à Joux-Perret 3. Le groupe belge Hoover n'est pas inconnu de nos services: Couleur 3 diffuse abondamment son premier album, «A New Stereophonic Sound Spectacular». Voix de cristal sur ambiances atmosphériques, samples où le connaisseur reconnaîtra Isaac Hayes et autres funkateers fondamentaux: ça va danser. Egalement au programme: DJ Tom'Orrow, du LUV de Zurich.

Tout autre chose demain (portes à 20 h) avec la venue événementielle du légendaire Com-

pay Segundo, parrain authentifié de toute la musique populaire cubaine. Bien avant l'apparition des cuivres et avec eux de ce qu'on appelle la salsa, «el son» était la musique des petites gens de Cuba. Né en 1907, Francisco Repilado, dit Compay Segundo, se produit depuis 1922. Sa première apparition sur un disque remonte à 1936. Parallèlement à ses activités artistiques, il a été tabaquero, paysan et... à peu près tout, avant de prendre sa retraite en 1971. Il faut croire que ça n'était pas pour lui, puisque 1988 le voit empoigner à nouveau sa guitare si particulière. Depuis, le monde est en train de découvrir avec stupeur ce pétillant et malicieux vieux monsieur qui chante les amours, la douleur et la grande geste des anonymes. Son dernier CD «Yo vengo aquí» est une pure merveille. A ne rater sous aucun prétexte! Après le concert, salsa party avec DJ Foncé.

EPC

PUBLIREPORTAGE

Votre espace se concrétise: la caravane Mercedes est là!



Profitez du passage de la caravane Mercedes-Benz pour faire un essai sur route de l'un de nos breaks, notamment le tout nouveau break 4Matic ainsi que le monospace de la Classe V. Prenez place à bord et bonne route!

Samedi 17 mai 1997, de 10 à 19 heures.

Garage P. Ruckstuhl SA
Rue Fritz-Courvoisier 54, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 77 67

132-7796

DUO DU BANC



A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: aujourd'hui, demain, lundi, 0-24h, 2 turbines. (sous réserve de modification).

NAISSANCES

Romain, Chantal et Laurent ont la grande joie de vous annoncer la naissance de

JULIEN

le 14 mai 1997
à la maternité Pourtalès
Famille IFF- MARIÉ
Paix 27
2300 La Chaux-de-Fonds
132-7853

Laetitia et Karim DIETRICH et ZENNADI

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille

LEÏLA

le 15 mai 1997
à la maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
132-7825

PUBLICITÉ

Haut du canton

MAL DE DOS ET DOULEURS D'ORIGINE POSTURALE

Des informations à lire «jusqu'au bout» pour les personnes qui souffrent du dos ou de douleurs d'origine posturale (nuque, coudes, épaules, hanches, genoux, etc.)

Pour une très grande partie d'entre elles, la solution existe. Deux conférences ont lieu dans la région:

- mardi 20 mai 1997 à 20 heures au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds (Michel Fleury, conférencier)
- mardi 27 mai 1997 à 20 h 15 au local de conférences de la salle omnisport à La Brévine, (Michel Fleury, conférencier)

Des permanences du Centre de sécurité posturale Dr Jean Le Boulch s'ont fonctionnées dans le canton de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds, Les Ponts-de-Martel et Neuchâtel) ainsi qu'en Suisse romande à Genève, Lausanne, Missv (Broye VD), Orges s/Yverdon-les-Bains et Givisiez (FR). La Centrale romande du Centre de sécurité posturale est à votre disposition pour tous rendez-vous et informations au 024/445 32 65

28-85936

Promos Flamboyants plumages parmi les ramages

Il y en aura pour les jeunes et pour les «vieux», avisons-nous annoncé, à propos du programme du festival open air des Promos 97, les 4 et 5 juillet prochains. De fait, de la Suède à la Réunion, de la chanson française au jazz-funk, ce festival promet de mélanger les âges et les genres. Sans compter une nouveauté de classe, pour débiter les festivités samedi soir sur la grande scène...

Claire-Lise Droz

Cette nouveauté, annonce Marie-Claude Zagrodnik, c'est un grand défilé de mode, ou plutôt un événement au carrefour du théâtre, de la musique, de la lumière et de l'image, qui présentera les créations de la célèbre styliste Oumou Sy. La grande dame du costume dans le cinéma africain, sollicitée par les plus célèbres de ses réalisateurs. Sa «griffe» apparaît dans «Hyènes», de D. Diop Mambéty, «Guélwaar» de Sembène Ousmane, ou encore «Samba Traoré» de Idrissa Ouédraogo. Fascinée dès son plus jeune âge par la somptuosité des tissus africains, Oumou Sy s'est occupée pendant plusieurs années d'un atelier de coupe et de couture, de teinture batik, de broderie et de tissage à Saint-Louis, au nord du Sénégal, pour une clientèle essentiellement privée. Mais elle pratique désormais son art au niveau international, aussi bien en Afrique que pour la RAI ou la BBC.

Cette autodidacte surdouée, qui a appris le français grâce à Léopold Senghor, à force d'écouter ses discours, a ainsi contribué aux manifestations du bicentenaire de la révolution française.

Pour ce chatoyant défilé, c'est la Locloise Christine Vermet qui aura la haute main sur les coiffures et maquillages.

L'air des grands espaces

Le programme du festival est désormais bouclé. Le vendredi, de la chanson française sur la grande scène avec Karim Kacel (France), Stéphane Blok (Suisse) et Alana Filippi (France). Sur la scène du Temple, espace rock avec La Strada (France) Polar (Suisse) et I.A.O. Fraction (France).

Le samedi, après une soirée inaugurée par ce défilé sur la grande scène, place à un espace international, avec le groupe Ziskakan de la Réunion, pionnier de Maloya et de la culture créole; puis Ismaël Lo, le Bob Dylan africain, suivi du célébrissime O.N.B. ou Orchestre National de Barbès. Tandis que la scène du Temple offrira un espace jazz-

funk avec la Mauvaise Tête (Suisse), le Sofi Hellborg Gang (Suède) et Gino Sitson (Cameroun). Le tout assuré, côté sono, au top niveau par Ionison.

Autre nouveauté, des animations de rue en collaboration avec le MAD de Genève: théâtre, danse, statues vivantes, percussions.

Permission de minuit et quelque

Et encore, en bref: une disco techno sous chapiteau. Une grande fête foraine. Le cortège costumé des enfants, le samedi matin. Et 90 stands: comme d'habitude, on a dû refuser du monde.

La permission est toujours de 3 heures la nuit de vendredi à samedi, et 4 heures la nuit suivante.

L'accueil dodo, hautement apprécié, sera reconduit les deux nuits: à la salle de la Croix-Bleue, un coin sympa pour festivaliers harassés, avec maletas, couvertures et café-croissant le lendemain matin. Il sera dûment signalé dans les stands, avec parcours fléché.

CLD

Cachets de stars

Le budget global des Promos tourne autour des 200.000 francs, y compris les prestations communales en nature. Dont un budget «musique» de 50.000 francs. Lorsqu'on sait qu'un Michel Jonasz demande 320.000

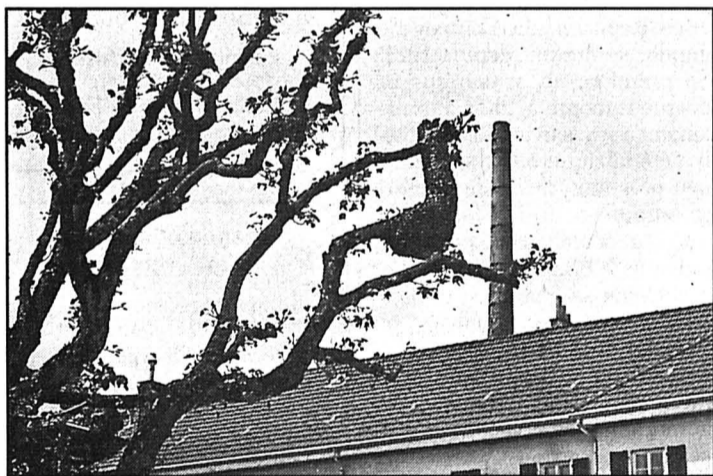
FF... Inutile de dire que ce festival ne tourne que grâce au bénévolat, un mot qui a décidé de l'avenir. Le comité, toujours fidèle au poste, aimerait bien pouvoir intéresser d'autres gens. Au cas où.

CLD



L'une des créations de la styliste Oumou Sy: le samedi soir débutera en son et lumière. photo sp

Piquant Un essaim d'abeilles en pleine ville



Mouvant, l'essaim est venu s'agglutiner autour d'une branche. photo Besson

«Cela fait cinquante ans que j'habite au Locle, j'ai jamais vu ça!» Ce témoin n'en revient pas. Hier en début d'après-midi, la petite cour du restaurant des Pilons, rue de France, a été prise d'assaut par un vol bourdonnant. Un essaim entier d'abeilles, probablement issu d'une ruche alentour, fidèle à une reine surnuméraire. L'essaimage n'est pas rare en soit, surtout au printemps. Mais on peut

estimer la ville peu propice à la production de miel...

En fin d'après-midi, après moult tentatives de trouver une nouvelle demeure à tout ce petit monde ailé, le patron du bistrot est parvenu à mettre la main sur un apiculteur loclois disposé à lui ouvrir l'une de ses ruches. Nouveau départ en marge de la ville, qui ne pourra que contenter le syndicat des ouvrières...

PFB

BRÈVE Conférence débat Enfants et circulation

Une conférence débat sur le thème «Les enfants face à la circulation» aura lieu mardi 20 mai à 20 h 30 au collège Jehan-Droz, sous l'égide de l'Association de parents d'élèves du Locle (Asparel), et avec la participation du conseiller communal Jean-Pierre Duvalnet et du commandant de la police locale Gilbert Miche. L'entrée est libre. /réd.

Bravo à Claudine Mantovani...

...résidant rue Crêt-Vaillant 3, au Locle, qui vient de fêter son nonantième anniversaire.

A cette occasion, le conseiller communal Paul Jambé lui a rendu visite afin de lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises et pour lui remettre le traditionnel cadeau. /comm

Bassins du Doubs Parcours Indiana Jones 97 dévoilé

La semaine dernière, entre une pluie battante et quelques flocons de neige, le temps était à ne pas mettre à l'eau un canoë ou un kayak. Et pourtant, aux abords de l'embarcadere du Pré-du-Lac, au-dessous des Brenets, plusieurs dizaines d'embarcations ont pris le fil du Doubs en direction de la chute, tout en s'arrêtant au débarcadere de l'hôtel puisque, au-delà, le saut serait fatal.

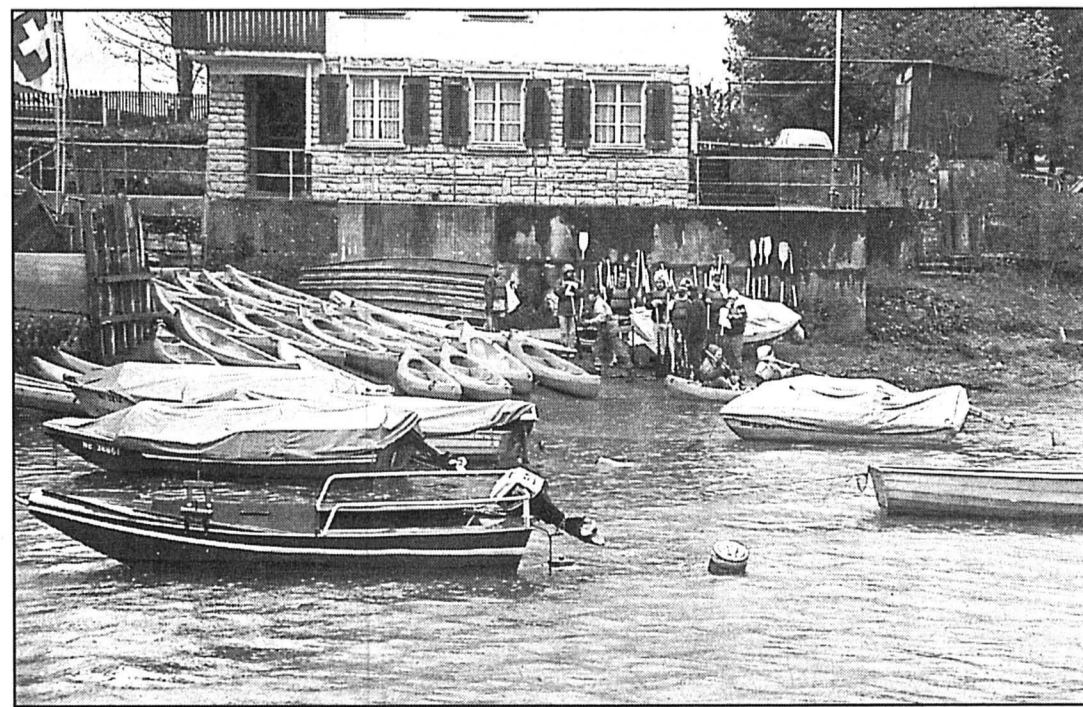
Ce type de «raid'aventure» est organisé par un fin connaisseur des lieux, Claude-Alain Aellen, responsable de la société Elastic Jump. Il a recomposé, sur sol helvétique uniquement, un parcours Indiana Jones. En plus du canoë ou de kayak, celui-ci offre à

ses participants d'autres sensations ou émotions, comme le survol des sapins, à la tyrolienne. Soit en étant suspendu, par un harnachement ad hoc, sous un câble et sur une distance de quelque 80 mètres accroché entre deux pics rocheux non loin de la grotte du roi de Prusse au fond de laquelle, lampe de poche à l'appui, les participants peuvent être appelés à découvrir une pierre «précieuse» parmi d'anciens ossements d'ours.

Souplesse du programme

Le programme d'Indiana Jones 97 permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes de tous âges puisqu'une collaboration avec la Compagnie de navigation sur le lac des Brenets (NLB) permet d'envisager le déplacement au saut en ba-

teau. Sur place un pique-nique ou une torré peuvent être envisagés. En cas de mauvais temps un accord avec le restaurateur du lieu permet d'être à l'abri. «Notre programme est très souple» signale Claude-Alain Aellen. «La journée peut être uniquement sportive ou teintée d'activités culturelles comme la visite des Moulins souterrains du Col-des-Roches ou la découverte d'un musée d'horlogerie de la région». Vendredi dernier, en raison du temps précisément, c'est dans des halles de gymnastique plutôt que sur le terrain de football, comme initialement prévu, que les élèves de l'Ecole internationale hôtelière de Neuchâtel - 42 nationalités au total - se sont défoulés après le repas de midi. JCP



Les joies du Doubs même si le temps est tout sauf doux. photo Perrin

Piscine ouverte Tarif du barbotage

A l'eau: la piscine du Communal ouvre aujourd'hui. Pour répondre à une interpellation de la commission intercommunale, les abonnements délivrés au Locle donnent dorénavant droit à la piscine des Mélézes, à La Chaux-de-Fonds, et vice-versa. Au Locle, un «timbre» apposé sur lesdits abonnements le signale dûment.

Les tarifs pratiqués dans ces deux piscines peuvent laisser songeur: au Locle, une famille avec deux enfants paiera un abonnement 73 fr., alors qu'à La Chaux-de-Fonds, il est fixé à 45 fr., mais délivré pour les résidents uniquement, et sur présentation de papiers d'identité!

D'autre part, Le Locle pratique toujours des tarifs différenciés pour résidents et non résidents, mais il faut relever qu'à La Chaux-de-Fonds, les abonnements de famille ne sont délivrés qu'aux résidents: les familles de l'extérieur doivent prendre des abonnements individuels.

Concernant les entrées individuelles, les tarifs s'égalisent: 4 fr. pour un adulte et un franc pour un enfant dans les deux villes, quoique La Chaux-de-Fonds ait des tarifs préférentiels (2 fr.) pour les étudiants et les personnes à l'AVS.

Cela dit, si la piscine de La Chaux-de-Fonds est vraiment très bon marché, celle du Locle n'est de loin pas la plus chère. Pour ne citer qu'un exemple: à Engollon, un adulte résidant payera 4 fr., un enfant 2 fr. 50 (tarifs réduits dès 16 h 30). Mais une famille résidante avec deux enfants payera... 122 francs. CLD

Boutique Une fermeture précipitée

A l'époque, on appelait cela «déménager à la cloche de bois». En silence, de nuit. Dimanche matin, les propriétaires de l'immeuble Temple 7 ont trouvé les locaux de la boutique Lemodja, textile et cuir, vidés de leur contenu. Même mauvaise surprise pour la vendeuse lundi.

Ce déménagement sauvage n'étonne qu'à moitié Jean-Pierre Freyburger, le propriétaire. «Il a eu de la peine à nous payer son loyer, le mois dernier surtout. Je l'ai tout de suite mis aux poursuites», explique-t-il en parlant du tenancier du commerce. «Ce qui l'a peut-être stimulé à partir de la sorte...». Son épouse indique de son côté: «On s'attendait plus ou moins à ce qu'il lève l'ancre. Il a déjà fait la même chose à La Chaux-de-Fonds et à Saint-Imier». Le locataire ayant résilié son numéro de téléphone à son domicile de Porrentruy, impossible d'obtenir sa version.

Un bail de deux ans, renouvelable tous les cinq ans, liait locataire et propriétaire. Le premier terme arrivait à échéance à la fin du mois, mais la boutique ne désirait pas poursuivre. La demande destinée à mettre un terme à la relation est parvenue à la gérance ces dernières semaines, très tardivement. Cette dernière l'a refusée en invoquant la loi, qui exige que l'annonce de départ intervienne un an auparavant. Reste aujourd'hui une surface commerciale de deux pièces en rez-de-chaussée et un local en sous-sol. Un magasin vide comme en connaît trop la ville. Le propriétaire confie toutefois son espoir de le louer sans trop tarder. PFB

Population Un second souffle pour la Franche-Comté

Après un ralentissement dans les années 80, la croissance de la population franc-comtoise s'accroît depuis 1990. Le frein que constituait le déficit migratoire s'est en effet relâché; la région perd moins d'habitants aujourd'hui qu'hier. En revanche, avec la diminution des naissances, la croissance naturelle tend à s'affaiblir.

Denis Roy

Ces constatations ressortent de l'étude détaillée effectuée par l'Insee de Franche-Comté et présentée, sous la signature de Laurence Desobry, dans la dernière production de l'antenne régionale intitulée «Franche-Comté des années 90».

La croissance de la population est de 0,3% en moyenne annuelle de début 90 à début 96 contre 0,15% sur la période 82 à 90. Cela représente 3000 personnes de plus chaque année. Ce rythme de croissance est voisin de celui des années

septante si bien qu'au 1er janvier 1996, la Franche-Comté compte 1.116.000 habitants, soit un gain de 20.000 personnes en six ans. Cette progression est due à deux facteurs: le solde migratoire moins négatif et la croissance naturelle.

Si les départs dépassaient les arrivées de 3600 par an de 82 à 90, ils ne sont plus supérieurs annuellement que de 800 depuis 1990. L'exode se ralentit donc considérablement. Il ne

faut pas oublier que les années 80 avaient été marquées par les incitations au retour au pays qui s'étaient traduites, particulièrement dans le Pays de Montbéliard, par le départ de 5000 étrangers. Par ailleurs, pour ce qui concerne les jeunes Comtois, l'offre universitaire s'est éteinte, ce qui a permis de retenir une partie de ceux qui partaient ailleurs pour leurs études. Enfin, de 1989 à 1995, plus de 16.000 emplois ont été créés dans le secteur tertiaire,

soit une progression de 7% comme au niveau national.

Croissance naturelle

Le solde migratoire n'en demeure pas moins globalement négatif et si la population augmente, ce n'est que du fait de la croissance naturelle: l'excédent des naissances sur les décès. Dans la région, cet excédent naturel a cependant tendance à diminuer. Il est passé de 5300 en moyenne par an sur la période 1982-90 à 4200 pour les années 1990 à 95. Il s'est dégradé de 1992 à 93 suite à une chute des naissances et à une forte augmentation des décès en 1993 et il est remonté ensuite légèrement. Au plan national, dans les années septante, la Franche-Comté comptabilisait 2,2% de l'ensemble des naissances. Ce n'est plus que 1,9% vingt ans plus tard. On compte aujourd'hui 12 naissances pour 1000 habitants, alors qu'il y en avait 18 au début des années 70.

Dans cette analyse régionale,

le Doubs arrive en seconde position après le Jura pour la progression de sa population avec une croissance moyenne de 0,4 pour cent. Quant au bassin d'emploi de Morteau, il épouse à peu près, pour les années 90, la tendance régionale avec un solde migratoire négatif d'environ 150 personnes par an et

une croissance naturelle moyenne de 260. Cela nous donne, pour une population d'environ 42.000 âmes, une augmentation annuelle de 110 habitants, soit 0,26 pour cent. Un petit peu moins que la moyenne de l'ensemble de la Franche-Comté.

DRY

Morteau: l'excédent naturel en forte baisse

L'examen comparé du nombre des naissances et des décès à Morteau, pour une population résidente de l'ordre de 6700 habitants, montre un net fléchissement du solde positif.

1990: 98 naissances pour 39 décès, solde 59; en 1991:

106 pour 43, solde 63; en 1992: 107 pour 47, solde 60; en 1993: 93 pour 51, solde 42; en 1994: 88 pour 46, solde 42; en 1995: 94 pour 52, solde 42 et en 1996: 84 pour 52, solde 32, soit presque la moitié moins qu'en 1990. DRY



Le bassin d'emploi de Morteau fait un peu moins bien que l'ensemble de la Franche-Comté. photo Roy

Besançon Enquête sur le pharaonique canal Rhin-Rhône

Pour ou contre le «projet pharaonique»? La question est plus que jamais d'actualité. Avec l'étude consacrée au grand canal Rhin-Rhône par Francis Loridan, nul ne peut encore invoquer un déficit d'information pour se prononcer.

La potion du Grand Canal Francis Loridan est tombé dedans quand il était jeune. Lorrain d'origine, il découvre, au gré de son parcours professionnel, la Franche-Comté il y a vingt ans en même temps que ce projet. Devenu irrédiblement comtois le journaliste, en suivant les méandres du dossier, n'a cessé d'être un opposant éclairé. De réunions en expertises, déclarations ou manifestations, le grand reporter a accumulé des milliers de documents, écrit des centaines d'articles. Une mine qu'il n'a pas voulu laisser tarir à l'heure de la retraite. Véritable bréviaire l'ouvrage qu'il

vient de publier aux Editions de l'Est peut être considéré comme la référence indispensable à la compréhension du projet de Grand Canal.

L'opinion de Francis Loridan n'est plus à faire. Des années de débats, d'analyses ont forgé son opposition à cette «œuvre prométhéenne». Qu'importe, à travers ce livre il jette un regard impartial, s'efforçant à la plus grande neutralité en se plaçant sur le terrain de l'enquête. Déontologie quand tu nous tiens! Le résultat n'en est que plus probant.

Au-delà des partis

La liaison Rhin-Rhône n'est pas une affaire de couleur politique. L'auteur le rappelle, pour ceux qui avaient tendance à l'oublier, en citant les très nombreuses discordances à gauche comme à droite. Si les écologistes en sont les opposants historiques, Dominique Voinet en tête, les socia-

listes ne parlent pas d'une seule voix. Certes leur opposition est farouche désormais en Franche-Comté et Lionel Jospin en personne s'est engagé à abandonner le projet sur la gauche revenant aux affaires. De quoi décevoir Michel Vauzelle Maire, PS d'Arles, Louis Mermaz ou Catherine Trautmann, maire de Strasbourg.

Sur le Rhin ou sur le Rhône, loin des rives encaissées de la vallée du Doubs, on ne rêve qu'à tirer un trait de 230 kilomètres pour créer la grande Europe fluviale. Jusqu'à cette veille d'échéance électorale, la droite semblait faire corps en faveur du projet. Le journaliste rappelle pourtant qu'un des plus farouches opposants Jean Marc Becker, adjoint RPR au maire de Montbéliard, a depuis longtemps mis en garde les promoteurs contre les conséquences de cette construction sur le réseau karstique, sur les ressources en eau, la densité rare de l'ave-

nir. Une aventure qu'il considère comme «extravagante».

L'étude d'impact actuellement en cours devrait d'ailleurs révéler l'incompatibilité avec les lois de protection de la nature. Francis Loridan puise surtout son opposition personnelle dans les conclusions d'experts qui vont toutes dans le sens de la mise en garde.

Les experts contre le canal

Les principaux arguments de la CNR y sont battus en brèche. Un coût beaucoup plus élevé que celui annoncé, des incidences économiques revues à la baisse, ils contestent même la rentabilité de sa seule exploitation, enfin une condamnation sans appel du risque écologique.

Les plus récentes études sont sans équivoque. Le canal risque bien de devenir un gouffre financier car inadapté aux besoins et aux réalités d'une époque où le flux tendu

est roi. A ce propos le journaliste exhume une analyse «visionnaire» de Pierre Massé, commissaire général au plan. Ce grand commis de l'état conclut, à la suite de la publication du rapport d'un groupe de travail, «à moins d'hypothèses totalement irréalistes, la solution de la voie d'eau est la moins avantageuse du point de vue des comptes de transport de la nation, le supplément considérable de dépenses d'investissement qu'elle implique étant loin d'être compensé par les économies de frais de transport qu'elle permettrait de réaliser». Ce texte qui guillotine Rhin-Rhône date de 1961.

Il y a 36 ans, le transport fluvial jouait encore un rôle important, l'industrie n'avait pas les impératifs de rapidité de cette fin de siècle et pourtant Pierre Massé rend un verdict sans appel contre le projet. «Sa vision à long terme et son analyse prospective sont

époustouflantes» écrit Francis Loridan qui se range sans hésiter dans le camp de ce haut fonctionnaire dont «la perspicacité et la lucidité» contrastent avec la «myopie» des décideurs.

Reste que la CNR a quand même obtenu le feu vert du Parlement, et le financement, pour réaliser la liaison. Elle met aujourd'hui les bouchées doubles pour racheter les terres situées sur l'emprise avant l'expiration en juin 98 de la déclaration d'utilité publique. «Qui aura le dernier mot?» questionne l'auteur esquissant en conclusion son espoir d'une issue en «queue de poisson». Les lois qui jalonnent la procédure peuvent aussi conduire vers l'impasse et vers l'enterrement d'un serpent d'eau douce qui a incontestablement la vie dure».

Pascal Schnaebele

«Rhin-Rhône Le Grand Canal» - La nuée bleue Editions de l'Est

OFFRES D'EMPLOI



Etes-vous passionné par les mouvements mécaniques?

Responsable méthodes

Pour l'assistance technique et les méthodes de montage de notre département des mouvements mécaniques, nous avons besoin d'une personne expérimentée qui guère son travail de façon autonome dans une équipe motivée et qui sache prendre les responsabilités que requiert ce poste clef.

Nous aimerions confier cette tâche à un ingénieur ETS en micro-technique ou formation équivalente, connaissant bien les mouvements d'horlogerie. De langue maternelle

française ou allemande, des connaissances de l'autre sont indispensables.

Les personnes intéressées envoient leur dossier à Barbara Schürmann.

ETA SA Fabriques d'Ebauches 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-735380/4x4

PHILIPS

Philips Medical Systems SA

Pour le support (installation, entretien et réparation) de nos installations Résonance Magnétique, nous cherchons un

SERVICE ENGINEER

pour le service extérieur, qui serait appelé à visiter les hôpitaux et cliniques spécialisées. Vous maîtrisez non seulement les aspects techniques, mais vous avez aussi de l'aisance dans les contacts avec des clients exigeants. Votre formation de base est située dans l'électronique et, depuis, vous vous êtes occupé, en vous perfectionnant sans cesse, de systèmes numériques et informatiques.

Pour votre future formation et le contact avec notre siège, de bonnes connaissances d'anglais sont exigées, et l'allemand serait un atout supplémentaire.

Après avoir effectué votre formation spécifique en Suisse allemande, votre lieu de résidence serait en Suisse romande. Si vous désirez travailler avec des appareils à la pointe de la technologie et de façon indépendante, cette fonction pourrait vous convenir.

Nous nous réjouissons de recevoir vos offres manuscrites et de faire votre connaissance!

Envoyez votre dossier de candidature à:

Philips SA, Monsieur Rémy Jaccard, chef du personnel, avenue du Mont-Blanc 33, 1196 Gland.

Let's make things better



PHILIPS

Neuchâtel Monika Dusong: «La Ville a retrouvé confiance»

Une page se tourne. Quelques heures avant de quitter officiellement sa fonction - elle prêtera serment mardi en tant que nouvelle conseillère d'Etat - Monika Dusong dresse le bilan de son passage au Conseil communal de Neuchâtel. Elle y accéda en 1992. Elle a toujours tenu le dicastère des Finances. Elle le quitte en tant que présidente de la Ville. Interview.

Pascal Hofer

- Dans quel état se trouve la ville que vous «quittez»?

- Elle va bien. Elle a retrouvé confiance, sérénité, et je sens une très forte envie d'aller de l'avant, de ne pas se laisser abattre. Il y a quelques années, la Ville était en dépression. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

- Quand vous dites cela, vous pensez à la Ville avec un grand «V», donc à l'administration communale, ou à la ville en général?

- Les deux forment un tout. Cela dit, c'est vrai, je pense ici d'abord à l'administration. Pour la population, l'analyse est plus difficile: à Neuchâtel comme ailleurs dans le pays, on sent cette population désorientée, angoissée, parfois découragée. Il est dès lors d'autant plus important que les autorités donnent un signal di-

sant: «Non, on se retrouve les manches et on y va».

- Que manque-t-il encore à cette ville?

- Sur le plan des équipements, qu'il s'agisse par exemple du sport, de la culture ou de la santé, l'essentiel est là, ou sur le point d'être réalisé. Si je devais citer quelque chose, je mentionnerais les structures d'accueil pour enfants, une politique culturelle mieux ciblée - ce qui est en train de se faire -, enfin, d'une manière générale, un certain nombre d'initiatives que peut prendre l'administration pour être plus proche encore du citoyen, pour répondre à ses besoins et pour préserver une certaine qualité de vie et d'environnement. Sans oublier la question clef que constitue l'amélioration du tissu économique.

- Sur ce plan, les autorités politiques ont cependant un pouvoir limité.

- C'est vrai. Mais dans le même temps, on sait que les entreprises, à leur manière, sont sensibles aux mêmes aspects que les habitants. Or l'administration est également à leur service. On a pu constater, par exemple, à quelle point les entreprises apprécient le fait de traiter avec une administration décloisonnée, plutôt que service après service.

- L'avenir financier de la Ville est-il aussi sombre que d'aucuns le décrivent?



Monika Dusong a quitté hier son bureau de l'Hôtel communal de Neuchâtel, dont le balcon donne sur la place de l'Hôtel de ville.

photo Leuenberger

- Non, pas du tout. Je pense que la Ville a les outils nécessaires pour faire face. Ses structures de fonctionnement sont sveltes, efficaces et rationnelles. L'intention du Conseil communal n'est donc pas de réduire les emplois. En fait, nous sommes même plutôt en train de les étoffer en cherchant à créer des postes durables et dont le financement est assuré, leurs prestations étant facturées. Il n'y a donc pas de raison que le budget 98 soit plus difficile que le précédent. Mais attention: ça ne sera pas pour autant le moment de donner suite à tous les desiderata!

- Vous parlez de budget: après le refus du premier budget 1991 par l'Etat, vous êtes arrivée à un bien mauvais moment...

- Oui et non. C'est vrai, nous avons fait l'exercice de la rigueur budgétaire, mais ce n'était pas un exercice triste. C'était stimulant, créatif, parfois même ludique. Et avec pour résultat qu'aujourd'hui la Ville ose: les services proposent des nouveautés, ils osent «faire autrement». C'est à cette mobilité d'esprit que je fais confiance, sans compter que les perspectives fiscales sont relativement bonnes.

PHO

Les Hauts-Geneveys Nouveau label pour les agriculteurs

La Société d'agriculture du Val-de-Ruz (Saval) s'appelle désormais Landi! Après bien des négociations pour préserver son autonomie, l'office commercial des Hauts-Geneveys peut ainsi allier la fidélité à ses anciens fournisseurs à l'obligation d'une agriculture plus compétitive et plus vendeuse. L'inauguration de ce nouveau label, hier, a aussi permis de découvrir des bâtiments plus clinquants et un riche marché aux fleurs et aux plantons de légumes.

Philippe Chopard

Au commencement, il y avait la Saval, et désormais il y aura Landi Val-de-Ruz! C'est dire si le changement de label

subi par l'Office commercial des agriculteurs du district, qui se situe en face de la gare CFF des Hauts-Geneveys, représente une étape dans l'histoire d'une société vieille de 115 ans. Avoir pu apposer, sur les façades du silo, le logo est aussi l'espoir d'être plus agressif et plus efficace dans la promotion de ses produits.

La Saval a cependant attendu avant de se lancer, comme ses sœurs d'autres districts, dans le monde Landi. Depuis l'introduction de ce label en Suisse, les agriculteurs du Val-de-Ruz ont toujours voulu préserver leur autonomie en se ménageant la possibilité de rester fidèles à leurs fournisseurs d'engrais ou de semences. Au début, Landi les aurait obligés à se ravitailler et à traiter uniquement avec la

Fédération nationale des coopératives agricoles (Fenaco) et cette solution aurait contraint la Saval à renoncer à des partenariats et des fidélités entretenus parfois depuis sa fondation, il y a plus d'un siècle.

L'arrivée du nouveau gérant Jean-Philippe Schenk aux Hauts-Geneveys a permis à la société, présidée par Claude Ducommun, de préserver une certaine autonomie tout en adhérant au concept moderne de Landi. Il a fallu plusieurs années de discussions pour y arriver, mais les agriculteurs du Val-de-Ruz se sont félicités hier d'avoir attendu. Pour l'anecdote, ils sont fiers d'être les premiers en Suisse romande d'avoir pu apposer le nouveau logo Landi sur la façade du silo. De plus, l'arrivée

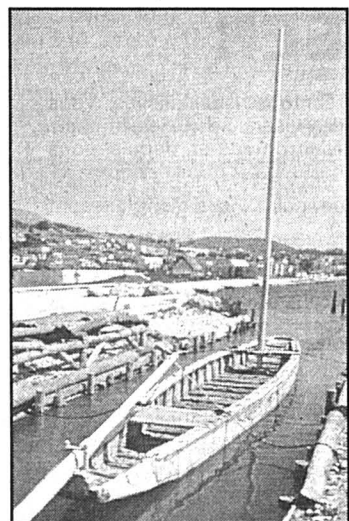
du nouveau concept a permis à l'office commercial de faire peau neuve. Les façades ont été repeintes, et le tout se présente désormais sous un aspect clinquant.

La Saval - pardon, Landi Val-de-Ruz - espère tirer profit de son nouveau label pour développer son activité commerciale et son service à la clientèle. Rappelons qu'il ne faut pas forcément être paysan pour venir lui rendre visite! De plus, l'Office commercial, locataire des CFF, entretient d'excellentes relations avec la gare attenante. Il est facile de venir par train y charger ou y décharger.

PHC

Marché aux fleurs et aux plantons de légumes aujourd'hui de 7h30 à 16h, avec animations.

Hauterive Un chaland à la mode d'il y a deux mille ans



La réplique du chaland gallo-romain est à flot et à quai à Hauterive.

photo Di Lenardo

Elle flotte, la réplique du chaland gallo-romain. En tous points conforme à l'original qui voguait sur le lac au début de notre ère. Une expérience unique en matière d'archéologie expérimentale, la barque a ainsi été construite à la main, avec les outils et selon la technique de l'époque. Et bientôt, elle vogue, car les archéologues ont hâte d'apprendre à naviguer, comme on le faisait il y a presque 2000 ans.

Patrick Di Lenardo

Au débarcadère d'Hauterive est amarrée une barque de bois. Sept tonnes de chêne pour une vingtaine de mètres de long, il s'agit d'une réplique du chaland

gallo-romain retrouvé en 1970 au large de Bevaix. Une équipe du service d'archéologie est à pied d'œuvre depuis plus d'une année pour la réaliser. Un enseignement permanent.

Vogue le chaland

Ce chaland n'a pas été construit pour faire joli, mais surtout pour vérifier les hypothèses émises quant aux techniques de construction navale du début de notre ère. Il a été réalisé à la main, avec les outils de l'époque! C'est là toute l'essence de l'archéologie expérimentale. «Nous avons reproduit les gestes de l'époque pour mieux comprendre les problèmes auxquels les charpentiers d'alors étaient confrontés», explique Bêat Arnold, archéologue cantonal adjoint.

Le travail a commencé en mai 1996, par la construction du chantier naval en madriers sur le site altarprien du jardin archéologique. Dès la mi-août, l'équipe de cinq artisans commençait à débiter les arbres. A la main, le sciage des longs bois a été particulièrement difficile, tout comme le façonnage des pièces qui constituent la membrure de la coque. Une fois l'assemblage terminé, la coque a été calfatée.

Travail titanesque que cette réalisation, mais riche en enseignements qui seront publiés bientôt comme référence. En effet, c'est la première fois qu'un chantier de ce type était entrepris en Europe centrale. Il est loin d'être terminé. Restera dès lors à apprendre... la navigation.

PDL

Juvet & Quartier Peines avec sursis

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a suivi les réquisitions du Ministère public (voir édition du 16 mai). Hier matin, le juge suppléant Charles-Henri Tolck a condamné un oncle et son neveu à, respectivement, huit et trois mois de prison, avec sursis pendant deux ans, pour banqueroute simple, violation de l'obligation de tenir une comptabilité et infractions à l'AVS et à la prévoyance sociale. Ils devront en outre s'acquitter des frais de justice: 44.310 francs pour le premier et 16.616 francs pour le second.

Ce jugement intervient dans l'affaire des faillites de Juvet & Quartier SA, Biobriquettes SA, Revivre textiles SA et de l'Association Les Rameaux, laquelle prenait en charge des personnes alcooliques ou dépendantes de

drogues. Rappelons que les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement pur et simple. Le tribunal a estimé que les prévenus, administrateurs des sociétés précitées, avaient fait preuve de légèreté dans la gestion et n'avaient pas tenu compte des signaux d'alarme en matière financière. Par contre, le tribunal n'a pas retenu le faux dans les titres: la comptabilité ne reflétait certes pas l'entière vérité, mais il n'y avait pas d'intention délictueuse. Pour fixer les peines, le tribunal a tenu compte des motivations sociales et d'inspiration chrétienne poursuivies par les prévenus dans le cadre de leurs activités. Comme l'a souligné un témoin: «Ils avaient les yeux fixés sur le but à atteindre; l'aspect financier était secondaire».

MDC

Môtiers Jeunesses musicales en concert

Les Jeunesses musicales du Val-de-Travers ont, pour l'instant, laissé de côté l'organisation de leur traditionnel «Mois musical». Mais les mélomanes n'ont pas perdu au change: après le Quintet de l'ART et le spectacle «25 voix, 1 guitare», concocté par José Barrense-Dias et Pierre Huwiler, la société propose, vendredi 23 mai, «Mozart au bistrot». Un concert qui n'aura pas lieu à la chapelle de Couvet, comme c'était souvent le cas par le passé, mais à l'hôtel des Six-Communes, à Môtiers.

«Nous organisons notre «Mois musical» depuis 8 ou 9 ans. Au début, nous remplissions sans problème la chapelle de Couvet. Mais en 1995, malgré un bon programme, nous n'avons réussi à attirer que 40 à 50 personnes par concert et nous perdions de l'argent. D'où l'idée de renouveler notre offre», explique François Vuilleme, président des Jeunesses musicales. Une idée surgie à l'occasion du vernissage d'une exposition de peinture d'Yves Landry, tenue justement à l'hôtel des Six-Communes, à Môtiers. «Il y avait une partie musicale au vernissage et le tout a été suivi d'un souper. La salle était pleine et l'enthousiasme grand», précise encore François Vuilleme.

Aussi, vendredi 23 mai, à 20 heures, les Jeunesses musicales

en collaboration avec les tenants des Six-Communes, Inès et Dominique Comment, proposent «Mozart au bistrot». Le concert - qui devrait durer une heure - sera bien sûr suivi d'un souper. «L'ambiance sera détendue - la tenue de soirée n'est absolument pas de rigueur -, les musiciens seront là après le souper et pourront avoir un contact chaleureux avec le public», se réjouit le président. Et d'ajouter: «Nous essayons aussi d'offrir quelque chose de nouveau à un prix abordable».

Cette soirée sera donc placée sous le thème de «Mozart au bistrot». Un quatuor, composé par Christian Mermet (flûte), Carole Haering (piano), Louis Pantillon (alto) et François Abeille (violoncelle), soit quatre musiciens professionnels, présenteront un programme court mais exceptionnel et exclusivement constitué d'œuvres de Mozart. Ils interpréteront le quatuor en do majeur (kv 285 b), le quatuor en la majeur (kv 298) et le quatuor en ré majeur (kv 285). La capacité de la salle du restaurant de l'Hôtel des Six-Communes étant limitée (70-80 personnes), les réservations pour le concert et, ou, le souper sont indispensables. Le délai est fixé au 21 mai.

MDC

Renseignements et réservations au téléphone (032) 861 20 00

Cornaux Les minages sont terminés

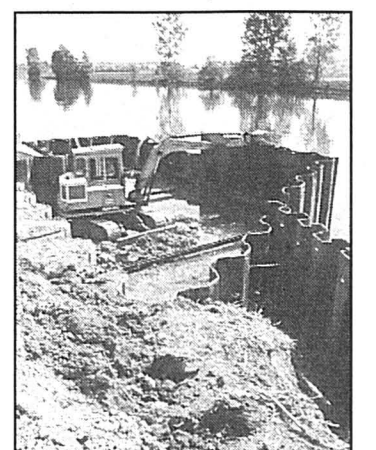
La galerie percée à grands coups d'explosifs dans le haut de Cornaux est ouverte depuis mardi. Les minages sont terminés, à la probable satisfaction du voisinage. Reste encore à peaufiner le puits qui accueillera une partie du convoyeur N5. Ce tapis roulant sera opérationnel en automne. L'aménagement du quai de débarquement de la Thielle est en cours. C'est le silence relatif dans les hauts de Cornaux. La galerie du convoyeur N5 est percée de part en part. Le dernier minage a été effectué mardi.

Le creusage à l'explosif avait commencé en juillet de l'année passée. Avant Noël dernier, le chantier avait cinq semaines d'avance. Mais le voisinage, inquiet par les ébranlements des minages, avait émis quelques plaintes. Des constats avaient été réalisés. Il avait en outre fallu réduire la puissance des volées, et par là même l'avancée du percement.

Résultat, au mois de mars, on comptait cinq semaines... de retard. Irrattrapable, même si le

nombre d'équipes avait été porté à trois par jour. L'avancée s'est poursuivie de manière à respecter des normes de vibrations très basses, rassurant la population. Les voisins concernés pourront maintenant faire procéder aux constats finaux sur leurs bâtiments et ainsi voir si les vibrations ont fendu quelques murs...

PDL



Trou béant dans le haut de Cornaux: le convoyeur N5 y prendra place. photo Galley

Bienne Entreprises favorisées

Bienne ouvre mardi prochain son Centre des fondateurs. Filiale du Gründertum (Grüze) de Berne, il a pour but de promouvoir la création d'entreprises grâce à la mise à disposition de prestations de services et d'infrastructures à des conditions avantageuses.

Le Grüze de Bienne est ouvert aux fondateurs d'entreprise qui disposent d'un projet concret et qui ne sont pas sur le marché depuis plus d'un an. Il met à disposition des locaux: 14 pièces sur 500 mètres carrés. Il permet l'utilisation d'un secrétariat commun et dispense deux heures de conseil d'entreprise par mois.

Spécificité biennoise

Spécificité du Grüze de Bienne, il veut non seulement faire de la promotion économique mais développer l'aspect scientifique, a déclaré hier Marc-Alain Langel, directeur de la promotion économique de Bienne, au cours d'une conférence de presse à Bienne. Une collaboration est prévue avec l'École d'ingénieurs de Bienne: celle-ci permettra aux membres du Grüze de suivre gratuitement ses cours comme auditeurs et mettra le cas échéant des laboratoires à disposition.

Capital de 300.000 francs

Le centre est doté d'un capital de 300.000 francs, constitué à parts égales par la ville de Bienne, le canton de Berne et l'économie biennoise, a indiqué Rolf Portmann, président de la coopérative Grüze. Le Grüze est la «preuve vivante» d'une bonne collaboration entre l'économie privée et le secteur public, a déclaré le maire de Bienne Hans Stöckli.

Le canton avait proposé dans un premier temps un prêt sans intérêt. Cette contribution sera en fait à fonds perdu, a pu annoncer son représentant Kurt Leiser. Le canton s'aligne ainsi sur la pratique de la ville de Bienne et de l'économie privée.

Les nouveaux entrepreneurs peuvent rester trois ans dans les locaux du Grüze, au cours desquels leur loyer est graduellement adapté à la hausse. Au bout d'un moment, ils ont intérêt à voler de leurs propres ailes à l'extérieur. «Mais nous ne voulons pousser personne à priori à la porte, car il est important que les entreprises continuent d'offrir leurs produits ensemble», a précisé M. Portmann. Il est possible d'imaginer qu'au bout de quelques années les locaux soient simplement loués et que le Grüze cherche un autre toit. /ats

Jura bernois

Dominique Egger
Tél. (032) 944 18 00
Fax: (032) 944 17 07
Nicolas Chiesa
Tél. & fax: (032) 941 22 22

NAISSANCE

Laurence et Georges
PIAZZALUNGA
sont heureux d'annoncer
la naissance de

MARIE

Michelle, Carmen

le 15 mai 1997

Un grand merci à toute l'équipe
de la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Laurence et Georges
PIAZZALUNGA
La Forge 7
2608 Courtelary

6-159761

Dentellières La passion pour un métier du passé

Paradoxalement, la dernière-née des sociétés régionales puise son intérêt dans une époque ancestrale. Les participantes à un cours de l'Université populaire, où l'art de la dentelle était enseigné, ont décidé de continuer à se fréquenter au terme des séances programmées. Cette volonté s'est traduite par la création de l'association des dentellières du Jura bernois.

Nicolas Chiesa

Inutile de chercher dans le catalogue suisse des métiers, celui de dentellière. Aujourd'hui, cette activité n'est plus pratiquée que par passion. Longtemps pourtant, elle marqua l'histoire régionale en général en celle de l'Erguël en particulier. Marie-Louise Montandon, l'historienne de la dentelle, révèle dans la collection «L'hôta» consacrée aux métiers du passé, qu'en 1770, plus de 400 dentellières étaient recensées dans le valon de Saint-Imier et à Tramelan.

A cette époque-là, leur travail représentait le 30% de l'activité artisanale régionale. Avant que son déclin ne s'amorce, cette activité parvenait, plus tard, à rivaliser avec la prometteuse horlogerie. Puis la dentelle, dans le Jura bernois, entra dans une longue phase d'hibernation.

Promouvoir un art

Jamais plus, elle ne retrouvera son importance passée. Toujours est-il qu'un organisme va peut-être contribuer à la sortir de l'oubli. La jeune association des dentellières du Jura bernois précise ses intentions dans ses statuts adoptés en février dernier lors d'une assemblée constitutive tenue à Tavannes.

A des fins culturelles, elle désire promouvoir l'enseignement de la dentelle aux fuseaux dans la région, tout en incluant d'autres techniques

Bienne Une SA pour un palais

Après quatre heures de discussions, le législatif biennois a accepté jeudi soir de se séparer du Palais des Congrès. La gestion de ce centre sera assurée par la société Congrès, Tourisme et Sport SA (CTS), propriété de la ville, à condition bien sûr que la population avalide cette décision, qui sera appelée à se prononcer par les urnes en septembre prochain.

Le Conseil de ville attend de cette solution une gestion plus souple, plus efficace et surtout moins déficitaire. /ats



Patience et minutie sont deux des qualités innées des dentellières.

photo Chiesa

comme la frivolité, le crochet national et la dentelle à l'aiguille par exemple. D'autre part, l'association souhaite offrir à ses membres la possibilité de partager leur passion en suivant des cours de formation ou en rencontrant des groupements d'autres cantons, voire étrangers.

Comité constitué

Enseignante du cours UP, révélateur de la volonté de créer un organisme, la Tramelote Edmée Schori se trouve logiquement installée dans le

fauteuil de présidente. Seul homme d'une société qui compte, pour l'instant quelque 25 membres, son mari André Schori fonctionne comme secrétaire.

La Biennoise Ariane Jaus officie comme vice-présidente. L'Imérienne Corinne Challet tient la caisse et la Prévôtoise Lucienne Gyga est membre du comité.

Rencontres bimensuelles

La première sortie officielle de l'association se fera en Gruyère le 31 mai à l'occasion

de la Journée suisse de la dentellière organisée à Bulle. Son existence aujourd'hui connue, cette société espère voir son effectif rapidement s'étoffer.

Les passionnées, qui deux fois par mois se retrouvent dans un local de l'Hôtel de ville tannois - gracieusement mis à disposition par la municipalité - ont pour envie d'être de plus en plus nombreuses à cultiver les vertus de la patience et de la minutie dans une ambiance favorisant l'échange d'idées.

NIC

Quel boulot!

Haut lieu de cet art en France, la cité auvergnate de Brioude organise tous les deux ans un concours des jeunes dentellières. La dernière édition avait pour thème: la ville planétaire.

Alors âgée de huit ans, la Tramelote Aurélie Schori a cher-

ché l'inspiration à domicile. C'est au centre interrégional de perfectionnement (CIP) qu'elle a pensé.

Toute la cellule familiale s'est retrouvée impliquée dans ce projet d'envergure. Le père a réalisé l'armature, fille et mère se sont efforcés de ne

pas mélanger leurs fuseaux et la grand-maman a joué la couturière. En tout, près de 400 heures ont été consenties pour offrir au CIP la plus originale de ses illustrations. Le prix de la modernité est venu couronner l'ouvrage réalisé.

NIC

Cormoret Les comptes 1996 réservent une bonne surprise

Les comptes 1996 de la commune bouclent avec un sensible mieux, par rapport aux prévisions budgétaires. Une bonne surprise réservée par la péréquation financière cantonale.

Avec des charges totales de quelque 2,757 millions de francs et des recettes de l'ordre de 2,930 millions, le compte communal 1996 présente effectivement un excédent de revenu chiffré à 172.540 francs. Par rapport au budget, ce compte présente une amélioration de près de 282.000 francs, puisque les prévisions établies

en automne 1995 tablaient sur un déficit de quelque 109.000 francs.

Cette agréable surprise est à mettre en rapport direct avec l'obtention d'un montant de 307.000 francs dans le cadre de la péréquation financière cantonale, dite «troisième échelon», à savoir l'aide aux communes fiscalement faibles, dont la quotité générale d'impôt est supérieure à 120% de la moyenne cantonale.

A relever que le budget avait été établi avec une remarquable prévoyance, puisqu'il a été respecté quasiment à la lettre, à l'exception bien évidem-

ment de cette surprise agréable et imprévisible. En ce qui concerne les autres rubriques, les écarts sont en effet très modestes. Globalement, les charges ont augmenté d'à peine plus de 5000 francs, soit de 0,2%, tandis que les revenus étaient inférieurs aux prévisions de 0,8%, à savoir moins de 20.000 francs.

Les autorités ont par ailleurs fixé tout récemment la date de la prochaine assemblée municipale, à savoir le mardi 17 juin. L'ordre du jour de cette séance sera établi et présenté aux électeurs tout prochainement.

CMC

BRÈVES

Tramelan On fête les noces d'or de Suzanne et Louis Gillibert

Ce samedi est jour de fête pour toute la famille de Suzanne et Louis Gillibert-Chaignat, réunie afin de marquer leurs noces d'or. C'est en effet le 17 mai 1947, à Tramelan, que tous deux ont unis leurs destinées. Ce couple en or a élevé deux filles et un fils, la famille s'étant agrandie avec la venue de sept petits-enfants. Louis Gillibert est né à Chavor-

nay, mais il habite Tramelan depuis plus d'un demi-siècle. Il y était arrivé en tant qu'ouvrier cordonnier, avant de terminer sa carrière professionnelle à l'usine Arcor, comme horloger. Suzanne Gillibert, née pour sa part à Saint-Imier, est venue s'établir à Tramelan en 1944, veuve d'un premier mariage, après deux ans seulement de vie commune. /mip

Grand Conseil Une nomination aux finances

La commission des finances du Grand Conseil vient de nommer à l'unanimité sa nouvelle vice-présidente, en la personne de Margret Kiener Nellen, socialiste de Bolligen. Elle succède à Samuel Bhend, lui-même entré au Conseil exécutif. Elle siège au parlement cantonal depuis 1990 et a fait partie de la commission de justice. /oid

Moutier La piscine est ouverte

La piscine municipale de Moutier ouvre ses portes aujourd'hui samedi. Rappelons que cette installation fêtera bientôt son premier demi-siècle d'existence. Elle a été construite en 1949 et est connue loin à la ronde pour son parfait entretien. Voici douze ans qu'elle a été équipée d'une installation de chauffage de l'eau. /mip

Berne Pour l'aide fédérale: tout est OK

Pour deux de ses domaines d'application, le programme d'investissement de la Confédération nécessite la formation de services caotonaux spéciaux de coordination, que le gouvernement bernois vient de créer.

Le programme d'investissement a été adopté par les Chambres en avril dernier. Les 561 millions de francs débloqués à cet effet devraient permettre d'engager, à l'échelon national, un volume d'investissements nets de 2,4 milliards de francs.

Le programme couvre sept domaines distincts, l'arrêté sur les aides à l'investissement et l'arrêté sur les investissements énergétiques nécessitant chacun la mise sur pied d'une organisation d'exécution spéciale, à l'échelon cantonal.

Vingt à 25 millions pour la rénovation

L'arrêté sur les aides à l'investissement prévoit une aide financière fédérale de 200 millions de francs au total, en faveur des projets des cantons, des communes et d'organes exécutant des tâches publiques. Il doit s'agir de projets de rénovation venant s'ajouter à ce qu'il est déjà prévu de réaliser d'ici la mi 99.

Le canton de Berne se verra attribuer un montant de 20 à 25 millions de francs. Le Conseil exécutif a mandaté l'Office cantonal du développement économique (Odeco), pour fonctionner comme service de coordination. Il a en outre constitué un groupe de travail composé de représentants des organisations syndicales et patronales, de l'association des communes et de l'administration, qui aura pour tâche d'évaluer les requêtes. L'Odeco transmettra ensuite les demandes à la Confédération, avec son préavis.

Le canton ne pourra vraisemblablement admettre qu'une requête par commune.

Energie: pour les particuliers aussi

L'arrêté sur les investissements énergétiques permettra de débloquer 64 millions de francs pour soutenir les investissements consentis dans ce domaine. Cette aide complète les programmes de soutien mis en œuvre actuellement aux échelons cantonal et fédéral.

Les bénéficiaires de cette aide pourront être des personnes physiques ou morales. Le soutien financier est destiné à des rénovations effectuées sur l'enveloppe de bâtiments - isolation, remplacement de fenêtres, etc. - , des mesures de récupération de la chaleur, des mesures destinées à obtenir un éclairage plus économique ou encore le remplacement d'installations de chauffage par des dispositifs utilisant de l'énergie renouvelable.

Le photovoltaïque peut également être pris en compte, s'il s'agit de mesures du même type que celles décrites ci-dessus.

Les frais imputables doivent représenter un montant de 50.000 francs au moins, tandis que la subvention éventuellement allouée ne pourra pas dépasser 15% de ces frais.

Les centres publics de conseils énergétiques sont à la disposition des communes et des particuliers, pour une brève consultation sur les aspects techniques et financiers de l'application de cet arrêté. A la fin du mois courant, ils disposeront de plus amples informations quant aux conditions d'octroi des subventions. /oid

* Les requêtes, liées à l'arrêté sur les investissements énergétiques, doivent être adressées à la Section énergie, Reiterstrasse 11, 3011 Berne, tél. (031) 633 38 44

Banque cantonale du Jura Triple accord sur l'essentiel

Au terme d'une réunion spéciale groupant la Commission de gestion et des finances, le bureau du Parlement, les présidents des groupes parlementaires et une délégation du Gouvernement, un accord unanime a été trouvé sur la recapitalisation de la Banque cantonale du Jura (BCJ): tous les partis soutiendront ce plan, mercredi prochain au Parlement.

Après cet accord sur l'essentiel, un accord est aussi conclu sur l'octroi d'une garantie relative à la reprise par Swiss Canto Finanz de l'entreprise Varin-Varinor pour la différence, si le prix de vente est inférieur à 25 millions. En revanche, un consensus n'a pas été trouvé s'agissant de savoir si les décisions du Parlement seront soumises ou non au vote populaire.

Les socialistes tiennent mor-

dicus à ce vote. Les autres sont d'avis, vu qu'il n'y pas d'autres solutions que d'accepter le plan si on entend sauver la BCJ, qu'il ne sert à rien de requérir l'approbation populaire. Si un référendum devait être lancé, la classe politique devrait s'engager en faveur d'un vote positif qui ne fait guère de doute. La majorité du Parlement semble devoir renoncer au vote obligatoire que souhaitent les socialistes. De la sorte, trois points importants du plan semblent acquis.

Si ce consensus est heu-

reux, la décision de charger des experts de déterminer les causes et les responsabilités de la position inconfortable de la BCJ est plus floue. Les socialistes renoncent à exiger la création d'une commission parlementaire d'enquête. Ils ont compris que des députés non experts bancaires ne sont pas en mesure de mener à chef pareilles investigations. En contrepartie, le Parlement décidera, dans un arrêté, de confier un mandat à des experts neutres. L'accord est total sur ce point.

VIG

L'accord sur une demande d'expertise de ce qui s'est passé repose hélas sur du vide, puisque nul ne sait quel mandat sera confié à ces experts.

Commentaire Quelle expertise?

Examineront-ils ou non des questions très importantes telles que: octroi de crédits sans garantie, crédits mal garantis, surveillance insuffisante d'entreprises débitrices, octroi excessif de crédits ce qui a déséquilibré le bilan, mauvaise gestion des risques d'intérêts, mauvaise organisation de la surveillance de ces crédits, coûteuse étude de projets mal pensés, comme celui de Clos Doubs, rendement insuffisant de certains secteurs de la BCJ, récolte d'épargne en faible progression, salaires excessifs des directeurs et des cadres, etc. Les conditions de l'augmentation de capital de novembre 1995, où la vraie situation de la BCJ n'a pas été présentée, seront-elles aussi analysées?

Sur le plan politique, le rôle passif du Conseil d'administration, le mode de désignation des représentants de l'Etat, la responsabilité du ministre des Finances précédent seront-ils évalués? Etudiera-t-on si les actionnaires n'ont pas été mal informés, voire trompés, par les informations données lors des assemblées générales annuelles?

Si la commission de gestion entend qu'une véritable politique d'entreprise soit définie et suivie et remplace la gestion lacunaire, il faudrait aussi que tous les points précités, et d'autres encore, soient évalués par les experts. Les finances de l'Etat se trouvant gravement lésées, il semble indispensable que les députés qui le représentent formulent pareilles exigences.

Le débat sur l'arrêté décidant cette expertise constitue la bonne occasion de formuler celles-ci. Le soutien que l'Union des banques cantonales est prête à consentir exige de procéder à pareil examen qui constitue le meilleur garant d'un avenir plus serein.

Victor Giordano



Remy Montavon, PDC, nouveau président de la Commission de gestion et des finances. photo Bist

Le Peuchapatte Informatique et Daxelhofer

Assemblée extraordinaire jeudi soir au Peuchapatte. Une dizaine de citoyens - sur les 34 que compte la commune la plus haute du Jura - ont assisté à cette assemblée que présidait Pierre-André Cattin. Il y avait trois points à l'ordre du jour qui ont passé la rampe.

Les citoyens ont d'abord approuvé le renouvellement du matériel informatique (une somme de 4 à 5000 francs) en faveur de la secrétaire-caissière, Mme Hennin. Pour cette petite commune, il n'est pas question pour l'instant de fusionner avec une autre localité pour les travaux administratifs. «Tant qu'on peut rester indépendant et qu'on a le monde, il n'y a pas de problème», précise le maire Jean-Philippe Cattin. «S'il fallait payer quelqu'un à l'heure, ce ne serait pas meilleur marché», ajoute-t-il...

La commune du Peuchapatte possède une enclave sur la commune de Villeret dans le Jura sud. Il s'agit de la bergerie de la Daxelhofer (lacombe aux blaireaux), un domaine acquis au début du siècle. Les éleveurs de la commune peuvent y faire estiver quelque 130 bêtes sans compter la trentaine de sujets du berger. Ce domaine est géré par Etienne Jeanneret. Les citoyens ont été informés de la construction d'une remise agricole par le berger sur ces terres.

Les citoyens ont enfin donné compétence au conseil pour aménager les accès au pâturage sur la route de la Deute (celle qui descend du Peuchapatte sur la route cantonale du Cerneux-Veusil). Suite au remaniement parcellaire, il s'agit d'aménager des dépôts de bois et des accès au pâturage.

MGO

Région Jura Des bouleversements en vue

Accueil à l'unanimité de la commune de Vellerat, passage de témoin entre Pierre Paupe et Pierre-Alain Gentil à la présidence et tout nouveau concept des prêts LIM (Prêts sans intérêts par la Confédération) pour l'avenir: voilà les points forts de l'Association régionale Jura en assises hier en fin de journée à Glovelier.

Cinquante-deux des 82 communes étaient représentées pour faire un accueil chaleureux à la petite dernière, Vellerat. Maire de cette localité, Pierre-André Comte s'est dit heureux de se retrouver dans la grande famille jurassienne.

Baisse des investissements

Avant de passer le témoin, le président Pierre Paupe a rappelé les buts de la LIM, créée voici 25 ans. Il s'agissait de gommer les disparités entre régions riches et régions marginales. Avec la récession économique, il y a eu remise en cause des acquis. Pour 1996, le comité directeur a préavisé à l'intention de Berne 22 dossiers représentant 30 millions d'investissements pour 5,7 millions de prêts. Il s'agit d'une année à faible investissement par rapport aux précédentes où on oscille entre 46 et 50 millions d'investissements. De son côté, la Confédération a accordé 27 prêts LIM (6,8 millions) représentant des investissements pour 34 millions (62 millions en 1995!). A relever que deux magasins de village

ont pu bénéficier de cette manne à Epauvillers et Soyhières.

Suite aux élections communales, le comité directeur, fort de 14 membres, devait se renouveler. On note l'arrivée de sept nouveaux membres: Hubert Ackermann (Pleigne), Philippe Oeuvery (Châtillon), Annette Henzelin (Dampheux), Hubert Theurillat (Porrentruy), Jean-Maurice Donzé (Les Breuleux), René Girardin (Saignelégier) et Jean-Paul Jeanneret (Épiqueuz). Le maire de Delémont succède à Pierre Paupe à la présidence.

Secrétaire de l'Association, Henri Erard a indiqué que l'aide aux régions était en pleine mutation. L'heure est aujourd'hui aux synergies plutôt qu'au découpage. C'est ainsi que l'Arc jurassien regroupant les sept régions allant du Jura à la Vallée de Joux a décidé de prendre le chemin de la collaboration pour présenter des études valables pour cet ensemble. Au niveau jurassien, une coordination plus intense avec l'Etat est en place.

Il faudra ensuite assimiler le nouveau concept des prêts LIM et de la «Régio Plus» votés à Berne. Désormais, les prêts LIM seront beaucoup moins orientés vers les investissements dits de base (réfections d'école, chemins...). La politique se veut plus active, incitative. On entend développer des potentiels, des projets novateurs, porteurs. Bref, une toute autre mentalité.

Michel Gogniat

Routes cantonales Ça bouge sur la montagne

Sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Depuis le temps que les habitants de la montagne s'inquiètent de la dégradation de leur réseau routier. Depuis le temps que les députés taignons interviennent auprès du Gouvernement à ce sujet, une embellie pointe le nez. Deux chantiers sont en vue. Le premier, imminent, va s'ouvrir sur l'axe Glovelier-Saulcy. Le second, en automne 1998, touchera la J18 entre Montfaucon et Saint-Brais. En attendant, des feux rouges attendent les automobilistes sur les

deux côtés de la descente sur la vallée...

Celui qui emprunte la route de la Courtine sur la vallée de Delémont aura pu s'en rendre compte: le chemin est piqueté. C'est le début d'une restauration du «toboggan» entre Glovelier et Saulcy. Les travaux sont prévus sur trois ans, par étapes, et une première tranche de 350.000 francs est engagée ces prochains jours pour un chantier projeté jusqu'en automne. La chaussée sera calibrée pour assurer une largeur régulière et les défor-

mations - très nombreuses - seront gommées.

Et la J18

Du côté de la J18, l'axe Glovelier-La Chau-de-Fonds, ce sont 600.000 francs qui sont engagés pour des travaux prévus également en plusieurs étapes. Cette année, ce sont les géomètres et les maisons spécialisées dans le sondage du terrain qui sont entrés en action sur le tracé Montfaucon-Saint-Brais, le tronçon le plus périlleux. «Sitôt ces travaux de relevés réalisés, les

projets seront établis», déclare Bernard Jubin aux Ponts et chaussées. L'aménagement de la chaussée pourra commencer. Il s'agira surtout de travaux de remblayage et de terrassements pour corriger les lignes sinueuses de ce secteur. Un élargissement de la route est prévu.

Inconvénient de ces deux chantiers pour les automobilistes; des feux attendent les gens pressés. Mais jusque-là, le contournement de Glovelier pour rejoindre la Transjurane devrait être achevé... MGO

BRÈVES

Saignelégier Lectures sur la violence conjugale

Engagés par le bureau de la condition féminine dans le cadre de la campagne contre les violences conjugales, les deux comédiens André Christe et Véronique Schifferdecker-Attinger présenteront des textes d'auteurs classiques tels que Molière, Duras ou Prévert. La sélection des textes, parfois piquants, parfois tragiques, démontrent par les mots que les situations de violences verbales ou physiques peuvent surgir brutalement dans le couple. La mise en scène et l'éclairage donnent une dimension théâtrale à cette lecture. Au café du Soleil à Saignelégier, le mercredi 21 mai à 20h30. Entrée libre. MGO

Trait d'union Le salon de l'horlogerie

Trait d'union, la télévision de la région jurassienne captée sur le télé-réseau, propose quatre émissions les lundi 19, mardi 20, lundi 26 et mardi 27 mai prochains (à 20h15). L'émission s'ouvre sur le salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie à Bâle. Le club 88 propose «Facile à faire» de Philippe Prudon et «Le toboggan de Montvoie» par Antoine Barthe. Les lauréats du prix Lachat au Musée jurassien des Beaux-Arts de Moutier et le dixième Rock'Air avec les Francs-Montagnards Difficult to Cure et les Anglais de Cordurcy complètent le programme. MGO

Lajoux Paroisse au complet

Une dizaine de personnes ont assisté mardi soir à l'assemblée de paroisse de Lajoux que dirigeait Daniel Castele. Il a été d'abord question de comptes. Ceux de 1996 laissent apparaître une perte de 14.000 francs sur un roulement de 160.000 francs. Des travaux d'entretien prévus ont provoqué ce décaissement. Il s'agissait ensuite de compléter le conseil de paroisse. Daniel Castele avait remplacé Raymond Noirjean à la présidence. Un fauteuil restait vacant. Il sera occupé par Alain Gogniat. MGO

Vendeurs de mazout La grogne

Le Groupement des négociants en combustibles (mazout) s'insurge contre la publicité faite en faveur du gaz naturel par des organismes bénéficiant du soutien de l'Etat. Il y voit une forme de concurrence déloyale qui porte préjudice à une branche commerciale qui emploie plus de deux cents personnes dans le canton, les réviseurs de citernes inclus. En outre, le gaz serait une énergie dangereuse, vu le risque d'explosion. Quant aux nuisances sur l'environnement, celles que provoque le mazout ont été fortement réduites depuis de nombreuses années. VIG



Le maire de Delémont Pierre-Alain Gentil a succédé à Pierre Paupe à la tête de l'Association régionale Jura. photo a

Chine La censure est plus sévère que jamais pour le Septième art



Zhang Yimou (au centre, accroupi): la fin de son conte urbain est jugée trop pessimiste par les censeurs chinois. S'il la modifie, il aura le droit de montrer son film à Venise.

Il aurait dû y avoir un film chinois en compétition à Cannes: «C'est mieux d'en parler» («Keep Cool») de Zhang Yimou. La copie n'est jamais arrivée sur la Croisette. Cet incident donne une faible idée du tour de vis imposé aux cinéastes dans un pays où la censure est plus sévère que jamais.

De Cannes:
Christian George

Rude parcours pour faire du cinéma en Chine de nos jours! L'Etat a retiré son soutien aux grands studios, qui doivent pourtant continuer de rétribuer leurs effectifs pléthoriques. Si les grands talents passent à la télévision et à la publicité, c'est aussi que la censure est plus sévère que jamais. Le président Jiang Zemin a en effet appelé à une «purification spirituelle des arts».

«Le contrôle politique s'exerce à trois niveaux», explique Marco Müller, directeur du Festival de Locarno et spécialiste des cinémas chinois. «Un scénario doit

d'abord être agréé par les studios. Sur le tournage, un commissaire vérifie que les acteurs prononcent les dialogues prévus. Enfin vient la censure définitive. Sur les dix films d'auteur réalisés cette année, chacun a fait l'objet d'une trentaine de modifications.»

Une image normalisée

Rares sont les cinéastes qui parviennent à traiter des thèmes brûlants de la société contemporaine. Tous les sujets qui ont trait au sexe et à la violence sont écartés d'office. Dans «Les filles du Vietnam», Wang Xiaoshuai a voulu évoquer les gangs et la prostitution dans l'ouest du pays. «La censure a exigé 75 modifications et ramené ce film de 2 h 20 à 90 minutes. Pas mal...», grimace Marco Müller.

Directement issus du département de la propagande du Parti communiste, les responsables des instances du cinéma ont pour objectif de normaliser l'image que les écrans donneront du pays: ce sera celle d'une Chine harmonieuse et sans conflits, sans inégalités économiques, où

l'intellectuel est forcément un exemple.

«On fait de moins en moins de films sur les campagnes, sauf s'il faut saluer une réussite quelconque», soupire Marco Müller. Montré en Suisse lors du récent cycle des Films du Sud, «Nuages de pluie sur Wushan» a connu une distribution ultraconfidentielle. Tiré à trois copies (dans un pays d'un milliard d'habitants!), le film a été montré dix jours à peine et sa circulation à l'étranger a été entravée.

Même un réalisateur couronné dans les festivals comme Zhang Yimou doit se plier aux diktats. Son film «Keep Cool» était attendu comme l'un des événements de Cannes. Le producteur a prudemment choisi de retirer le film de la compétition, par crainte de représailles. Les autorités chinoises étaient en effet déjà furieuses de ne pouvoir empêcher la présentation sur la Croisette du dernier film de Zhang Yuan (lire ci-contre). A condition qu'il modifie la fin de «Keep Cool», chronique urbaine jugée trop pessimiste, le réalisateur du «Sorgho rouge» aura (en principe) le droit d'aller à Venise...

Arrangement

En dépit de la répression idéologique, les autorités essaient de faire gagner de l'argent aux studios en leur octroyant le droit de commercialiser directement les films. Ce privilège était jusqu'ici détenu par Chinafilm, le monopole d'Etat qui achetait tout à un prix forfaitaire.

Depuis un an, rapporte l'«Asia Times» de Bangkok, certains studios reçoivent aussi les droits de distribution en Chine de superproductions américaines. L'arrangement leur convient: les dix films américains autorisés chaque année font généralement un tabac (exemple: «Toy Story»). Les profits peuvent être réinjectés dans la production locale.

CHG

Zhang Yuan un cinéaste embarrassant

S'il est un cinéaste qui embarrasse les censeurs chinois, c'est bien Zhang Yuan. A 34 ans, cet indépendant sait y faire pour obtenir les protections nécessaires dans les ministères et financer ses films avec l'argent de l'étranger. Passeport confisqué, il n'a cependant pu venir présenter lui-même à Cannes «East Palace, West Palace», le premier film chinois à traiter ouvertement de l'homosexualité.

Le dispositif narratif rappelle «Garde à vue». Toute une nuit, un jeune gay af-

fronte le mépris du policier qui l'a interpellé en train de draguer avec d'autres dans un parc public. «Vous n'êtes ni des hommes, ni des femmes: des déchets sociaux», avaient craché les pandores.

Sommé d'avoir honte et de retrouver le «droit chemin», l'efféminé A-Lan explique posément que c'est peine perdue. Il a déjà passé par les programmes de rééducation locaux: bouffe immonde en regardant des vidéos homos, petits plats délicieux en visionnant des films hétéros. Mais cet écrivain marié aime toujours les garçons.

Avec une insistance sus-

pecte, le policier réclamera davantage de détails. A-Lan a l'habitude de prendre des coups et de tirer un plaisir masochiste des humiliations qu'il endure. «J'aurais préféré ne pas venir au monde. Mais cette épreuve donne un sens à ma vie», dit A-Lan. Sa confession crédible met au défi le policier de se reconnaître lui aussi «différent».

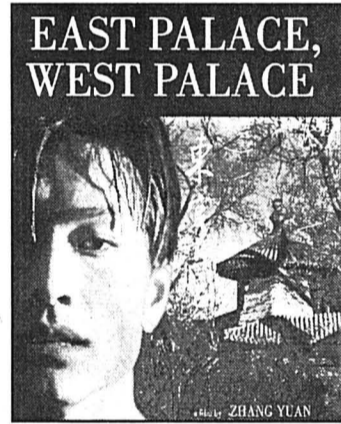
Avenir difficile

L'avenir de Zhang Yuan s'annonce pavé d'embûches. Non seulement ses films ne peuvent pas être distribués en Chine, mais il figure sur la liste noire des réalisateurs auxquels il est interdit de

fournir de la pellicule ou le moindre matériel. Depuis juillet 1996, la législation empêche qu'un film soit réalisé en Chine hors du giron des studios. Elle prohibe l'envoi de pellicule hors des frontières, au cas où la production se termine à l'étranger. Si «East Palace, West Palace» a pu être montré à Cannes, c'est que les rushes avaient été envoyés en France juste avant.

A quelques semaines de leur retour dans le giron politique chinois, les réalisateurs «privilegiés» à Hong Kong, tel Wong Kar-Wai, ont du souci à se faire...

CHG



«East Palace, West Palace» est le premier film chinois à traiter ouvertement de tabou de l'homosexualité.

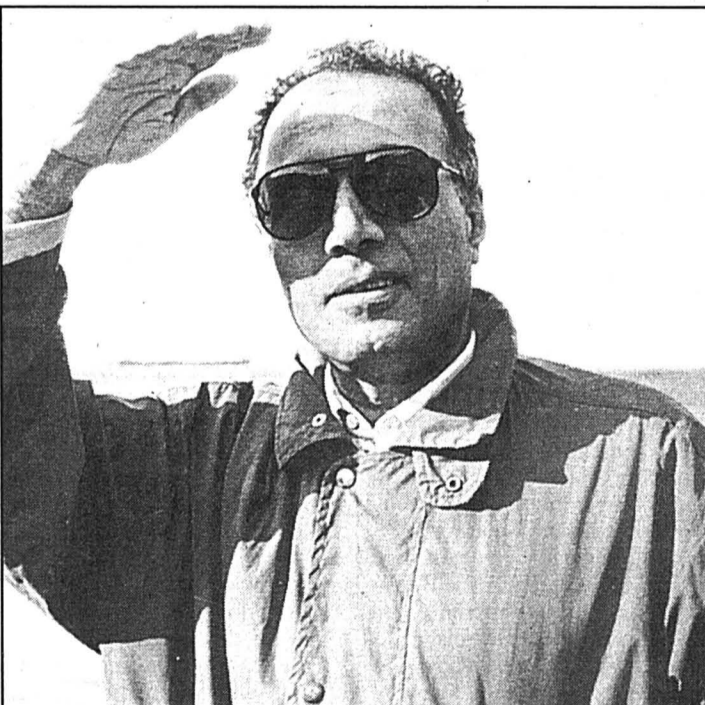
photo sp

Un film iranien longtemps attendu sur la Croisette

Après de longues incertitudes, «Le goût de la cerise» a finalement été projeté hier en compétition à Cannes. Les autorités iraniennes avaient d'abord dit non. Censure? Il est d'usage que les films iraniens passent en priorité au festival de Téhéran, en février. Bien que terminé depuis août, le film n'a pas été montré à cette occasion. Alors?

Une ferme intervention diplomatique française a été nécessaire pour permettre à Abbas Kiarostami de venir présenter son film sur la Croisette. Le Ministère iranien des Affaires étrangères aurait avisé celui de la «culture et de la bonne conduite islamique» qu'il était dommageable pour les intérêts de la nation qu'elle ne soit pas représentée au Festival.

Sous les ors de sa délicate lumière crépusculaire, «Le goût de la cerise» est un film qui tourne en boucle sur une douleur qui ne dira jamais son nom. Au volant de sa Range Rover, un homme au regard éteint est assailli par les passants. «Tu veux des ouvriers?» Oui, l'homme cherche un ouvrier. Il lui demandera de jeter vingt pelletées de terre dans un trou, à l'aube. Dans ce



L'Iranien Abbas Kiarostami s'est placé sur le fil du rasoir en traitant du suicide.

photo a

trou, l'homme aura pris place la veille en avalant une dose de barbituriques...

Confrontés au tabou du suicide, les candidats se défilent. Un séminariste invoque le Coran. «Ecoute, si je voulais un sermon, je me serais adressé à

quelqu'un qui a fini ses études», coupe le suicidaire. «Ne pas être heureux, c'est un péché aussi.» La dissuasion portera-t-elle ses fruits? Sur le fil du rasoir, Kiarostami se refuse à trancher...

CHG

Plaidoyer égyptien pour la liberté d'expression

Sur la dernière image du «Destin», le cinéaste Youssef Chahine signe la phrase qui résume son film: «La pensée a des ailes. Nul ne peut l'empêcher de s'envoler.» Venant d'un Egyptien, ces deux heures de plaidoyer pour la liberté d'expression ne pouvaient pas mieux tomber au 50e Festival de Cannes.

La censure? Jo Chahine connaît. A 71 ans et 33 longs métrages, ce petit homme fluët est pourtant la statue du commandeur d'un cinéma égyptien nostalgique de son glorieux passé. Son avant-dernier film, un péplum inspiré des récits bibliques, a été interdit après neuf semaines d'exploitation: «Un avocat a lancé un procès en disant qu'on n'avait pas le droit de représenter un prophète au cinéma», se souvient Chahine, qui fut élevé par les Frères dans une Alexandrie multireligieuse.

Vexé, le cinéaste réagit avec «Le destin»: «Je sais ce que c'est qu'un autodafé, une dérive vers l'intolérance. J'ai voulu mettre toute ça en scène et j'ai repensé à un vieux rêve: faire un film sur l'âge d'or de

l'Islam, l'Islam andalou, l'Islam de la tolérance».

Ballets musicaux

Rien n'est plus casse-gueule que le «film à message politiquement correct». C'était oublier la faconde orientale de Chahine. Le cinéaste d'«Alexandrie pourquoi?» et de «Adieu Bonaparte» déjoue tous les pièges dans une film à costumes jalonné de ballets musicaux.

Pour mieux éclairer notre présent, «Le destin» remonte au XIIe siècle, à l'époque du philosophe musulman Averroès. Au Languedoc, l'Eglise brûlait le traducteur de ce sage musulman. Cordoue l'andalouse était alors sous la férule du calife El-Mansour. Si le film laisse entendre que musulmans, gitans et chrétiens y vivaient en bonne intelligence, il est d'autant plus crédible qu'il n'occulte pas les conflits.

«Le destin» nous plonge dans une matière foisonnante, hétérogène, dans un magma de traits d'esprit, de réprimandes passionnées et de danses chatoyantes. Du calife, Chahine moque la vanité de l'homme qui veut avoir raison «même quand il pète». Des

jeunes gens endoctrinés par une secte intégriste, il stigmatise la dérisoire prétention au savoir, alors qu'ils ne sauraient réciter qu'un poème et deux sourates.

«Vous dites que vous savez! Mais que connaissez-vous des mathématiques, de la philosophie, de la chimie... et de l'amour?», lance du reste le bouillant Averroès à un jeune fondamentaliste. Pour lui, croyant se conjugue avec savaient. Face à ses agresseurs, le sage oppose sa magnanimité: «La Révélation est réservée aux être doués de raison, pas aux insensés.»

Chahine crie qu'une culture mise sous l'éteignoir meurt de sa belle mort. Il faudrait supprimer les réjouissances? L'Alexandrin fait danser la vie. Le film atteint à l'universel par sa capacité à transcender le temps et les frontières. Menacés de «fatwa», les livres d'Averroès sont copiés, dissimulés, transportés clandestinement en lieu sûr. Ils échapperont au bras armé.

«La connaissance n'a pas de frontières. Elle appartient à tout le monde», rappelait un Chahine ému après la projection.

CHG

Bilatérales Feu vert des partis

Le Conseil fédéral doit défendre une ligne dure dans les négociations bilatérales avec l'UE dans le domaine des transports terrestres. Les quatre partis gouvernementaux l'ont soutenu hier pour qu'il obtienne un maximum. Ils veulent éviter un référendum.

Les négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE) ont dominé les entretiens de Watteville entre une délégation du Conseil fédéral et les quatre partis gouvernementaux (PS, PRD, PDC, UDC), a indiqué le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova. Les partis ont donné leur feu vert à la stratégie du Conseil fédéral pour la fin des négociations.

Les quatre partis ont souhaité que les négociations aboutissent avant la pause de l'été, soutenant la volonté en ce sens du gouvernement. L'UDC et le PRD ont toutefois estimé qu'il était plus important d'obtenir un bon résultat que de terminer à tout prix sous la pression du temps, a précisé Ueli Maurer, président de l'UDC.

Les partis ont renoncé à fixer au Conseil fédéral la hauteur des taxes routières pour les camions de 40 tonnes. Ils veulent que les taxes couvrent le coût du transfert des camions de la route au rail, sans que la Confédération soit obligée de subventionner le rail, a expliqué M. Maurer.

Par ailleurs, les partis gouvernementaux soutiennent la Fondation de solidarité dans le sens d'une œuvre d'avenir. Ils s'inquiètent cependant du soutien insuffisant que rencontre la fondation auprès de la population./ats

Autoroutes Explosion des coûts à contrecarrer

Selon la Commission de gestion du Conseil, les coûts de construction des autoroutes «ne constituent pas à proprement parler un problème», même s'il sont devenus «faramineux», et les délais de construction, certes très longs, «s'expliquent». Néanmoins, des corrections doivent être rapidement apportées car «il n'est pas tolérable, que les coûts continuent d'explorer et les retards de s'accumuler ou que les défauts constatés se répètent lors d'autres grands travaux de génie civil».

Telles sont, pour l'essentiel, les conclusions du rapport présenté hier à Berne par la Commission de gestion du Conseil national, présidée par Max Duenki (PEP/ZH). Le catalogue des recommandations, adressées au Conseil fédéral, comprend dix points touchant notamment aux normes techniques, au financement, à la fixation de délais et à l'élaboration d'un indice des prix de la construction. Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a d'ores et déjà accepté de tenir compte de ces recommandations.

La commission avait pour mandat de répondre à une question: quelles sont les raisons qui expliquent que le réseau des routes nationales ne soit pas réalisé dans les délais et aux coûts prévus? Pour y répondre, elle a utilisé un rapport de l'Organe parlementaire de contrôle de l'administration fédérale (OPCA) - rapport qu'elle critique - de nom-



Le radical genevois Peter Tschopp (à gauche) et l'évangélique zurichois Max Duenki ont livré hier la conclusion de leur rapport. photo Keystone

breuses auditions et des visites sur le terrain, en particulier en Suisse romande.

Sans les désagréments

Tout au long de ses travaux - note-t-elle dans ses conclusions - la commission a fait un même constat. Tout le monde veut, en Suisse, un bon réseau de communication et l'achèvement du programme de construction des routes nationales. Toutefois, tout le monde est prêt à entreprendre toutes les démarches possibles pour ne pas voir ces routes, ne pas les entendre, en bref, ne pas les subir. Tout le monde, au-

jourd'hui, veut que les autoroutes soient intégrées au paysage et provoquent un minimum de désagréments.

Ce sont donc principalement - selon la commission - la multiplication des réserves et des oppositions, d'une part, et, d'autre part, des normes et exigences techniques et environnementales qui ont fait exploser les coûts de construction des autoroutes. Le critère principal du coût, c'est avant tout le choix du tracé et du profil en long. Pour un profil à niveau, le coût par kilomètre a été multiplié par dix depuis les années 60, voire par 20 s'il y a un ouvrage d'art. Un

tunnel simple coûte aujourd'hui près de 80 millions de francs par kilomètre et jusqu'à 150 millions de francs ou davantage en zone urbaine.

En 1960, le coût global du réseau autoroutier était estimé à environ 6 milliards de francs. Sept ans plus tard, ce coût avait grimpé à 15 milliards. Aujourd'hui, il a passé à plus de 60 milliards. Le coût par kilomètre, de 2.4 millions au début des années 60, a passé à 50 millions au début des années 90 et finira très probablement vers 80 millions ou davantage à l'achèvement du réseau./ap

Krüger Retour à la case départ

Le magnat de l'immobilier en faillite Peter Krüger, extradé jeudi des Caïmans, est arrivé à Zurich-Kloten hier après-midi, à bord d'un vol Swissair en provenance de New York. Deux fonctionnaires de la police municipale bernoise l'attendaient à l'aéroport pour l'emmener en voiture à Berne.

L'extradition en Suisse de Krüger était attendue depuis le 20 mars dernier, car l'homme d'affaires lui-même s'était déclaré prêt à revenir de son propre gré. Les Caïmans avaient rejeté une première demande d'extradition suisse

pour vice de forme. La deuxième requête avait été acceptée par un tribunal de Georgetown le 1er avril.

Krüger s'était installé aux Caïmans avec son épouse en 1993. En novembre de la même année, la faillite de son empire immobilier avait été ouverte, suivie, en février 1994, de l'ouverture d'une procédure pénale. La justice bernoise accuse l'homme d'affaires d'escroquerie, de gestion déloyale, de faillite frauduleuse et de faux dans les titres. Les montants en jeu sont de près de 24 millions de francs, qu'il aurait mis à l'abri avant de se réfugier aux Caïmans./ap

Blue Window Télécom PTT a violé la loi sur les cartels

Télécom PTT a discriminé les fournisseurs d'accès privés (ISP) à Internet en subventionnant indirectement sa plate-forme multimédia d'accès Blue Window, estime la Commission de la concurrence. Les Télécom réfutent «catégoriquement» cette accusation. Ils ont déposé un recours contre la décision de la Commission.

Selon la Commission de la concurrence, les Télécom ont violé la loi sur les cartels en profitant de leur situation de monopole en matière de téléphonie. Télécom PTT a, au moins temporairement, sub-

ventionné indirectement son propre service Blue Window, ce qui représente une discrimination des ISP privés, indique-t-elle dans un communiqué publié hier. Les Télécom ont toutefois changé de comportement durant l'enquête, c'est pourquoi il n'existe plus actuellement de pratique illégale.

Tarif local

Les abonnés au service d'accès au réseau internet Blue Window, lancé en septembre 1996, paient un tarif unique équivalent pour les communications passant par le réseau téléphonique. Durant la pé-

riode de lancement, Télécom PTT a discriminé les autres fournisseurs d'accès en réservant les numéros 0842 du service «Swissfirstline» et en ne donnant pas suffisamment de renseignements à ce sujet, estime la Commission de la concurrence.

Télécom PTT réfute dans un communiqué publié hier l'accusation d'avoir discriminé les ISP. Certes, Télécom PTT a investi des sommes importantes pour préparer le lancement de son service, mais il ne s'agissait en aucun cas, même temporaire, d'un financement croisé, précise le communiqué./ats

Vaud Manif paysanne



Entre 30 et 40 agriculteurs ont manifesté hier matin devant le centre Migros de Romanel (VD). Ils ont informé les consommateurs sur la formation des prix des produits agricoles en Suisse. Ils ont distribué des fruits et des tracts. Une action similaire a été menée devant le centre Coop Ryfflihof à Berne. photo Keystone

Presse Sources protégées

Les journalistes ne doivent divulguer leurs sources qu'en cas d'urgence ou d'infraction pénale grave. La proposition de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats est plus libérale que celle du National s'agissant du droit de refuser de témoigner. Selon la décision de la commission, réunie jeudi et hier à Berne, il appartiendra au juge de trancher entre l'intérêt de la protection des sources et celui de la poursuite pénale. Il sera toutefois limité dans sa liberté de décision. Comme le National, la commission des Etats tient en outre à la norme pénale sur la publication de documents officiels secrets./ats

Transports Rencontre annulée

La rencontre entre le commissaire européen Neil Kinnock et les ministres des Transports de cinq pays prévue le 26 mai à Lucerne est annulée. Bruxelles en a informé Berne jeudi. La date serait mal tombée, à trois jours du Conseil extraordinaire des ministres des Quinze consacré aux négociations avec la Suisse. Neil Kinnock aurait dû rencontrer le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et ses homologues français, italien, autrichien et néerlandais. La réunion consacrée aux problèmes des transports dans les Alpes était prévue dans le cadre du Congrès international des chemins de fer, qui se déroule à Lucerne du 26 au 28 mai./ats

Drogue Réseau démantelé

Un réseau de trafiquants de drogue a été démantelé dans les cantons de Berne et Lucerne. 15 personnes, en majorité des Serbes et des Macédoniens, ont été arrêtées. 27,5 kilos de drogue dure, des armes ainsi que plus de 100.000 francs ont été saisis, ont indiqué hier les polices des deux cantons. Huit des 15 trafiquants ont déjà été appréhendés en février dans le canton de Berne, précisément à Herzogenbuchsee, Aarwangen, Niederbipp et Langenthal. Deux autres ont été pincés par la police lucernoise en mars après avoir pris livraison de 25 kilos d'héroïne remis par un convoyeur slovène dans un restaurant du canton de Zurich./ap

Imposition Sénateurs davantage consensuels

La Commission économique du Conseil des Etats s'est montrée, hier, plus consensuelle que le National fin avril. D'accord pour alléger l'imposition des entreprises, mais en intégrant formellement au projet une compensation financière pour les caisses fédérales, par un droit de timbre sur les primes d'assurance vie. Ce sera tout ou rien.

Fin avril, le Conseil national avait approuvé une série de mesures fiscales, jugées nécessaires et urgentes, en faveur de la place économique suisse. Il s'agissait de supprimer, de réduire ou de réaménager l'imposition des sociétés. On favorisait ainsi les holdings ou les PME, mais aussi les entreprises dynamiques mais peu capitalisées.

Le manque à gagner, pour la Confédération (et en partie pour les cantons) se chiffrait à 420 millions par an. En compensation, le Conseil fédéral voulait prélever un droit de timbre de 2,5% sur les primes d'assurance vie. Le National avait corrigé en ciblant la ponction aux primes uniques. Gain pour la Confédération: 125 millions au lieu de 250.

En outre, le National avait sorti ce dernier élément du paquet. Autrement dit, un référendum lancé par les assurances ne risquait pas de faire tomber l'ensemble du projet fiscal. La gauche avait alors accusé la droite de se désintéresser d'avance de ces 125 millions, dont les caisses fédérales ont pourtant bien besoin.

Décision politique

Hier, la commission des Etats a changé certains éléments techniques dans la première partie, sans modifier l'essentiel. En revanche, elle a remis le volet sur les assurances dans le paquet, aux côtés des allègements fiscaux. De quoi donner une garantie à la gauche (et à la Confédération), mais aussi montrer aux assurances qu'elles assumeraient une lourde responsabilité en faisant tomber l'ensemble du projet par un référendum.

En commission, cette décision à caractère politique a été prise par 7 voix contre 3. Rien n'est donc joué. Le plénum se prononcera début juin.

FNU

BRÈVES

PUBLICITÉ



**1997:
Importante
réduction de prime
grâce
à la ristourne!**

Case postale, 8023 Zurich
Tél.: 01 251 71 72 Fax: 01 261 10 21



**Suisse
Grêle**

Zaire Le maréchal-président Mobutu renonce à tous ses pouvoirs

Le président zairois Mobutu Sese Seko a renoncé hier à tous ses pouvoirs. Le vieux dictateur a quitté Kinshasa pour sa résidence de Gbadolite, dans le nord du pays. Toutefois, a-t-on appris hier en fin de soirée, les rebelles ont rejeté la déclaration de Mobutu et exigé la reddition de l'armée. En Suisse, Berne a ordonné la saisie de la villa de Mobutu à Savigny (VD).

Le président Mobutu ne prendra plus désormais aucune part dans la conduite des affaires de la nation, a annoncé le gouvernement zairois dans un communiqué. «Pour ne pas apparaître comme un obstacle à une solution négociée et à l'ordre constitutionnel le président a décidé de se tenir à l'écart», indique le texte.

Le porte-parole du gouvernement, Kin-Kiey Mulumba, a lu le communiqué sur les clauses de la Constitution zairoise émettant la décision de Mobutu et la conservation de son titre de président. Le gouvernement du Zaire est désormais entre les mains du premier ministre Likulia Bolongo. Agé de 66 ans, Mobutu Sese Seko a dirigé le Zaire pendant 32 ans de pouvoir quasi-absolu.

L'archevêque de Kisangani, Mgr Laurent Monsengwo, élu la semaine dernière à la prési-

dence du Haut Conseil de la république-Parlement de transition (HCR-PT), entamera des négociations avec le chef de l'Alliance rebelle des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaire (AFDL), Laurent-Désiré Kabila. Il s'agit d'établir une nouvelle autorité de transition et de préparer des élections, a précisé M. Kin-Kiey.

Kabila exige davantage

Mais les rebelles zairois de l'Alliance dirigée par Laurent-Désiré Kabila ont exigé hier «la reddition inconditionnelle de l'armée zairoise». Ils ont rejeté la déclaration du gouvernement zairois annonçant que le président Mobutu ne prendrait désormais aucune part dans la conduite des affaires du pays.

Le «ministre» des Affaires étrangères de M. Kabila, Bizima Karaha, a au nom de l'Alliance «catégoriquement rejeté» la proposition de participer actuellement à un gouvernement. Cela alors que les forces rebelles se trouvaient à moins de 60 km de Kinshasa.

Soutien américain

M. Karaha a demandé aux forces zairoises de «déposer les armes» et de «se rendre sans condition». Il a également demandé à la population de Kinshasa de ne pas sortir et de rester calme. Selon lui, Laurent-Désiré Kabila doit

s'adresser aux habitants de la capitale zairoise aujourd'hui.

De leur côté, les Etats-Unis se sont dits prêts à soutenir financièrement la transition démocratique au Zaire, et en particulier l'organisation d'élections. Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a cependant précisé que Washington n'avait «pas fait pour l'instant de promesse financière précise» à Laurent-Désiré Kabila.

Il a confirmé que les Etats-Unis cherchaient à organiser des discussions entre les rebelles et les militaires zairois pour éviter un assaut contre la capitale qui mettrait en danger ses cinq millions d'habitants. Il a invité M. Kabila à «tout faire pour éviter une effusion de sang et à contacter les responsables zairois qui se trouvent encore à Kinshasa afin de conclure un arrangement militaire pour une transition pacifique».

Villa en Suisse saisie

Autre signe de la fin de l'ère de Mobutu, le gouvernement suisse a ordonné la saisie «à titre conservatoire» de la villa que possède le président zairois à Savigny. Berne répondait à une demande d'entraide judiciaire présentée par le procureur général de Lubumbashi visant à obtenir le gel des avoirs de M. Mobutu en Suisse.

Le domaine est estimé à 8 millions de francs. La de-



Le président a quitté hier sa capitale sous bonne escorte.

photo Keystone-EPA

mande d'entraide ne contient pas une description suffisante des avoirs à geler pour adopter d'autres mesures. La fortune personnelle du maréchal, placée un peu partout dans le monde, était évaluée à quatre milliards de dollars vers le milieu des années

1980. On pense qu'elle a fortement diminué depuis.

Pas d'évacuation

Aucune évacuation des quelque 50 Suisses résidant à Kinshasa n'était prévue. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'en-

visage pas non plus d'évacuer la capitale zairoise pour l'instant. En cas de violences, si les conditions de sécurité restent acceptables à Kinshasa, l'organisation prévoit d'intervenir aux côtés de la Croix-Rouge zairoise./ats-afp-reuter

Pékin Chirac défend les droits de l'homme

Après avoir récolté la veille des contrats commerciaux, Jacques Chirac s'est fait hier à Pékin le défenseur de l'Etat de droit et des droits de l'homme. Le président français a réaffirmé le bien-fondé de la politique de dialogue avec la Chine sur ces sujets, qui lui vaut les critiques de ses partenaires européens.

Au deuxième jour de sa visite, Jacques Chirac a signé avec son homologue Jiang Zemin une déclaration conjointe qui, aux yeux de la partie chinoise, a la même portée que le «partenariat stratégique» conclu en avril avec la Russie.

Acte «considérable»

M. Chirac a salué cet acte «historique et considérable» des autorités chinoises, soulignant qu'il correspondait au passage d'une «stratégie de confrontation à une stratégie de dialogue». La France a été mon-

trée du doigt, notamment par le Parlement européen, pour avoir refusé de coparrainer un projet de texte de l'Union européenne condamnant la Chine devant la Commission des droits de l'homme de l'Onu.

Jacques Chirac a confirmé avoir évoqué les droits de l'homme avec ses trois principaux interlocuteurs, le président Jiang Zemin, le premier ministre Li Peng et le président de l'Assemblée populaire Qiao Shi. Le ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette s'est activé en faveur de dix-sept dissidents chinois. Parmi eux figurent Wei Jingsheng, du Mouvement de la démocratie moderne, et Wang Dan, un des leaders de la contestation étudiante de juin 1989.

Le président a aussi encouragé le dialogue entre les autorités chinoises et le dalaï-lama sur le Tibet. Le dalaï-lama, a-t-il dit, est une «personnalité modérée» et qui «souhaite le dialogue»./ats-afp-reuter

Belfast Blair tend la main au Sinn Fein

Le premier ministre britannique Tony Blair a amorcé hier une nouvelle phase des relations entre Londres et les républicains nord-irlandais. Il a accepté le principe d'une rencontre entre ses ministres et le Sinn Fein. La réunion pourrait avoir lieu avant même un cessez-le-feu formel de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Se disant favorable à une forme d'autonomie dans une province restant partie intégrante du Royaume-Uni, il a appelé le gouvernement irlandais à retirer de sa Constitution, «en un geste destiné à instaurer la confiance», l'article qui appelle à une Irlande réunifiée.

«Je suis prêt à autoriser des responsables à rencontrer le Sinn Fein, pourvu que des événements sur le terrain, ici ou ailleurs, ne l'interdisent pas», a déclaré Tony Blair dans un discours à Belfast. Il effectuait son pre-

mier déplacement officiel en qualité de chef du gouvernement.

Cette proposition représente une rupture avec la politique officielle britannique depuis la fin du cessez-le-feu de l'Ira en février 1996, qui interdisait tout contact entre représentants de Londres et des républicains irlandais.

Rendant un hommage appuyé à l'action menée dans la province par son prédécesseur, le conservateur John Major, il a estimé que «c'était le bon moment pour mettre le passé derrière nous».

Le discours de Tony Blair sur l'Ulster a été accueilli favorablement par le principal parti catholique (SDLP). Le

premier ministre «a ouvert la porte à une paix durable et je crois que le Sinn Fein devrait saisir son offre immédiatement», a estimé le catholique modéré John Hume. Le leader du premier parti unioniste nord-irlandais, David Trimble, a aussi accueilli favorablement les propos de Tony Blair./afp-reuter

Profitant de la classique période d'état de grâce, étant au surplus assuré d'une majorité confortable aux Communes, Tony Blair tâche de mettre en œuvre une politique novatrice non dépourvue de réalisme. Son ouverture en direction des républicains nord-irlandais s'inscrit dans cette optique.

Commentaire Subtil

Après avoir promis un référendum aux Ecossais et

aux Gallois, qui pourront décider de la création de parlements régionaux, le nouveau premier ministre ne pouvait faire moins que manifester sa sollicitude envers l'Ulster. La situation de cette province est toutefois particulière. D'une part, elle a déjà connu un régime d'autonomie, rendu impraticable du fait de la violence. D'autre part, tout référendum institutionnel ne pourrait que refléter une disparité largement favorable aux protestants loyalistes.

Aussi bien Tony Blair ne propose-t-il rien de nouveau sur le fond; l'Irlande du Nord, partie intégrante du Royaume-Uni, reste gouvernée par Westminster. D'où la sérénité affichée par les unionistes. En revanche, la manière change. Le Sinn Fein n'est plus diabolisé. Ce faisant, le chef du gouvernement britannique crédite l'aile politique de l'Ira d'une maturité qu'elle devra maintenant démontrer. Matois, ce Tony Blair.

Guy C. Menuisier

BRÈVES

Sécurité Accord entériné par l'Otan

L'Otan approuve l'accord avec la Russie. Le Conseil a entériné hier le document baptisé «Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'Otan et la Fédération de Russie». Ce document, qui ouvre la voie à l'élargissement de l'Alliance atlantique à l'Est, sera signé à Paris par les dirigeants russe et alliés le 27 mai. L'Acte fondateur prévoit un mécanisme de consultation et de codécision entre l'Otan et la Russie sur de nombreux dossiers intéressant la sécurité. L'Alliance assure qu'elle ne déploiera pas d'armes nucléaires sur le territoire des futurs membres./reuter

Irak La frappe turque



L'armée turque poursuivait hier son incursion en Irak contre les rebelles kurdes. photo Keystone-AP

Grèves Trafic ferroviaire perturbé

La grève des contrôleurs de la SNCF a été reconduite hier dans la plus grande partie de la France. Le trafic ferroviaire avec la Suisse sera encore fortement perturbé aujourd'hui. La circulation des trains entre la Suisse et l'Italie sera par ailleurs entravée de lundi à mercredi en raison d'une grève du personnel des chemins de fer italiens. Hier le trafic a été perturbé surtout aux points frontière de Bâle et Genève. Aujourd'hui, les désagréments concerneront principalement les liaisons avec Genève./ats

Angleterre Drôle d'éducation sexuelle

Une mère a retiré jeudi sa fille de 15 ans d'une école de Plymouth, dans le sud-ouest de l'Angleterre, pour protester contre les cours d'éducation sexuelle. Ceux-ci prévoient des jeux de rôle pour les élèves tels que celui d'une prostituée, d'un bisexuel ou d'un malade du sida. L'école défend néanmoins le contenu des cours, l'objectif étant, selon ses responsables, de faire comprendre aux enfants ce que signifie la discrimination. La mère de famille indignée n'a pas été convaincue par cette explication./afp

Athènes Grève malodorante

La capitale grecque croule sous les poubelles. Les éboueurs sont en grève depuis six jours. La municipalité a précisé hier que près de huit mille tonnes de débris s'entassaient sur les trottoirs. Cela menace la santé publique, sans compter l'odeur pestilentielle par une température qui avoisine les 30 degrés. Les touristes en sont réduits à enjamber des tas d'ordures pour pénétrer dans les musées et visiter les sites archéologiques. A l'origine de cette grève: les éboueurs municipaux réclament la titularisation d'une centaine de leurs collègues en contrat précaire./reuter

MADAME, MADEMOISELLE

Intéressée à présenter à vos connaissances nos sous-vêtements exclusifs? Produits avantageux et de qualité. Commissions très importantes, jusqu'à 40%. Séance d'information libre au CINE QUA NON, rue Mauborget, à Lausanne, le samedi 24 mai à 9 heures.

276-038254-ROD

Renseignements complémentaires: 021/803 24 43

URGENT! Nous cherchons pour des missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électriciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers.

Montage C. Ruetsch, Moutier, tél. 032 493 71 71; Delémont, tél. 032 422 06 93; Neuchâtel, tél. 032 727 50 55; Fribourg, tél. 026 323 12 15.

160-721234/44

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

APPEL

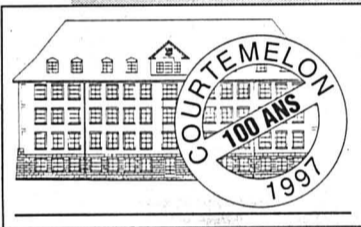
Centenaire de l'Institut agricole du Jura Courtemelon 1997

Les organisateurs de ce jubilé ont élaboré un vaste programme de manifestations parrainées par la Chambre jurassienne d'agriculture.

En 100 ans d'existence, 2700 élèves ont reçu une formation agricole de base et 1400 jeunes filles se sont vu attribuer un diplôme en économie familiale. Commémorer et fêter, c'est également se réjouir d'accueillir, sur le site de Courtemelon, toutes celles et ceux qui ont voué une attention particulière à leur formation.

Les organisateurs du Centenaire ont fait parvenir le programme des manifestations à une grande majorité de diplômés. Toutefois, certaines adresses n'ont pas pu être actualisées et plusieurs diplômés n'ont pas reçu le programme des manifestations.

C'est la raison pour laquelle nous invitons les diplômés n'ayant pas reçu ledit programme ni l'invitation à participer à la journée de l'Amicale des anciennes et anciens élèves de Courtemelon, à contacter l'Institut agricole du Jura (tél. 032 421 72 18), afin d'obtenir toutes informations utiles pour être de la partie si le cœur et l'intérêt sont là.



14-897

Inscription aux cours obligatoires des nouveaux apprentis

ANNÉE SCOLAIRE 1997-1998

MERCREDI 21 MAI entre 14 et 17 h

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois



C P L N

Les élèves se muniront de la formule d'inscription remise par leur maître d'apprentissage, de deux photographies, de leur carnet de vaccination et d'argent pour le paiement du forfait.

ECOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE - EPC

ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS - EAM

ECOLE TECHNIQUE - ET

ECOLE CANTONALE DES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE ECMTN - CERNIER

Halle omnisports, Pierre-à-Mazel 14, Neuchâtel

Pour les apprentis:

- Employés de commerce
Employés de bureau
Vendeurs
Gestionnaires de vente

Pour les apprentis:

- Boulangers
Boulangers-pâtisseries
Confiseurs-pâtisseries-glaciers
Cuisiniers
Sommeliers
Coiffeurs
Employés de ménage collectif
Dessinateurs en bâtiment
Dessinateurs en génie civil
Dessinateurs en aménagement du territoire
Dessinateurs-géomètres

Pour les apprentis:

- Dessinateurs de machines
Automaticiens
Electroniciens
Informaticiens
Laborants en chimie et en métallurgie

Pour les apprentis:

- Agriculteurs
Employées de maison
Fleuristes
Forestiers-bûcherons
Horticulteurs
plantes en pots
paysagistes
plantes vivaces
pépiniéristes

Le directeur: R. MERCIER

Le directeur: J.-C. GOSTELI

Le directeur: P. GREMAUD

Le directeur: J.-C. GOSTELI

Tél. (032) 717 4000

Tél. (032) 854 05 00

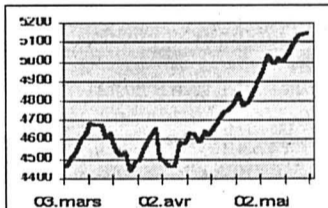
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la direction de l'école concernée.

Tous les nouveaux élèves doivent être inscrits et sont tenus de suivre les cours professionnels dès la rentrée scolaire.

28-88586

BOURSE

SWISS MARKET INDEX

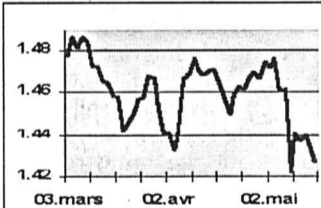


Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

Table of stock indices including Zürich, New-York, and Paris with current and previous values.

DOLLAR US



TAUX DE REFERENCE

Table of reference rates for various banks and financial institutions.

Table listing various companies and their stock prices, including Micronas, Mikron Holding, etc.

CERTIFICATS SUISSES

Table of Swiss certificates of deposit with company names and prices.

AFRIQUE DU SUD

Table of South African stocks and companies.

FONDS DE PLACEMENT

Table of investment funds including OBLIGATAIRE, MARCHE MONETAIRE, and ACTIONS.

FONDS IMMOBILIERS

Table of real estate funds including IFCA and PIECES (Source Videotex).

OR-ARGENT

Table of gold and silver prices with buy and sell rates.

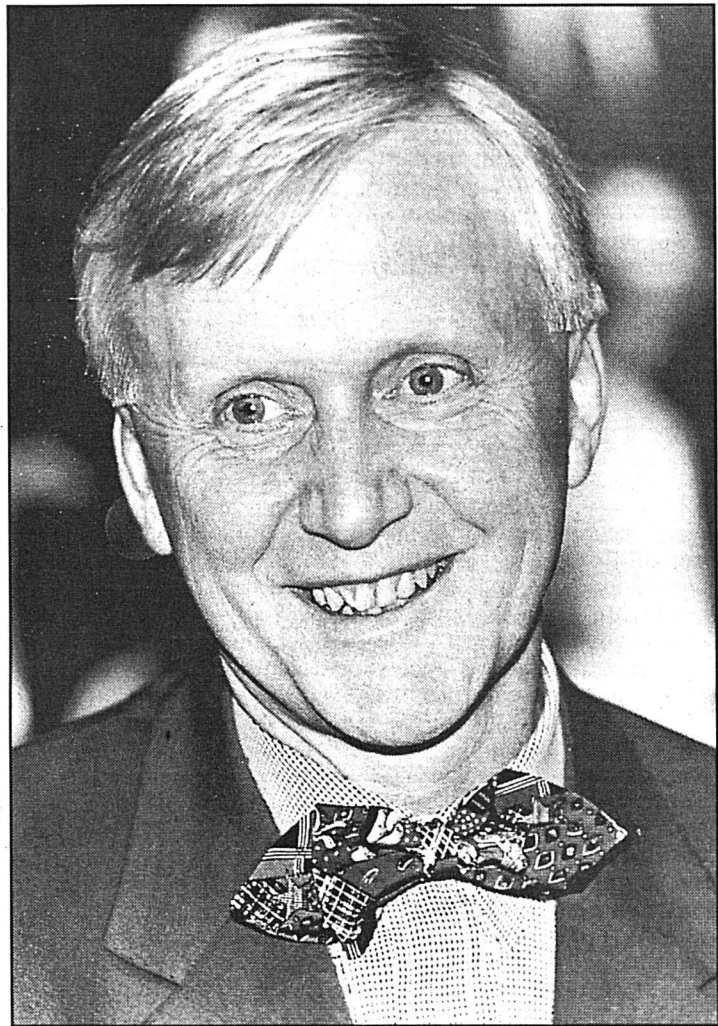
BILLETS (Source: Videotex)

Table of banknotes from various countries like USD, DEM, FRF, etc.

DEVICES (Source: Videotex)

Table of exchange rates for various currencies.

BZ Ebner met le grappin sur la Winterthur



Martin Ebner, patron du groupe BZ, toujours à l'offensive. photo ASL-a

Le groupe BZ de Martin Ebner a acquis au cours des premiers mois de l'année 20% des actions de la Winterthur. Les trois quarts de ces actions ont été placés dans les sociétés de participations de Martin Ebner. Le quart restant a été acquis pour le compte des clients du groupe BZ.

Après avoir pris une participation dans la Zurich Assurances, le groupe BZ s'engage dans une nouvelle grande compagnie, a indiqué le groupe hier au cours d'une conférence de presse à Zurich. Cette participation a été financée pour l'essentiel par la vente d'actions au porteur de l'Union de Banques Suisses (UBS). Toutefois, l'opération ne remet pas en question la participation du groupe dans l'UBS.

Les actions de la Winterthur ont été placées dans les sociétés BK Vision (7%) et Stillhalter Vision (7,5%). Les 5,5% restants sont revenus en dépôt aux clients du groupe.

Changement chez Gas Vision

En revanche, des changements sont à prévoir pour Gas Vision, société de participations, qui investit dans le secteur du gaz industriel. Gas Vi-

sion est le principal actionnaire de la compagnie suédoise AGA, dont les performances sont toujours aussi décevantes, indique Martin Ebner. Pour contrebalancer cet effet, la société du groupe BZ prévoit de prendre de nouvelles participations dans d'autres compagnies européennes de gaz.

En outre, Gas Vision cédera sa participation dans ASG, l'une des premières sociétés de transport de gaz d'Europe du Nord. A cet effet, BZ Holding reprendra l'ensemble des actions détenues par Gas Vision dans ASG. Les actionnaires de Gas Vision auront la possibilité d'acquiescer les actions aux mêmes conditions.

Réinvestissement du capital

Pour la société Stillhalter Vision, Martin Ebner propose un modèle de réinvestissement des dividendes. Un remboursement du capital de 150 millions est prévu le 26 mai. Pour rendre le réinvestissement intéressant, la BZ Bank renoncera le même jour à prendre une commission de bourse sur les transactions des actions au porteur de Stillhalter Vision./ats

Apprentis Un sur trois sur le carreau

La demande de places d'apprentissage dépasse toujours l'offre en Suisse. A la mi-avril, il manquait encore 3500 places, selon une enquête publiée hier par l'Ofiamt. Deux mois plus tôt, le déficit était de 4400 places. Près d'un jeune sur trois n'avait pas encore trouvé de solution.

plique notamment par le fait que quelque 6000 jeunes ont choisi entre-temps des solutions scolaires intermédiaires ou autres stages et séjours à l'étranger. En revanche par rapport à février, l'offre des entreprises a encore diminué de deux points, ce qui est dans la marge d'erreur statistique de l'enquête, note l'Ofiamt.

Dans toute la Suisse, plus de 61.000 places d'apprentissage sont à disposition des jeunes, soit 4,5% de moins qu'en 1996, indique le 2e baromètre des places d'apprentissage réalisé à la mi-avril sur mandat de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt). Plus des deux tiers (44.000) sont déjà repourvues, alors que 17.000 restaient encore ouvertes à 20.500 jeunes toujours à la recherche d'une place.

Solutions intermédiaires

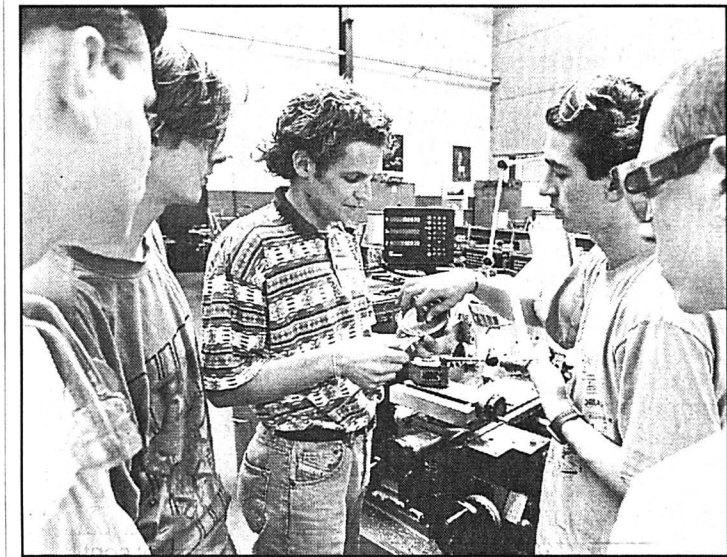
Le recul du déficit de 4400 à 3500 places entre les deux enquêtes de février et avril s'ex-

plique notamment par le fait que quelque 6000 jeunes ont choisi entre-temps des solutions scolaires intermédiaires ou autres stages et séjours à l'étranger. En revanche par rapport à février, l'offre des entreprises a encore diminué de deux points, ce qui est dans la marge d'erreur statistique de l'enquête, note l'Ofiamt.

Le recul de l'offre connaît des différences géographiques. Il se concentre dans les entreprises ayant leur siège en Suisse romande, dans le Nord-Ouest de la Suisse et au Tessin.

Parmi les 30% de jeunes qui ne disposent encore d'aucune décision positive pour l'automne, 54% sont des étrangers, révèle l'enquête de l'Ofiamt.

L'Ofiamt vient par ailleurs de présenter un projet de directive visant à concrétiser les mesures décidées par le Parlement. Celui-ci avait voté en avril dernier un arrêté fédéral sur les places d'apprentissage en le dotant de 60 des 561 millions de francs du programme d'investissement./ats



Faute de trouver une place, beaucoup d'apprentis se battent sur des solutions intermédiaires. photo Keystone-a

Immobilier Prix à la baisse

Les prix de l'immobilier en Suisse ont encore reculé au 1er trimestre 1997. Le rythme de la baisse s'est toutefois ralenti par rapport aux mois précédents, indique le rapport trimestriel du bureau d'études zurichois Wüest & Partner.

Les prix ont baissé de 1,8% pour les locations, au cours du 1er trimestre. Le recul a été du même ordre pour les ventes. Parallèlement, l'offre immobilière a légèrement progressé. Au total, 148.000 locations, 33.000 appartements et 25.000 maisons individuelles ont été mises sur le marché, soit 12.000 de plus qu'au cours du trimestre précédent, écrit Wüest & Partner.

Selon l'étude, la situation est très différente selon les régions. Dans le canton de Soleure, plus de 7% des logements existants ont été mis en vente ou en location. Dans les cantons de Fribourg et de Vaud, cette proportion s'établissait entre 6 et 7% alors qu'en Appenzel Rhodes-Intérieures, l'offre n'atteignait même pas les 2%/ats

Monnaies Devises de la semaine

Quelle semaine! En effet, cela faisait belle lurette que les marchés des changes ne nous avaient plus fait part de pareils soubresauts, certaines devises, le dollar en particulier, abandonnant dans l'aventure plus de 8% face à la monnaie japonaise. Selon certains spécialistes, ce retour de manivelle des marchés s'avère la suite logique, si logique il y a, des décisions prises lors du dernier G7 le 26 avril dernier à Washington.

De fait, ce repli marqué des principales devises, dollar et sterling en tout premier lieu, n'est cependant pas à considérer comme un changement de tendance, mais comme une correction de grande envergure. On veut bien, nous avouons cependant que le mouvement baissier était de taille et que, comme par le passé, notre franc suisse sort à nouveau grand bénéficiaire de ces fluctuations un peu démesurées. Dieu merci, lundi soir la courbe baissière des marchés semblait enfin marquer le pas. Toujours est-il que ce vent de folie, passer il est

vrai, rappellera au bon souvenir des investisseurs et opérateurs l'extrême fragilité des marchés des changes, la volatilité ne s'étant pas pour autant apaisée; l'été sera chaud...

Le dollar

Après un repli jusque vers 1,4075 fr lundi, soit une dépréciation de près de 4% en moins d'une semaine, le billet vert se refaisait bien vite une santé en milieu de semaine, pour s'inscrire finalement à 1,4370/80 fr jeudi soir. Bien qu'une hausse des taux américains ne soit pas forcément réalisable lors du prochain FOMC meeting de la Fed le 20 mai prochain, notre sentiment positif à l'égard du dollar demeure toujours intact. La volatilité est à son comble.

La livre anglaise

Des rumeurs même démenties d'un éventuel retour de la livre dans le giron du SME ont pesé lourdement sur la courbe du sterling, celui-ci abandonnant plus de 2,5% face au mark et notre franc suisse. En effet, la livre plongeait lundi matin jusqu'à la barre des 2,30 fr, puis refaisait presque tout le terrain

perdu en milieu de semaine, pour s'inscrire à 2,3520/50 fr jeudi.

Le mark allemand

La devise allemande a aussi souffert en tout début de semaine des dernières vagues des marchés, se repliant lundi à 84,02/08 fr. De fait, la nouvelle appréciation de notre franc face au mark ne tardera pas à inquiéter une nouvelle fois le cercle de nos PME et autres industries d'exportation. Maigre consolation, le mark se ravaisait mercredi déjà pour s'échanger à 84,52/55 fr en cours de journée jeudi.

Le yen japonais

La devise nipponne comme notre franc d'ailleurs, sort grande vainqueur de cette folle semaine, s'inscrivant à yen 114,90/115.- fr face au dollar jeudi matin contre yen 126 fr une semaine auparavant. Face à notre franc suisse, son appréciation paraît à première vue un peu plus mesurée, en amélioration tout de même de près de 6,5% à 1,2390/1,24 fr contre 1,16 fr avant l'Ascension; impressionnant!...

Georges Jeanbourquin

Licenciements Le TF donne raison au Sib

Avant de débaucher son personnel, une entreprise ne peut attendre le dernier moment pour consulter les représentants des travailleurs. Un délai de vingt-quatre heures est insuffisant. Le Tribunal fédéral (TF) le précise dans son premier jugement relatif aux droits de participation des travailleurs.

Sur le fond, l'arrêt du TF donne raison au Syndicat industrie et bâtiment (Sib). Ce syndicat avait contesté la manière dont l'entreprise Heller AG, de Berne, avait informé et consulté les représentants des travailleurs avant de licencier 400 personnes: le 27 mars

1995, l'entreprise n'avait laissé que vingt-quatre heures aux représentants des travailleurs pour prendre position par écrit sur les mesures envisagées.

Dans son jugement, dont les considérants ont été publiés hier, le TF rappelle que les entreprises n'ont pas le droit, si elles envisagent un licenciement collectif, de mettre les travailleurs et leurs représentants devant un fait accompli.

Si le délai est trop court, ajoute le TF, l'employeur viole une obligation légale. Les licenciements qu'il prononce ont par conséquent un caractère abusif et peuvent, le cas échéant, justifier le versement d'indemnités./ats

BRÈVES

Zehnder Délocalisation

Le fabricant de radiateurs Zehnder souffre de la crise de la construction. Ses résultats ont baissé en 1996 et durant le premier trimestre de 1997. Afin de réagir, le groupe délocalise une partie de sa production en Pologne. L'usine polonaise emploiera 80 personnes. Un nombre correspondant de postes de travail sera supprimé à Gränichen. Cette diminution du personnel s'effectuera sans licenciements. Le groupe a aussi fondé une co-entreprise en Chine. Elle devrait être bénéficiaire dès l'an 2000, estime Zehnder qui a investi 20 millions dans cette société commune./ats

Genève Bonne nouvelle pour Cointrin

All Nippon Airways, la plus grande compagnie aérienne japonaise, ouvre une représentation à Genève. Au vu de la taille de la compagnie nipponne, l'ouverture d'un bureau est une bonne nouvelle pour l'aéroport de Genève, annonce hier son porte-parole, Philippe Roy. «Pour l'instant, il s'agit d'un bureau de vente uniquement et il n'est pas question d'une ouverture de ligne entre le Japon et Genève», précise Philippe Roy, confirmant les articles parus dans «Le Nouveau Quotidien» et la «Tribune de Genève»./ats

Disetronic Bénéfice doublé

Le groupe Disetronic, spécialisé dans les techniques médicales, a bouclé fin mars son exercice 1996/97 sur des résultats en forte croissance. Le chiffre d'affaires de la jeune entreprise bernoise a dépassé pour la première fois les 100 millions de francs. Quant au bénéfice net, il a presque doublé. Disetronic a accru son chiffre d'affaires consolidé de 24% en 1996/97, le portant à 102,4 millions de francs, selon le communiqué diffusé hier par l'entreprise de Bertoud (BE). Le bénéfice d'exploitation est en progrès de 10,5% à 18,5 millions de francs./ats

Ferrari Sur les chapeaux de roue

Ferrari a dégagé en 1996 un bénéfice imposable de 12 milliards de francs (10 millions de francs). C'est trois fois plus que les 3,8 milliards dégagés en 1995, a précisé le constructeur d'automobiles de sport jeudi dans un communiqué. Ses ventes ont progressé de 20% à 878 milliards de francs grâce aux succès de ses deux nouveaux modèles 550 Maranello et 456 GTA Automatic. Ferrari prévoit pour 1997 «une croissance significative de son chiffre d'affaires», a déclaré son président Luca Di Montezemolo./ats-reuter

Lufthansa Privatisée

La Chambre haute du Parlement allemand, le Bundesrat, a adopté hier la loi sur la privatisation des quelque 36% de la compagnie aérienne Lufthansa encore aux mains de l'Etat. L'entrée en vigueur pourra ainsi avoir lieu dès cette année. Ce texte de loi, déjà approuvé par le Bundestag (Chambre basse) et qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet 1997, définit les conditions de la privatisation totale de la Lufthansa, un processus entamé en 1994. Le texte garantit qu'une majorité du capital de la compagnie aérienne sera détenue par des actionnaires allemands./ats-afp

Allemagne Accord salarial

Le syndicat allemand du bâtiment IG Bau et les représentants patronaux ont annoncé hier la conclusion d'un accord salarial qui écarte la menace d'une grève. Le nouvel accord est plus généreux en matière d'indemnisation des congés maladie qu'un précédent arrangement rejeté lundi par le syndicat. Comme convenu précédemment, les salaires augmenteront de 1,3% avec effet rétroactif au 1er avril, soit un niveau inférieur au taux d'inflation qui est actuellement de 1,5% environ en Allemagne. Quelque 400.000 des 1,3 million de travailleurs du bâtiment sont au chômage./ats-reuter

Centenaire BBS Vous avez dit bibliothèque de lecture publique? (I)

Dans le monde des bibliothèques de Suisse romande, les bibliothèques municipales chargées de la diffusion de la lecture publique occupent la première place par le nombre et le premier rang par leurs missions. Contrairement aux autres types de bibliothèques destinées à desservir, sinon exclusivement, du moins en priorité, un public particulier (écoliers, étudiants ou chercheurs), les bibliothèques dites de «lecture publique» ont la particularité d'être ouvertes à tous et à toutes, et de poursuivre une double mission, qui est à la fois de satisfaire à des curiosités encyclopédiques et de conserver le patrimoine écrit local et régional. Une telle ambition offre à l'évidence des perspectives, certes, amples, mais contraignantes. En voici les grands axes, dans le contexte du centenaire de l'association des Bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS).

Jacques-André Humair*

Développées en symbiose avec les structures administratives des cantons romands, dont elles dépendent la plupart du temps, et des systèmes scolaires étant donné que la pédagogie moderne repose de plus en plus sur la documentation et le travail personnel de recherche de l'élève, les bibliothèques de lecture publique ont, dès les années 1980, affirmé leurs particularités de telle sorte qu'elles ont, naturellement, couvert les lacunes laissées par l'ensemble des bibliothèques cantonales, universitaires ou spécialisées, mais sans détruire leurs acquis. Les bibliothèques de lecture publique ont trouvé auprès d'elles une complémentarité et non une concurrence, à tel point qu'aujourd'hui elles s'intègrent volontiers dans le processus de construction des grands réseaux nationaux, initialement réservés aux bibliothèques scientifiques.

Au carrefour des domaines culturel, social, scolaire et professionnel, la bibliothèque de lecture publique, fer de lance de la démocratisation culturelle, s'affirme aujourd'hui comme un des

lieux privilégiés dans lequel l'accès au savoir ne souffre, en principe, d'aucune discrimination sociale, raciale ou intellectuelle. Elle est devenue, au fil des années, un service public permettant à chacun l'accès à la connaissance et à ses supports à des fins d'information, de recherche, de formation initiale et continue, de culture, de délassement et d'occupation des loisirs.

Succès et défauts

C'est sans doute à ce jeu difficile que les bibliothèques de lecture publique doivent leur originalité.



Un lieu ouvert, pour tou(te)s.

photo Leuenberger

Méfiantes à l'égard de l'emprise des systèmes scolaires, peu engagées dans les services documentaires de type administratif, elles sont impliquées essentiellement dans les politiques de développement de la lecture, dans la rédaction des normes, dans les activités d'animation en direction des jeunes, dans une approche culturelle, voire multi-culturelle et «multimedia». Les orientations ont parfois de manière imprécise, ou désordonnée, façonné également la notion de «médiathèque» que l'on voit apparaître ici et là.

Leur succès l'atteste: les bibliothèques de lecture

publique sur le plan national sont actives et attractives. Mais il ne faut pas en cacher les limites: la fonction documentaire y est encore négligée. Elles pratiquent trop peu l'interrogation des bases de données et le prêt interbibliothèques; elles sont rarement chargées de diffuser l'information de proximité ou d'usage communautaire; l'information technique et scientifique y est encore sous-représentée. En revanche, leur rôle social et pédagogique tend à se renforcer depuis quelques années sous l'impulsion des programmes de la coordination scolaire, notamment sur le

par des actions ponctuelles ou engagées qui font qu'elle est un lieu de paroles et d'échanges: expositions, lectures, conférences, contes, concerts, animations cinématographiques, etc., contribuent à en faire un espace de rencontre différent des autres lieux culturels et franchement distinct du lieu de

conservation de la mémoire écrite dont elle a également la charge.

En sortant de ses murs, la bibliothèque devient un outil d'action sociale en encourageant des collaborations avec les centres d'animation, d'orientation ou de protection maternelle et infantile, dont l'objectif, s'il est concerté et

partagé, peut s'avérer un atout non négligeable dans le développement de la lecture. Non institutionnalisé, ce type d'action est encore trop souvent le fruit d'initiatives privées.

JAH

* directeur de la Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds

Missions contradictoires

La première contradiction dont souffre la bibliothèque de lecture publique est d'être à la fois un lieu de conservation du patrimoine et de diffusion de l'actualité. Elle demeure généralement le lieu où l'on conserve, avec les archives, le patrimoine écrit de la ville. Devant la demande accrue du public pour ses services de prêt et de consultation de documents d'actualité, la fonction patrimoniale, toujours présente dans les discours politiques et intellectuels, n'a pas toujours été mise, paradoxalement, au premier plan de ses fonctions et de ses préoccupations.

La contradiction entre conservation et diffusion apparaît partout. Le patrimoine demande à être protégé, tandis que l'information demande à être exposée. Ce qui est bon pour le patrimoine (sécurité, climatisation, obscurité) est une gêne pour les chercheurs et inversement tout ce qui est aide le lecteur (accès libre, photocopie) est préjudiciable pour le patrimoine.

La scission claire et radicale entre les deux fonctions est finalement la solution la plus souvent employée, mais pas nécessairement la plus facile à gérer: différenciation des espaces, régime d'accès différents, création de «réserves». Il n'empêche que les bibliothèques de lecture publique, au même titre que les bibliothèques d'étude, sont également touchées par les problèmes de conservation. Que léguerons-nous demain aux générations futures? On doit prendre conscience de l'enjeu d'un tel défi. Pour y répondre, on s'achemine vers une gestion plus dynamique, qui affecterait à chaque document une place et un statut en fonction de son utilisation ultérieure, permettant ainsi,

à la source, de distinguer les ouvrages que l'on veut protéger de ceux que l'on veut communiquer.

Avec le progrès des télécommunications et des réseaux, il y a fort à parier que l'on va bousculer les traditions. La bibliothèque virtuelle, qui a pour objectif de numériser les supports imprimés, tend à s'imposer dans le monde scientifique et de la recherche. On peut imaginer qu'elle va s'étendre rapidement à la lecture publique. Néanmoins, les problèmes ne sont pas pour autant résolus, puisqu'une partie seulement des collections est ainsi accessible à distance et que la sélection de celles qui feront l'objet de ces traitements pose d'ores et déjà la question de la sélection des ouvrages à protéger.

De par l'offre universelle de ses collections, la bibliothèque de lecture publique est invariablement ouverte à tous les publics: enfants, jeunes, étudiants, chercheurs, personnes âgées, adultes en formation, etc. C'est la deuxième contradiction à laquelle doit faire face la bibliothèque de lecture publique. Autrement dit, face à ce vaste programme d'offre universelle des connaissances, la bibliothèque doit répondre aux demandes particulières de tous ses lecteurs.

L'opposition entre le fonds général et les fonds spécialisés demeure également l'un des problèmes récurrents de ce type. Lieu de mémoire de la cité, la bibliothèque a souvent la responsabilité d'un fonds local d'intérêt national ou international, car c'est là que se trouvent le plus souvent les documents ou les ouvrages les plus rares, parfois modestes, ou au contraire uniques et prestigieux

inconnus de la Bibliothèque nationale, et donc d'intérêt pour les bibliophiles ou les chercheurs. Raison pour laquelle, il est nécessaire que son catalogue figure en priorité dans les réseaux ou les catalogues collectifs à disposition des chercheurs.

Outre les fonds anciens, les bibliothèques de lecture publique héritent souvent de fonds particuliers, fruit de donations, qui doivent être valorisés pour eux-mêmes sans porter préjudice à l'équilibre du fonds général. Ces risques de déséquilibre peuvent apparaître lorsque l'on décide de faire porter ses efforts sur un secteur particulier. La spécialisation dont la bibliothèque de lecture publique peut tirer le bénéfice ou le prestige est gérée à travers des systèmes documentaires qui nécessitent, en matière de traitement, de conservation et de conditionnement, des compétences dictées par les techniques archivistiques circonstanciées.

Une bibliothèque essentiellement tournée vers les étudiants et les chercheurs ne remplirait que de façon partielle son rôle de lecture publique. A l'inverse, si l'on veut rétablir l'équilibre en faveur des populations actives, c'est-à-dire développer les secteurs orientés, par exemple, dans des domaines d'actualité tels que l'économie et l'emploi, c'est la perception de la bibliothèque qui en serait modifiée.

Dès lors, la bibliothèque de lecture publique s'emploie à respecter le principe universel qui enseigne que les collections du plus bas niveau sont susceptibles d'intéresser les spécialistes et inversement les ouvrages de plus haut niveau attirent un public autodidacte ou des lecteurs non spécialisés.

JAH

EN MARGE

Un toit et plusieurs objectifs

Le mot «liberté» est certainement celui qui vient à l'esprit des usagers pour qualifier la bibliothèque de lecture publique. Liberté d'y circuler, d'y lire, d'y consulter ce que l'on veut, quand on veut et comme l'on veut aussi longtemps que l'on veut. Liberté d'accès, assurée par l'amplitude des horaires d'ouverture, le choix et la variété des collections, encyclopédique ou scientifique. Liberté laissée à ses utilisateurs qui trouvent dans la bibliothèque, hormis un lieu d'accueil et de rencontre, l'instrument de travail spécialisé, adapté à la recherche de toutes les connaissances, quelles qu'elles soient. Bref, la bibliothèque de lecture publique est un service qui tente, d'une part, de garantir, dans la limite de ses possibilités, l'accès au

savoir et, d'autre part, d'assurer l'accès aux multiples sources de l'information.

Universalité. Un mot dont les bibliothèques n'usent pas exagérément. Et pourtant. On rappelle que l'intérêt d'une telle institution est avant tout son ouverture sur le monde. L'intérêt également d'être un lieu dans lequel on peut se réconcilier, à son rythme, avec les connaissances et les savoirs, laissés momentanément en veilleuse ou abandonnés après un long ou un court cursus scolaire.

Dès lors, la bibliothèque est susceptible de jouer discrètement le rôle d'interface qui permet à chacun, en tout temps, de prendre le recul nécessaire envers cet immense réservoir de connaissances, amplifiées par la multiplicité

des canaux d'information, et de se mettre à jour avec soi-même. Liberté, universalité, encyclopédisme, neutralité font de la bibliothèque un lieu original dans ce monde moderne.

L'universalité de la bibliothèque suppose bien entendu une ouverture à toutes les cultures, à toutes les littératures, à toutes les connaissances et à tous les particularismes, tout en évitant de focaliser l'ensemble de ses efforts sur des besoins ou intérêts trop sectoriels de certains publics.

Si, jadis, le savoir circulait dans des canaux bien balisés, la famille et l'école, aujourd'hui l'évolution irréversible des technologies et la multiplicité des sources d'information générées par les réseaux, confèrent aux bibliothèques de lecture

publique un rôle extraordinairement varié et nouveau dont elles devront s'accommoder très rapidement, puisqu'elles deviennent des lieux de rassemblement et de mise à disposition des connaissances au-delà des barrières des classes et des cultures.

Assurer sa visibilité, adapter ses horaires d'ouverture en fonction des divers publics, pouvoir communiquer ses offres d'information et de documentation, faciliter son accès à travers une signalétique cohérente dans la ville, veiller à l'accès des personnes handicapées, favoriser le service de prêt à domicile pour les personnes âgées ou les malades, telles sont les nombreuses exigences d'une bibliothèque de lecture publique.

JAH

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-
Michel Pauchard (adj.), Isabelle
Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum
(resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane
Meroni.
Le Locle: Pierre-François Besson (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier
(resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre
Lochat, Renaud Tschoumy, Gérard
Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger,
Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Football Noiraigue croit encore fermement à sa chance

L'Union cycliste internationale n'a donc pas cédé: Claudio Chiappucci ne sera pas au départ du Tour d'Italie tout à l'heure à Venise. Si d'aucuns saluent la fermeté de l'instance faitière du cyclisme, d'autres - ils sont majoritaires - pleurent l'absence de celui qui aurait une fois de plus constitué l'une des attractions majeures du peloton. Et les deux camps de développer des arguments qui tiennent plus ou moins la route.

Humeur Le cyclisme et les lois

Priver le Giro de Chiappucci, c'est enlever une bonne partie de son attrait à ce qui demeure l'épreuve cycliste la plus populaire derrière le Tour de France. Un Giro sans «Il Diabolo», c'est un festin sans viande ni vin, des vacances sans soleil, un poète sans plume, une femme sans féminité...

A 34 ans, Claudio Chiappucci s'appretait à tirer une brillante révérence à une course qu'il a souvent animée par le passé. Il n'en aura pas le loisir et tout porte à croire qu'il ne se remettra pas de ce coup-là. Le cycliste le plus charismatique - ce n'est pas au palmarès que l'on juge ces coureurs-là... - de sa génération manquera cruellement à tous ceux qui apprécient le sport dans le vrai sens du terme. Adversaire loyal, toujours porté sur l'offensive, l'Italien aura apporté une large contribution à la légende d'une discipline incomparable, sans concession. Les plus grands, Miguel Indurain, Gianni Bugno pour ne citer que ceux-là, lui en ont dû le reste toujours su gré.

L'UCI a traité Claudio Chiappucci comme tous les anonymes du peloton. C'est sans doute sa manière de rendre hommage à cet homme qui n'a d'ailleurs jamais revendiqué la moindre faveur. Reste qu'eu égard à son statut, les commissaires auraient pu lui éviter ce contrôle inopiné l'autre jour à Neuchâtel, moins de deux semaines avant le départ de «son» Tour. «Les lois sont des toiles d'araignées à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites» a écrit Honoré de Balzac.

Claudio Chiappucci n'a pas passé. Pourtant, ceux qui en déduiraient qu'il n'est pas un grand auraient assurément tout faux...

Jean-François Berdat

Noiraigue - Serrières, cet après-midi au pied de La Clusette. Ce duel des extrêmes peut être décisif pour chacune des équipes: la recevante dans sa lutte contre la relégation en deuxième ligue, la visiteuse dans sa bataille pour la participation au tour de promotion en ligue nationale. Si l'heure a son importance pour Serrières, elle est particulièrement grave pour Noiraigue. Après avoir fait figure de barragiste, le néo-promu est en effet, depuis le week-end dernier, un «relégable» en puissance. Une situation et une perspective qu'on se refuse d'admettre sur les rives de l'Areuse. Tant qu'il y a de la vie et de l'espoir...

François Pahud

Adriano Ripamonti est rentré de Naters la tête pleine de questions auxquelles il n'a pas encore trouvé de réponses. «Qu'est-ce qui a bien pu se passer dans l'esprit de certains de mes joueurs?», se demande toujours l'entraîneur du FC Noiraigue. On s'est suicidé», constate avec horreur l'ex-Chaux-de-Fonnier. Et d'aligner les séquences en bonne partie évitables de cette rencontre perdue, rappelons-le, par 5-1. Il résulte de cette confrontation (qui n'a donc même pas rapporté un point) les suspensions pour un match du gardien Vuilliomonet et du libéro Rizvanovic et une blessure à l'épaule qui met Carême hors course jusqu'à la fin du championnat. Par ailleurs, Mettraux et Forney totalisent désormais cinq avertissements, cela avant deux derniers matches

dont l'un en tout cas (samedi prochain à Bümpliz) sera capital pour l'avenir du FC Noiraigue en première ligue.

Bonne carte à jouer

Ce qui a choqué Adriano Ripamonti à Naters, c'est moins le résultat que l'attitude de certains joueurs. «On a évolué sans âme et sans cœur. C'est la première fois que j'ai assisté à une telle débâcle ce printemps», confie l'entraîneur néraoui qui, pour s'éviter des nuits sans sommeil, préfère considérer ce phénomène comme un moment d'égarement sans suite. «Ripa» avoue mal saisir les motivations actuelles de certains de ses joueurs comme le degré de capacité de réaction de ses gars dans les deux matches qui restent au programme.

La situation sportive du club entraînerait-elle des doutes chez d'aucuns? Au moment de lutter pour le maintien dans une catégorie de jeu beaucoup plus exigeante que la deuxième ligue, le doute s'emparerait-il de certains, peu sûrs de leur avenir? «Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Ce que j'espère, c'est que mes joueurs se comporteront en vrais sportifs dans les deux dernières rencontres», confesse Adriano Ripamonti. Nous n'avons pas dit notre dernier mot. En admettant que nous perdions contre Serrières, nous aurons encore notre destin entre nos mains dans une semaine à Bümpliz, remarque l'entraîneur néraoui, et cela même si celui-ci venait à battre Kôniz ce week-end.

En s'imposant samedi prochain dans la banlieue bernoise, Noiraigue aurait droit, au pire, à



«Le chemin du salut passe par ici», semble indiquer Adriano Ripamonti à ses joueurs.

photo Charrière

un match d'appui contre Bümpliz sur terrain neutre, match qui désignerait alors le 12e classé et barragiste du groupe. On comprend que le sportif accompli qu'est l'entraîneur vallonnien ne veuille pas entendre parler aujourd'hui de relégation. Sa volonté de sauver son club l'entraîne d'ailleurs dans une évalua-

tion que le plus performant des ordinateurs ne pourrait faire à sa place.

Un match de coupe

«Avant de nous rendre à Bümpliz pour un match que nous devons remporter à tout prix, nous devons affronter un Serrières qui semble au-dessus de nos possibilités. Or, Forney et Mettraux (réd.: deux des meilleurs joueurs offensifs de Noiraigue) comptent chacun cinq avertissements, relève Ripamonti. S'ils reçoivent leur sixième, ils seront suspendus pour deux matches si bien qu'ils manqueront en tout cas la rencontre décisive de Bümpliz...» Résultat de la réflexion, Forney et Mettraux pourraient bien, par précaution, être laissés au repos cet après-midi. Ils rejoindraient ainsi parmi les spectateurs leurs coéquipiers Vuilliomonet, Rizvanovic (suspendus) et Carême (blessé).

«Il ne s'agit pas, quelle que soit ma décision finale, de faire un cadeau à Serrières, avertit le

boss des Néraouis. L'équipe de Bassi aurait tort de le croire! Si nous pouvons arracher un point à notre visiteur, nous le ferons sans nous gêner. Je compte d'ailleurs avec l'orgueil de chacun pour obtenir un résultat positif. Je pense simplement que nous devons pour notre part considérer cette partie comme un match de coupe, avec tous les aléas que comporte ce genre de rencontre, et en ayant à l'esprit que c'est dans une semaine que se jouera en grande partie notre destin.»

Il n'y aura d'ailleurs pas que des absents chez les Néraouis qui enregistrent notamment les rentrées de Zé Maria, Righetti (ils étaient suspendus) et Gentil (il revient de blessure). Limoni pourrait en outre être rappelé dans l'équipe fanion. Ripamonti espère de surcroît que les remplaçants, à commencer par le gardien Savoy, saisissent l'occasion qui leur est donnée de montrer leurs qualités.

FPA

La confiance du président

Bernard Hamel est aussi confiant que son entraîneur quant à l'avenir immédiat de son équipe. «L'espoir demeure, affirme sans ambages le président du FC Noiraigue. Quels que soient les résultats des matches de ce week-end, nous aurons encore notre destin entre nos mains», affirme-t-il d'un ton sûr.

Cela dit, si la relégation du club constituerait un événement regrettable, «ce ne serait pas la mort», pour reprendre les termes du président. «Cette saison nous a de toute manière appris beaucoup. C'était un bon apprentissage, considère Bernard Hamel. On a surtout pu voir que chaque match doit être joué jusqu'au bout. Il ne faut pas croire

qu'on a cause gagnée parce qu'on mène à la marque quelques minutes avant le coup de sifflet final. Nous avons perdu bien des points à cause de cette erreur.»

Espérons avec les Vallonniers que cet apprentissage ne s'arrêtera pas là et qu'ils auront, lors d'autres saisons en première ligue, la possibilité de tirer parti des leçons reçues. Car si le président estime cette catégorie de jeu particulièrement contraignante pour les joueurs («il faut s'entraîner presque autant qu'en ligue B, alors que les compensations en repos et en argent sont quasi nulles»), il s'en accommode fort bien.

FPA

MAGAZINE

La Chaux-de-Fonds Un coin de paradis

L'événement est peut-être modeste mais ne passe pas inaperçu dans le quartier de la rue du Doubs, rue du Temple Allemand à La Chaux-de-Fonds. Au numéro 123 de la rue du Doubs, un jardin s'impose à tous les regards. Le printemps s'y épanouit en force dans les innombrables tulipes et narcisses, accompagnés d'un tapis de fleurs de plus petite taille.

Faisant fi des conseils horticoles, Cécile Glauser qui le cultive depuis 25 ans n'a jamais sorti les bulbes de terre, une fois la floraison terminée. Elle se contente d'en ajouter chaque année de nouveaux dans ses bordures et parterres, et à la fin de l'hiver, elle donne un rien, d'engrais de poule à ses plates-bandes. Lorsque les fleurs sont fanées et que les plantes séchent, elle coupe

les tiges d'un tiers, puis enlève les feuilles, tandis que les fougères, pivoines et marguerites s'installent pour l'été. La beauté de ce petit espace ne tient pas du miracle, elle est le résultat d'une attention constante, faite de petits gestes infiniment répétés et d'un regard aigu qui sait reconnaître les besoins et les détresses des créatures végétales qui savent ensuite manifester leur satisfaction.

En supplément et venues par la voie des airs une kyrielle de pensées sauvages et de myosotis est venue s'installer sur la terrasse. Elles sont accueillies avec plaisir, bien plus que les envahissants dents-de-lion et brins d'herbes venus du jardin voisin demeuré totalement en friche.

Laurence Carducci

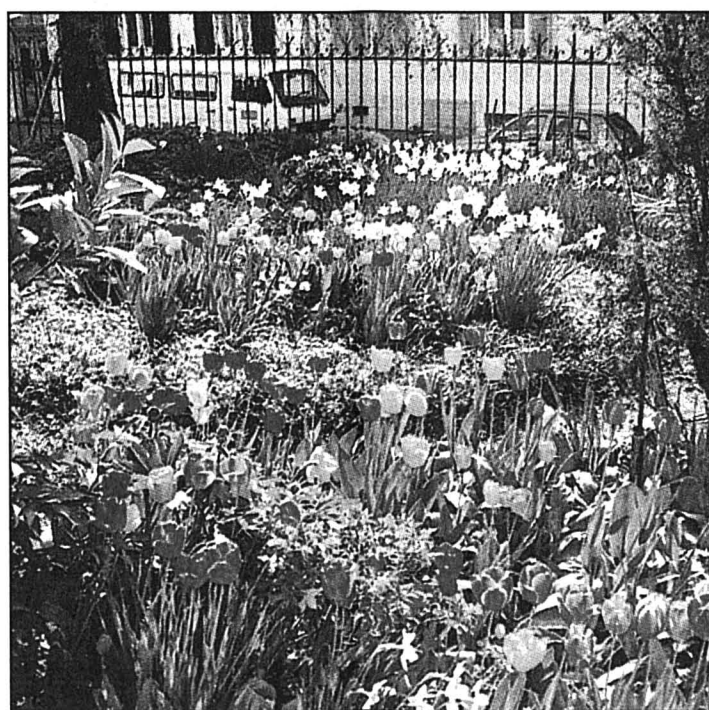


photo Kunz

Enchères Dispersion de bijoux royaux

Des bijoux de provenance royale et impériale seront dispersés mercredi prochain par Sotheby's à Genève. Le lot phare est une parure de saphirs, de diamants et de perles fines ayant appartenu à la reine Marie-Amélie de France, épouse du roi Louis-Philippe (1773-1850). Composée d'un diadème, de trois broches, d'une paire de boucles d'oreilles et d'une plaque de ceinture, cette parure est estimée à 1,5 million de francs. Elle provient de la collection du comte et de la comtesse de Paris. Un musée pourrait se porter acquéreur de ces pièces historiques, selon Sotheby's.

Un ensemble de 30 lots qui faisaient partie de la collection du prince Louis Ferdinand de Prusse seront également dispersés. Cet ensemble provient

du «coffret à bijoux privé» de la princesse Kira de Prusse, grande-duchesse de Russie. Le lot le plus prestigieux est un bracelet en or et lapis-lazuli, réalisé par Pierrret vers 1858. Il est estimé entre 10.000 et 15.000 francs. Les diamants ne seront pas en reste au cours de cette vente de bijoux. Un diamant d'un bleu profond appelé «Fancy intense blue» en forme de poire, pesant 5,07 carats, sera mis à l'encan. Il est estimé entre 3 et 3,5 millions de francs. Un diamant rose, intitulé «Fancy vivid purplish pink», pesant 2,15 carats, est proposé aux amateurs. Il est estimé entre 1,4 et 1,6 million de francs.

Simultanément, mais à Londres, Sotheby's met en vente la collection de vins d'Andrew Lloyd Webber. / ats-sog

Football Colombier en arbitre du duel Serrières - Bienne

L'avant-dernière journée du championnat de première ligue mobilise au premier chef trois des quatre clubs neuchâtelois, le FC La Chaux-de-Fonds étant le seul à pouvoir évoluer l'esprit totalement libre. Noiraigue et Serrières s'apprêtent pour leur part à se livrer un duel dont l'issue aura des conséquences dans la lutte contre la relégation et dans la bataille pour l'accession aux finales de promotion, alors que Colombier, qui attend Bienne, candidat à la promotion, se doit d'avoir lui aussi l'esprit éveillé.

Après avoir longtemps figuré parmi les grands favoris dans

la course au tour de promotion, Bienne a baissé pied de manière inexplicable, à la manière de Naters d'ailleurs. Le voici maintenant sous la barre avec trois longueurs de retard sur Serrières. Il peut toutefois encore espérer enlever le ticket de finaliste, quand on sait que Serrières terminera le championnat contre Thoue. C'est dire que cet après-midi, aux Chézards, l'équipe seelandaise jouera une carte extrêmement importante. Or, pour cette confrontation qui s'annonce particulièrement difficile pour Colombier, Robert Lüthi déplore de nombreux forfaits.

«On a pas mal d'absents, regrette l'entraîneur colombien. Et d'entamer une litanie:

Weissbrodt et Javier Saiz sont suspendus, Pirazzi, Hiltbrand et Chefé sont blessés et Cattilaz à l'étranger pour raison professionnelle». Cela fait vraiment beaucoup de monde. «Il en reste encore suffisamment pour former une équipe, rassure l'ex-Xamaxien. Et ce sera peut-être l'occasion de donner leur chance à un ou deux juniors», complète Lüthi qui compte avec l'orgueil de ses gars pour poser des problèmes à un hôte à l'ambition non dissimulée.

Faux pas interdit

Serrières a poursuivi le chemin inverse à celui de Bienne. «Nous avions un retard considérable à la mi-championnat, rappelle Pascal Bassi. Et nous sommes aujourd'hui de très sérieux candidats au tour final», constate-t-il non sans fierté. Mais il reste à transformer l'es-sai... Or, Bienne, qui n'est qu'à une victoire de Serrières, mise sans doute sur un match d'appui contre l'équipe neuchâteloise. Cette dangereuse éventualité n'échappe pas à l'entraîneur serriérois qui souligne: «Pour nous qualifier, il est impératif de ne pas perdre de points à Noiraigue. N'oublions pas que nous recevons Thoue pour le dernier match».

Inutile d'ajouter que Bassi se méfie de son adversaire du jour comme de tout autre. Interdit de faux pas, Serrières sera privé de Penalozza (suspendu)



Serrières (Béguin, à gauche sur la photo) n'a pas droit à l'erreur cet après-midi à Noiraigue. photo Galley

mais il enregistrera le retour du blessé Indino. «Il sera en tout cas sur le banc», précise l'entraîneur à son sujet.

Réveil chaud-fonnier?

La Chaux-de-Fonds se rend pour sa part à Granges pour un match que Frédéric Berberat souhaite qu'il soit celui de la réhabilitation. «Depuis que notre place en première ligue est assurée, explique le «boss» de La Charrière, une bonne partie de mes joueurs ont péché par suffisance. Menée avec succès, la lutte contre la relégation a exigé de gros efforts et une grande concentration. La satis-

faction du devoir accompli a entraîné certains à relâcher leur attention, d'où deux défaites mortifiantes, à Münsingen et surtout contre Wangen, pense Berberat. C'est dommage. J'espère un réveil à Granges», conclut-il.

Certes, le FCC n'a plus d'enjeu à défendre dans ce championnat mais puisqu'il faut jouer, autant le faire en gagnant. Le plaisir n'est-il pas tout autre qu'en perdant? Pour ce dernier voyage de la saison, l'effectif chaud-fonnier est complet, Arnoux étant de retour.

FPA

A l'affiche

Coupe de Suisse, demi-finales

Lundi
17.30 Lucerne - Schaffhouse
Sion - Fribourg

Promotion-relégation LNA/LNB

Ce soir
20.00 Lugano Servette

Classement

1. Kriens	11	6	3	2	21-12	21
2. Servette	10	5	3	2	14-7	18
3. Etoile-Carouge	11	5	3	3	13-12	18
4. Lucerne	11	3	5	3	10-12	14
5. Young Boys	11	3	4	4	13-16	13
6. Soleure	11	2	5	4	7-12	11
7. Lugano	10	2	4	4	8-9	10
8. Schaffhouse	11	2	3	6	11-17	9

LNB, relégation

Ce soir
17.30 Baden - Wil
Winterthur - Meyrin
20.00 Delémont - Locarno
Yverdon - Gossau

Classement

1. Winterthur	10	4	2	4	11-12	31 (17)
2. Locarno	10	4	5	1	12-7	31 (14)
3. Yverdon	10	3	3	4	13-14	30 (18)
4. Baden	10	4	3	3	17-16	29 (14)
5. Wil	10	4	3	3	13-13	29 (14)
6. Delémont	10	3	5	2	20-17	24 (10)

7. Gossau 10 3 1 6 10-15 18 (8)
8. Meyrin 10 1 6 3 11-13 14 (5)
Entre parenthèses points de la qualification

Première ligue, groupe 2

Aujourd'hui
16.00 Colombier - Bienne
Granges - La Chaux-de-Fonds
Köniz - Bümpliz
Lyss - Klus-Balsthal
Noiraigue - Serrières
Thoue - Naters

Classement

1. Thoue	24	16	4	4	44-22	52
2. Serrières	24	15	5	4	46-17	50
3. Bienne	24	13	8	3	45-24	47
4. Naters	24	13	7	4	53-25	46
5. Münsingen	25	12	6	7	40-25	42
6. Granges	24	10	7	7	38-28	37
7. Wangen	25	8	10	7	41-34	34
8. Chx-de-Fds	24	7	8	9	35-49	29
9. Colombier	24	7	7	10	38-38	28
10. Lyss	24	6	8	10	35-39	26
11. Köniz	24	3	11	10	26-48	20
12. Bümpliz 78	24	3	7	14	23-44	16
13. Noiraigue	24	3	7	14	22-54	16
14. Klus-Balsthal	24	3	5	16	21-60	14

Castro au FCC!

Le staff chaud-fonnier est aux anges, Gustavo Castro est de retour au bercail. Après avoir porté le chandail du FCC jusqu'au terme de la saison 1989-1990, celui que ses potes surnomment affectueusement «Gus» avait mis le cap sur Yverdon où il reste un titulaire indiscutable. Robuste défenseur, à l'aise dans l'axe, l'arrivée de Castro constitue indéniablement un renfort pour le club de La Charrière. A 30 ans, le néo-Chaux-de-Fonnier possède l'expérience de la ligue natio-

nale, puisqu'il a évolué tant en LNA qu'en LNB avec La Chaux-de-Fonds et Yverdon. C'est typiquement le genre de patron dont le FCC a absolument besoin. Un FCC, qui, soit dit en passant, se veut ambitieux - c'est tout à fait légitime - pour la prochaine saison.

Dans la foulée, les dirigeants chaud-fonniers annoncent l'arrivée du gardien José Tesouro (ex Le Locle et Deportivo). Et ce n'est qu'un début.

GST

OFFRES D'EMPLOI



Les métiers du service de Police

Mise au concours de postes d'agentes et d'agents

La formation professionnelle aux métiers du service de la Police locale comprend notamment:

- Contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité
- Service de circulation
- Premiers-secours en cas de sinistres
- Service d'ambulance et secours routiers.

Nous cherchons: du personnel féminin et masculin de nationalité suisse, âgé de 20 à 27 ans.

Si vous avez une éducation et une instruction de bon niveau, si vous êtes au bénéfice d'un métier et jouissez d'une bonne santé (pour les hommes, être incorporé dans l'élite de l'armée), si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, nous attendons votre offre jusqu'au **19 juillet 1997**.

Traitement selon échelle communale.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1998

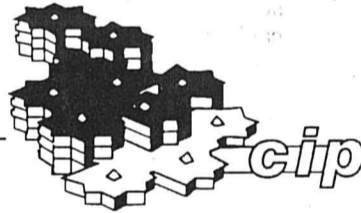
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au

Secrétariat de police
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
2302 La Chaux-de-Fonds 2

où les formulaires de postulation sont disponibles ou téléphoniquement au No 032/967 65 52 pendant les heures de bureau.

Le restaurant de la Combe-Grède à Villeret **cherche** tout de suite **personnel féminin** pour l'office, à la cuisine. Sans permis s'abstenir. Tél. 941 72 41

Police-secours:
117



Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan (Jura bernois) est une institution de droit public dédiée à la formation des adultes et au perfectionnement professionnel. Disposant d'un hôtel, d'un restaurant, de nombreuses salles de cours et d'un riche équipement pédagogique et informatique, le CIP accueille des séminaires résidentiels, des conférences, etc. Il met également sur pied plus d'une centaine de formations propres dans de nombreux domaines et entretient de très nombreuses collaborations. Vous partagez la conviction que la formation continue des adultes est un enjeu majeur pour le développement de notre pays. Vous êtes une personne dynamique, polyvalente, coopérative et ouverte; vous acceptez facilement le changement; l'innovation et les défis vous attirent; votre sens relationnel et votre pouvoir de conviction vous permettent de transmettre enthousiasme et sens du résultat. Vous souhaitez vous investir pleinement dans une nouvelle fonction. Un nouveau challenge s'offre à vous: devenir le (la)

RESPONSABLE DES FINANCES, DU PERSONNEL ET DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Votre mission:

- Membre de la direction et collaborateur(trice) direct(e) du directeur,
- vous participez à la définition des objectifs stratégiques de l'entreprise et de sa politique financière;
- vous êtes responsable de la mise en œuvre de la politique financière globale du CIP, de ses différents départements et de l'hôtel-restaurant;
- vous assumez la mise en œuvre et le suivi de la comptabilité analytique pour l'ensemble des secteurs d'activité du CIP (Profit Center);
- vous dirigez la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques, du controlling et du reporting;
- vous conduisez la politique du personnel du CIP et son optimisation en collaboration avec les responsables des départements;
- vous collaborez avec le directeur dans le domaine de la promotion du CIP, de la définition et de la réalisation de la politique marketing du CIP (hôtel-restaurant, séminaires résidentiels, contacts avec les clients, coordination entre les départements).

Votre profil terrain:

- vous avez déjà assumé des fonctions de responsable financier, vous avez prouvé vos compétences d'analyse et votre dynamisme financier et commercial dans des activités de service (Profit Center) et dans un environnement très concurrentiel (minimum 5 ans d'expérience);
- vous travaillez de façon autonome et proactive avec un sens relationnel développé pour le travail en équipe, la négociation et le contact avec des partenaires et des clients;
- vous portez un réel intérêt à la formation des adultes et au développement d'une institution active dans ce domaine;
- vous êtes disposé(e) à vous investir pleinement, si nécessaire également hors d'un horaire standard;
- vous disposez d'une formation de base de haut niveau (Université, ESCEA ou formation équivalente), avec une forte composante en gestion financière; vous avez toujours accordé un grand intérêt à votre formation continue;
- vous êtes de langue française ou allemande et vous pratiquez sans difficulté l'autre langue (écrit et parlé); la connaissance d'autres langues (notamment anglais) est un plus;
- vous avez une vision stratégique de l'informatique et vous maîtrisez l'outil informatique de gestion (bases de données, tableurs, etc.).

Votre offre:

Nous attendons votre offre détaillée avec dossier de candidature, référence et lettre de motivation manuscrite au plus vite, mais impérativement avant le 30 mai 1997.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1997 ou date à convenir.

Veuillez adresser votre courrier à CIP, Cl. Merazzi, directeur, Les Lovières 13, 2720 Tramelan. Pour de plus amples renseignements, tél. 032 486 06 06.

CIP

Conseillers en prévoyance et placements

pour le Haut du Canton

Si vous avez:

- une formation commerciale ou équivalente
- entre 27 et 40 ans
- le sens de la négociation et du conseil approprié
- l'ambition de vous créer une situation et une réputation enviables dans une branche en pleine expansion.

...alors venez rejoindre notre équipe de professionnels.

Vous recevrez, en contrepartie:

- une formation approfondie et continue, ainsi que le soutien d'une grande société
- des produits de première qualité (prévoyance individuelle, collective et placements financiers en multi-devises)
- une rémunération sortant de la moyenne mais proportionnelle à votre effort.

Intéressé(e)? Alors envoyez vos offres écrites, munies des documents usuels (CV, photo, etc.) sous chiffre W 28-90591 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

28-90591



Pour une importante entreprise de renommée internationale, nous recherchons un

constructeur en mécanique

Ingénieur ETS ou technicien ET, vous bénéficiez de quelques années d'expérience dans la conception et la construction de machines.

Apte à la discussion avec les clients, vous vous rendez occasionnellement chez eux afin de mieux cerner leurs besoins.

Si vous avez entre 25 et 35 ans et que vous souhaitez vous investir dans un nouveau challenge, alors envoyez votre dossier à **M. Tosalli**.

Rue St-Maurice 2
2001 Neuchâtel
Tél. 032/725 44 44

Temporaire et stable

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Lutte La fête à Buttes

Le club des lutteurs du Val-de-Travers organise demain sa traditionnelle fête de lutte à Buttes. Cette manifestation se déroulera non plus à La Plata mais sur le terrain de football de Buttes, au lieu-dit Les Sugits, à l'entrée du village depuis Fleurier. La présidence du comité d'organisation est assumée par Pascal Thiébaud, qui assume également depuis peu la charge de président du club des lutteurs du Val-de-Travers.

Les premières passes débiteront à 9 h et la soixantaine de lutteurs inscrits s'affrontera afin d'obtenir un des magnifiques prix du pavillon présenté. Les lutteurs fribourgeois, valaisans, vaudois et jurassiens tenteront de se hisser à leur meilleur niveau afin de contrer la fougue des fers de lance du club local, Sébastien et André Menoud, ainsi que David Robert.

A noter encore que les garçons-lutteurs auront également leur fête durant cette journée. Ils seront répartis en quatre catégories, dont une des moins de dix ans. Après le dîner, dans une ambiance toujours folklorique, il y aura possibilité de participer au jet du caillou (40 kg).

BDE

FOOTBALL

Allemagne

Hansa Rostock - Bayern 0-3
Fortuna Dusseldorf - Karlsruhe 0-3

Classement

1. Bayern	32	19	10	3	62-30	67
2. Leverkusen	31	19	6	6	64-37	63
3. VfB Stuttgart	31	17	7	7	72-32	58
4. Dortmund	31	17	6	8	58-37	57
5. VfL Bochum	31	13	11	7	46-43	50
6. Munich 1860	31	12	10	9	54-49	46
7. Karlsruhe	32	12	9	11	51-43	45
8. Werder Brême	31	12	6	13	48-50	42
9. Bielefeld	31	11	7	13	42-45	40
10. Schalke 04	31	10	10	11	33-36	40
11. M'gladbach	31	11	6	14	36-40	39
12. Cologne	31	11	5	15	53-60	38
13. Hambourg	31	9	10	12	43-54	37
14. H. Rostock	32	10	7	15	32-44	37
15. Duisbourg	31	9	9	13	36-47	36
16. Dusseldorf	32	9	5	18	25-55	32
17. St-Pauli	31	7	6	18	32-58	27
18. SC Fribourg	31	6	4	21	38-65	22

DEUXIÈME LIGUE

SERRIÈRES II - AUDAX-FRIUL 2-4 (1-3)

Stade de Serrières: 180 spectateurs.
Arbitre: M. Carioppi de Grand-Lancy.

Buts: 9e Pellet 0-1. 13e Ribeiro 1-1. 29e Losey 1-2. 34e Losey 1-3. 84e Inorio 1-4. 92e Moulin 2-4.

Serrières II: Suter; Burgos, Guillaume-Gentil, Maradan, Gafner; Benassi (67e Tacchella), Moulin, Leuba; Patisellano (36e Meury), Poli (46e Volery), Ribeiro.

Audax-Friul: Christinet; Pellet, Weissbrodt, Racine, J. Vuillaume; C. Vuillaume, Losey (78e Trani), Zingarelli (67e Inorio); D'Amico, Troisi (87e Franzoso), Mentha. (sd)

BÔLE - LE LOCLE 3-4 (0-3)

Stade de Champ-Rond: 75 spectateurs.

Arbitre: M. Morard.
Buts: 9e Gigandet 0-1. 13e Epitoux 0-2. 19e Epitoux 0-3. 80e C. Racine 1-3. 81e Gigandet 1-4. 87e Locatelli (penalty) 2-4. 89e Locatelli 3-4.

Bôle: Rocchetti; Rufer, De Marco, Sydlar (39e Lecoultrre), Serano; Anker, H. Racine (72e Robert), Locatelli; Veuve, Oliveira (61e Filippini), C. Racine.

Le Locle: Lora; Ulrich, Robert, Donzallaz, Dos Santos; Rustico (65e Droz), Favre (56e Mandola), Gigandet; De Franceschi (76e Pettli), Epitoux, Angelucci.

Notes: avertissements à Anker (25e) et à Gigandet (89e). (tgr)

Classement

1. Audax Friul	20	12	3	5	41-20	39
2. Serrières II	20	11	5	4	50-26	38
3. Deportivo	20	10	3	7	40-34	33
4. Bôle	20	10	3	7	33-29	33
5. Marin	20	8	8	4	28-24	32
6. Cortaillod	19	7	7	5	28-36	28
7. Saint-Blaise	20	7	6	7	27-33	27
8. Saint-Imier	19	6	8	5	35-34	26
9. Le Locle	20	7	5	8	33-31	26
10. Corcelles	19	4	6	9	18-29	18
11. Boudry	20	4	3	13	30-42	15
12. Pts-de-Martel	19	2	3	14	17-42	9

Aujourd'hui

17.00 Pons-de-Martel - Corcelles
17.30 Saint-Imier - Cortaillod

Hockey sur glace Le tsar Valeri Shirajev est de retour

On n'ira certes pas jusqu'à parler de retour de l'enfant prodige... Reste qu'après une «infidélité» de douze mois durant lesquels il a patiné pour le compte de Davos, Valeri Shirajev revient aux Mélézes. L'Ukrainien a en effet paraphé hier un contrat qui le lie au HCC pour les deux prochaines saisons. Sautillez, sautillez...

Jean-François Berdat

Depuis quelque temps déjà, la rumeur le colportait mais les habitués des Mélézes avaient accueilli la nouvelle avec circonspection. Sans doute pour ne pas être trop déçus le cas échéant... Le suspense a pris fin hier et, comme toutes les belles histoires, celle-là s'est bien finie: Valeri Shirajev (34 ans le 26 août prochain) sera le troisième joueur étranger du HCC, club pour lequel il patinera les deux prochaines saisons. Les murs des Mélézes en tremblent déjà...

Ma deuxième patrie

Aucun des supporters du HCC n'a oublié. Est-il d'ailleurs raisonnablement

possible d'oublier que trois exercices durant, l'Ukrainien a été le pilier de la troupe de Riccardo Fuhrer, prenant notamment une part très active à l'accession à la LNA.

Cela étant, outre ses exploits sportifs, l'Ukrainien a noué de solides liens d'amitié dans les Montagnes durant les trois années qu'il y a séjourné. «C'est vrai que La Chaux-de-Fonds est en quelque sorte devenue ma deuxième patrie et que je m'y sens à l'aise dans la vie de tous les jours, admet-il. Pour ma famille autant que pour moi, ce retour est source d'immense plaisir.»

Du côté des dirigeants du HCC, on se plaît à rappeler que l'Ukrainien avait marqué son passage tant sur la glace qu'en dehors. Dès lors, les qualités humaines du joueur ont pesé lourd durant des négociations qui se sont prolongées de par la position de Davos - Valeri Shirajev était encore sous contrat avec le club grison pour la saison prochaine - qui n'a pas voulu lâcher son défenseur avant d'avoir la certitude que le Finlandais Nurminen patinerait en Suisse. Dès l'instant où les Grisons ont disposé des garanties nécessaires, les évé-



Valeri Shirajev sous les couleurs du HCC: c'est à nouveau vrai.

photo Galley

ments se sont précipités, sans qu'il soit question de surenchère, Valeri Shirajev connaissant parfaitement les moyens à disposition de Jean-Claude Wyssmüller et du HCC.

S'il n'assimile pas son séjour dans les Grisons à une an-

née de perdue - «Avec le contingent qui était le nôtre, nous aurions tout de même pu faire mieux...» -, l'Ukrainien se dit d'ores et déjà prêt à relever le défi chaux-de-fonnier dès septembre prochain. «Je me retrouverai dans une formation

ambitieuse. Comme cela a toujours été le cas jusqu'ici, je ferai mon métier le mieux possible, comme je l'ai fait durant les trois saisons que j'ai passées aux Mélézes...»

Voilà qui promet!

JFB

VTT Enfin sous le soleil?

Deuxième manche de la Coupe neuchâteloise de VTT après la course populaire de Planeyse, le ROC du Littoral, qui vivra sa cinquième édition, aura lieu demain à Cornaux. Et il pourrait enfin se disputer sous le soleil.

Après plusieurs éditions plutôt humides, la météo prévoit en effet un ciel plus clément pour les organisateurs du CC Littoral - qui fêtent par ailleurs leurs 20 ans cette année. Autant de raisons qui devraient faire apprécier le parcours de 9 km aux quelque 250 à 300 vététistes attendus.

Très sélectif et plutôt casse-pattes (plus de 200 m de déni-

vellé par boucle), ce parcours n'empruntera qu'un minimum de portions asphaltées (moins de 10%). Ce ROC du Littoral devrait connaître un franc succès, puisqu'aucune autre course de VTT n'est agendée en Suisse romande en ce dimanche de Pentecôte. Le Team Scott est annoncé au complet, alors que les meilleurs Neuchâtelois (dames comme messieurs) seront au départ, de même que la Prévôtoise Anne Lovis-Flury. La valeur de la planche des prix (près de 10.000 francs au total) est aussi de nature à inciter tous les coureurs de la région à s'inscrire (on

peut s'inscrire sur place dès 11 h).

Le départ des catégories 1 et 2 (deux boucles, soit 18 km) sera donné à 13 h, celui des catégories 3 et 4 (trois boucles, soit 27 km) à 15 h. Départ et arrivée auront lieu à proximité de la nouvelle Halle de gymnastique de Cornaux, là où se déroulera la cérémonie de remise des prix, sur le coup de 18 h. Signalons aussi qu'un gymkhana pour écoliers aura lieu au centre du village à 11 h 30.

Il ne manque donc plus que le soleil pour que ce 5e ROC du Littoral soit une réussite. / réd.

Voile Corum dans le coup

1983 marque les débuts de Corum dans la prestigieuse épreuve de l'Admiral's Cup, officieux championnat du monde de course au large ayant lieu tous les deux ans à Cowes, île de Wight. Depuis 1985, le Corum Trophy récompense l'équipe ayant obtenu les meilleurs résultats des troisième et quatrième régates de l'Admiral's Cup et, depuis 1987, Corum est présent au sein de l'une ou l'autre des équipes nationales avec un ou plusieurs bateaux à ses couleurs. 1997 n'y fera pas exception. En effet, le grand bateau de l'équipe anglaise, un Corel 45 dénommé «Corum Indulgence» et propriété de Graham Walker, véhiculera les fameuses couleurs jaune et

grise de Corum dans le Solent (bras de mer entre l'Angleterre et l'île de Wight).

Cette association avec le Corum Sailing Team s'inscrit dans la continuité d'une collaboration avec l'Anglais Graham Walker. Un partenariat qui a débuté l'année dernière et qui s'est soldé par un titre de champion du monde dans la classe des 1D48.

Durant cet hiver et en prévision de l'Admiral's Cup, changement de bateau et arrivée du nouveau Corel 45 «Corum Indulgence». Après avoir participé à plusieurs régates aux États-Unis, le bateau est aujourd'hui de retour en Europe où il va poursuivre sa préparation en participant aux courses «Hoya Round The Is-

land Race» en juin et «Ly-mington Race» juste avant le début de l'Admiral's Cup.

Parallèlement au Corel 45 «Corum Indulgence», un autre bateau jaune et gris naviguera aussi à Cowes cet été. Il s'agit du nouveau trimaran 60' «Corum Watches» qui participera aux Channel et Fastnet Races puisque, pour la première fois de leur histoire, ces deux courses seront ouvertes aux multicoques.

Autre nouveauté cette année, avec la présence de la société Corum UK, distributeur des montres Corum en Angleterre, en tant que co-sponsor de la fameuse «Skandia Life Cowes Week», la plus grande réunion annuelle des régatiers amateurs. /comm.

Rugby Tournoi à sept à Neuchâtel

Cette année encore, le week-end de Pentecôte verra se dérouler à Puits-Godet un des événements majeurs de la saison de rugby en Suisse: le désormais traditionnel tournoi à sept du club de Neuchâtel. Dès ce matin, vingt-deux équipes en provenance de Suisse, de France, d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Italie s'affronteront lors d'une succession in-

interrompue de matches entre 9 h et 20 h dans les poules qualificatives. La compétition reprendra le lendemain dès 10 h, la finale étant agendée aux environs de 16 h 30.

Le rugby à sept présente la particularité de se jouer en match de deux fois sept minutes sur grand terrain. C'est essentiellement un jeu de mouvement, très spectacu-

laire, qui ne laisse que peu de place aux phases statiques et aux mêlées et qui de ce fait est aisément compréhensible par tous.

Cette année encore, la participation est particulièrement relevée, avec notamment la présence des vainqueurs de l'édition précédente, les Australiens des Dunny Brothers. /réd.

Tennis Steffi Graf déclassée à Berlin

L'ex-numéro 1 mondiale Steffi Graf a subi une défaite cuisante - la plus lourde de sa carrière professionnelle! - en quart de finale du German Open de Berlin (926.500 dollars): l'Allemande a été balayée 6-0 6-1 en 55 minutes par la Sud-Africaine Amanda Coetzer. Un revers qui lui coûte 267 pts WTA (Steffi avait remporté le tournoi l'an dernier) et l'éloigne un peu plus de Martina Hingis au classement.

Steffi Graf a payé un lourd tribut à son nombre inhabituellement élevé de fautes directes: l'Allemande a commis pas moins de 48 «unforced errors», contre 22 à Amanda Coetzer. Battue la semaine dernière à Rome par Patty Schnyder, la petite Sud-Africaine a évolué à un tout autre niveau à Berlin. Remarquable sur le plan défensif, elle a renvoyé même les coups droits les plus appuyés de son adversaire.

Le spectre d'une double «roue de vélo» en point de

mire, Steffi Graf a dû attendre d'être menée 6-0 4-0 avant de marquer enfin un jeu. Si elle avait réalisé une excellente prestation au deuxième tour, son manque de compétition a cette fois été éclatant.

Berlin. Tournoi WTA (926.250 dollars). Simple dames, quarts de finale: Coetzer (AfS/7) bat Graf (All/1) 6-0 6-1. Fernandez (EU/10) bat Kournikova (Rus) 6-1 6-4. Novotna (Tch/2) bat Appelmans (Bel) 1-6 6-2 6-0. Pierce (Fr) bat Majoli (Cro/6) 6-1 6-4.

Demi-finales: Coetzer - Pierce et Fernandez - Novotna.

Rome. Tournoi ATP (2,3 millions de dollars). Simple messieurs, quarts de finale: Ivanisevic (Cro/6) bat Draper (Aus) 6-4 6-4. Corretja (Esp/10) bat Alami (Mar) 4-6 7-5 6-3. Rios (Chi/7) bat Courier (EU) 6-3 3-6 7-6 (7-4). Berasategui (Esp) bat Göllner (All) 7-5 7-5.

Demi-finales: Ivanisevic - Corretja et Rios - Berasategui. /si

BRÈVES

Football Christ à Grasshopper

Grasshopper a engagé le défenseur Sven Christ (24 ans) en provenance d'Aarau. Les deux parties ont signé un contrat de quatre ans. /si

Atletico vainqueur

Espagne. Match en retard: Ténériffe - Atletico Madrid 2-3. /si

Klinsmann à la Samp

Jürgen Klinsmann (32 ans), le capitaine de l'équipe d'Allemagne, jouera la saison prochaine à la Sampdoria de Gênes. L'attaquant du Bayern Munich a, en effet, signé un contrat d'une année avec le club italien. Le champion d'Europe en titre et ancien champion du monde retournera dans la péninsule, où il avait

porté les couleurs de l'Inter Milan entre 1989 et 1992. /si

Hockey sur glace Todd Elik à Lugano

Le Canadien Todd Elik (31 ans) a signé un contrat d'une année avec Lugano. Le centre avait commencé la saison dernière en NHL avec les Boston Bruins et avait comptabilisé, jusqu'au mois de janvier, quatre buts et douze passes décisives. /si

Salis à la Valascia

Ambri Piotta s'est assuré les services pour les deux prochaines saisons du défenseur de Zurich Edgar Salis (27 ans). /si

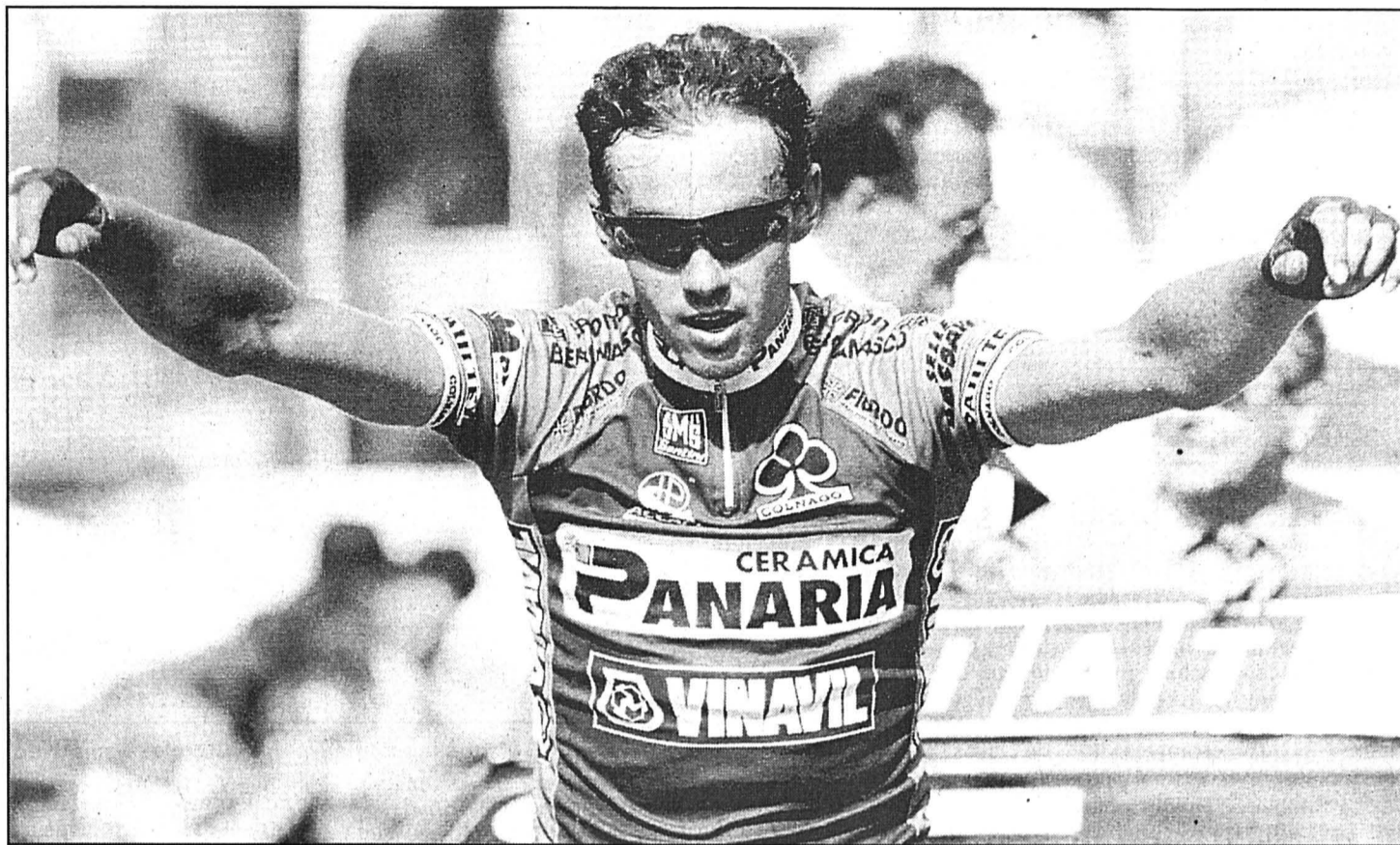
BANCO JASS

♥ 10, D, R ♦ R, A
♣ 7, 9 ♠ 9, 10, V, D, A

Cyclisme Le Giro 1997 est taillé sur mesure pour l'Italien Marco Pantani

Depuis 1991, aucun coureur italien n'a plus remporté le Giro. Cela pourrait bien changer dès aujourd'hui à l'occasion du départ du 60e Giro à Venise. Les organisateurs ont dessiné un parcours correspondant parfaitement aux qualités de grimpeur de Marco Pantani. Mais l'Italien devra composer également avec le vainqueur du Tour de Romandie, Pavel Tonkov, et son compatriote Evgueni Berzin, lauréat du Giro en 1994.

L'exode massif des coureurs suisses en direction des équipes françaises débouche sur l'une des plus faibles participations helvétiques au Giro de ces dernières années. Seuls cinq Suisses seront au départ à Venise. Fabian Jeker testera ses véritables possibilités dans un grand tour. Il aura à ses côtés son coéquipier Bruno Boscardin. Le champion de Suisse, Armin Meier, a été désigné comme porteur d'eau de Berzin chez Batik, tout comme le sera le Valaisan Alexandre Moos chez Saeco pour aider Ivan Gotti. En revanche, l'équipe Refin compte sur Felice Puttini pour tenir son rang au classement général.



Vainqueur l'an dernier, Pavel Tonkov aura aussi son mot à dire sur les routes italiennes.

photo a-Keystone

Les déplacements de la Vuelta d'avril à septembre et du championnat du monde au mois d'octobre ont une in-

fluence négative sur la participation au Giro. Sur les dix-huit équipes inscrites, seize sont basées en Italie. Après le renoncement des Hollandais de TVM, seuls Festina (Fr) et Kelme (Esp) représentent la délégation étrangère.

Dernière semaine folle

Lors du Giro 1994, le public avait découvert un nouveau coureur de la race des grimpeurs sur les pentes effrayantes du Mortirolo. Malheureusement, la marche en avant de Marco Pantani était interrompue abruptement le 18 octobre 1995 lorsqu'il percutait de plein fouet

une voiture lors de Milan - Turin. Des fractures multiples à la jambe gauche le laissent près d'une année sur la touche.

Son retour au premier plan a pris beaucoup de temps, mais au vu de la gravité de ses blessures, il tient du miracle. Le 31 juillet 1996, il reprenait goût à la compétition. Les différents avec Claudio Chiappucci et son entourage devenaient toujours plus fréquents. Pantani accueillait comme un soulagement le fractionnement en deux parties de l'ancienne équipe Carrera. Pantani partait avec Zberg chez Mercatone Uno.

Les résultats de Pantani ce printemps sont encourageants. Mais il n'y a aucune certitude de savoir s'il a retrouvé toute sa puissance en montagne. Lors du dernier test avant le Giro, au Tour de Romandie, l'Italien s'est éclipse sous la pluie à l'occasion de la deuxième étape, laissant planer un doute.

Mais le parcours demeure un avantage pour Marco Pantani. Le premier des deux contre-la-montre, qui aura déjà lieu le troisième jour, se déroulera en côte sur la route de San Marin, lui permettant ainsi de gommer ses faiblesses

dans les épreuves chronométrées. Sur les 22 étapes pour une distance totale de 3892 km, six se disputeront dans la haute montagne. Les difficultés ont été accumulées lors de la dernière semaine. Le Mortirolo figure même au programme la veille de l'arrivée à Milan.

Tonkov vise le doublé

Pavel Tonkov arrive à point au bon moment. Le Russe s'est montré à son aise lors du Tour de Romandie. Il pourrait être après Vittorio Adorni (It, 1965), Gianni Motta (It, 1966), Eddy Merckx (Be, 1968), Felice Gimondi (It, 1969), Giuseppe Saronni (It, 1979), Bernard Hinault (Fr, 1980), Stephen Roche (Eir, 1987) et Tony Rominger (S, 1995), le neuvième coureur à réussir le doublé Tour de Romandie-Giro. Toutefois, il faut se souvenir que le Russe avait connu une crise sur les pentes de la Marmolada l'an dernier, mais qu'il l'avait surmontée pour préserver son maillot rose.

Vainqueur en 1994, Berzin n'a jamais confirmé par la suite. Celui qui fut le premier à interrompre la série de victoires dans un grand tour de Miguel Indurain, s'est préparé dans le plus grand secret. Il a choisi de disputer un tour au Portugal, espérant perdre quelques kilos sous le soleil. Las, le Russe a trouvé de la pluie et du froid...

Les outsiders les plus sérieux seront le Français Luc Leblanc, le Russe Alexandre Gontchenkov et les Italiens Ivan Gotti et Enrico Zaina. Claudio Chiappucci, suspendu pour un nombre de globules rouges trop élevé, doit renoncer à participer à la boucle italienne. /si

1998: départ de Nice

Le départ du Giro 1998 sera donné à Nice, sur la Promenade des Anglais, a annoncé la société organisatrice de la boucle italienne. Le prologue de la 81e édition du Giro sera disputé sur la distance de 7 kilomètres. Le lendemain, la première étape

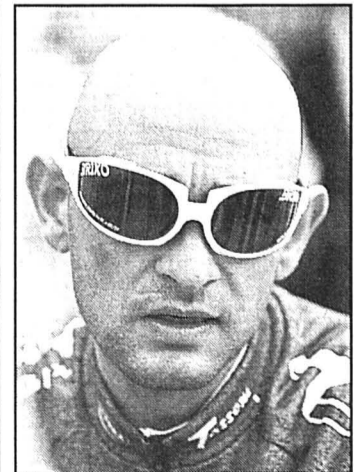
partira de Nice et entrera en Italie. Ce départ à l'étranger sera le sixième dans l'histoire du Giro, qui est déjà parti de Saint-Marin en 1965, de Monaco en 1966, de Verviers (Be) en 1973, du Vatican en 1974 et d'Athènes en 1996. /si

PMUR	Cheval	Poids	Corde	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Longchamp, Prix des Epinettes (plat-handicap Réunion I, 2e Course, 2000 m, 15 h 05) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35 Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Queen-Mat	58	12	N. Jeanpierre	H. Van de Poele	14/1	5p8p1p	NOTRE OPINION 7 Troisième d'un cheval qui a confirmé dans un groupe, c'est la référence. 2 Redescend d'un échelon et son poids est attractif; la ligne de sa dernière course est bonne. 5 Fin de course éblouissante et ne devrait pas en rester là, car il fut séduisant. 15 Trois courses seulement et dépend d'un entraînement redoutable et de bonnes origines. 12 Avec quelques progrès, il est capable de rentrer aux balances. 20 Son entraîneur ne présente jamais des chevaux sans ambitions et la ligne de notre favori parle en sa faveur. 18 C'est une belle chance du bas du tableau, pour autant qu'il confirme sa dernière course. 9 Ne sera pas toujours malheureux et on continue de lui faire confiance. LES REMPLAÇANTS: 19 C'est aussi de par sa régularité une possibilité; mais comme beaucoup, on ne peut l'éliminer. 10 Monte de catégorie, mais la forme et les origines sont là.
	2 Crystal-Crickett	57	10	C. Asmussen	J. Piednoel	7/1	4p5p1p	
	3 Tango-Bop	57	9	F. Grenet	T. Lallie	17/1	1p4p(96)	
	4 Kemalina	56	2	A. Badel	M. Bollack-Badel	28/1	6p2p3p	
	5 Majinskaya	56	4	F. Sanchez	S. Wattel	10/1	1p4p1p	
	6 Pedrito	56	17	D. Bonilla	N. Rossio	21/1	6p4p1p	
	7 Zadiani	55,5	8	T. Jarnet	J.-M. Capitte	6/1	3p8p1p	
	8 Mister-Ken	55	20	D. Bouland	Y. Lalleman	26/1	0p5p6p	
	9 Roi-Deb	55	3	T. Gillet	P. Demercastel	18/1	0p2p2p	
	10 Kenyan	54,5	1	M. De Smyter	F. Bellenger	19/1	1p1p(96)	
	11 Queen-of-Spirits	54	16	A. Junk	G. Henrot	20/1	1p3p0p	
	12 Alceste	54	7	V. Vion	P. Barbe	17/1	4p3p(96)	
	13 Le Berlaisien	54	18	O. Peslier	B. Secly	14/1	6p0p0p	
	14 Permeke	54	19	M. Boutin	J.-J. Boutin	23/1	0p2p1p	
	15 Tavildaran	54	5	G. Mosse	A. Royer-Dupré	12/1	3p1p2p	
	16 Harkness-Warrior	53	14	O. Guignard	N. Clément	32/1	7p5p(96)	
	17 Kiss-The-Sky	53,5	15	O. Doleuze	P. Demercastel	24/1	8p2p8p	
	18 Nicklass	53	11	D. Bœuf	C. Laffon-Parias	16/1	5p1p7p	
	19 King's-Winner	52,5	6	T. Thuillez	J.-P. Delaporte	22/1	3p5p1p	
	20 Roden-Crater	51	15	A. Sanglard	V. Dissaux	36/1	3p4p(96)	

LES ÉTAPES
Samedi 17 mai: 1re étape à Venise, circuit du Lido (127 km).
Dimanche 18 mai: 2e étape, Mestre - Cervia (211 km).
Lundi 19 mai: 3e étape, Sant'Arcangelo - Saint-Marin (18 km), contre-la-montre en côte individuel.
Mardi 20 mai: 4e étape, Saint-Marin - Arezzo (155 km).
Mercredi 21 mai: 5e étape, Arezzo - Terminillo (215 km).
Jeudi 22 mai: 6e étape, Rieti - Lanciano (205 km).
Vendredi 23 mai: 7e étape, Lanciano - Mondragone (206 km).
Samedi 24 mai: 8e étape, Mondragone - Cava Tirreni (210 km).
Dimanche 25 mai: 9e étape, Cava Tirreni - Castrovillari (233 km).
Lundi 26 mai: 10e étape, Castrovillari - Tarente (186 km).
Mardi 27 mai: repos à Tarente.
Mercredi 28 mai: 11e étape, Camaione, circuit de Versilia (163 km).
Jeudi 29 mai: 12e étape, La Spezia - Varazze (214 km).
Vendredi 30 mai: 13e étape, Varazze - Cuneo (146 km).
Samedi 31 mai: 14e étape, Racconigi - Cervinina (238 km).
Dimanche 1er juin: 15e étape, Verrès - Borgomanero (170 km).
Lundi 2 juin: 16e étape, Borgomanero - Dalmine (156 km).
Mardi 3 juin: 17e étape, Dalmine - Vérone (190 km).
Mercredi 4 juin: 18e étape, Baselga di Pinè - Cavalese (39 km), contre-la-montre individuel.
Jeudi 5 juin: 19e étape, Predazzo - Falzès (220 km).
Vendredi 6 juin: 20e étape, Brunico - Passo Tonale (179 km).
Samedi 7 juin: 21e étape, Malé - Val di Sole (239 km).
Dimanche 8 juin: 22e étape, Boario - Milan (165 km).

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Lundi à Auteuil, Prix Gaston de Branere (steeple-chase Réunion I, 3e course, 3600 m, 15 h 45) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35 Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Blowing-Wind	69	J.-Y. Beaurain	B. Secly	16/1	To5o1o	NOTRE OPINION 2 En progrès, sa dernière course a démontré qu'il avait de la qualité. 7 Dépend d'un tandem redoutable et ses limites sont indéterminées; c'est une priorité. 11 Pour une rentrée s'est bien comportée et devrait reprendre le cours de ses bonnes perfs. 13 Il a aussi une belle marge de progression et est régulier. 10 S'est fort bien défendu dans un événement et s'annonce encore dans le Quinté+. 4 Cette fille de Tip Moss doit avoir progressé sur sa rentrée mais à ce poids, elle n'a pas de marge. 12 Il s'améliore à chacune de ses sorties; c'est une des nombreuses possibilités. 17 Notre abonnement à une origine qui nous a fort déçu, mais on rachète une dernière fois. LES REMPLAÇANTS: 1 Il n'a pas encore confirmé tout le bien que l'on pense de lui. 5 Difficile de retenir un cheval qui reste sur une chute, question d'impression personnelle.
	2 Drag-Queen	69	P. Marsac	X. Guigand	7/1	2o2o4o	
	3 Dunaysir	68,5	P. Chevalier	M. Rolland	21/1	7o0p(96)	
	4 Coralisse-Royale	68	C. Gombeau	B. Barbier	15/1	8o(96)0o	
	5 Honneur-Royal	68	P. Hawas	R. Collet	23/1	To3o0o	
	6 Slamkamanka	68	D. Vincent	E. Lellouche	26/1	(96)2o4o	
	7 Fun-Wice	67,5	C. Pieux	J. Ortet	8/1	1o1o3o	
	8 Sete-Nain	67,5	A. Clément	P. Monfort	32/1	6o8oAo	
	9 Wildbird	67,5	A. Kondrat	B. Barbier	27/1	7o0oAo	
	10 Flying-Scottish	67	P. Sourzac	J.-P. Gallorini	12/1	5o3o1o	
	11 Trouble-Ahead	67	G. Auvray	I. Pacault	9/1	3o(96)Ao	
	12 Alarcon	66	N. Millière	A. Bonin	18/1	1o3o4o	
	13 Fiston-du-Rochelais	66	Y. Gadbled	I. Pacault	14/1	3o3o5o	
	14 Polina	66	E. Diard	A. Hosselet	29/1	3o0o(96)	
	15 Folwer-of-Dream	64,5	L. Gerard	J.-L. Henry	23/1	2o2o7o	
	16 Kaoutjack	64	L. Metais	J.-P. Gallorini	28/1	To2o3o	
	17 Learning-To-Fly	64	P. Julien	J. Le Denmat	20/1	9o0o0o	
	18 Papou-Redery	62,5	J. Mercirer	E. Savy-Julien	36/1	5o0o(96)	
	19 Néo-Classique	61	M. Hadjira	E. Chevalier du F.	43/1	6oAo(96)	
	20 Roi-de-Bessy	61	J. Caracillo	G. Concha	60/1	0o8o0o	

PMUR
Course suisse (lundi) Frauenfeld, réunion II
No 1 3200 m.
No 2 à 6 3175 m.
No 6 à 15 3150 m.
Notre jeu 2 7 11 13 10 4 12 17
*Bases Coup de poker 4
Au 2/4 2 - 11 Au tiercé pour 18 fr 2 - 7 - X
Le gros lot 1 5 7 2 9 16 15 6
1. Taldon (P. Desbiolles). 2. Volontaire du Pam (D. Aebischer). 3. Ursy Magny (Y. Pittet). 4. Uranus du Siam (M. Staub). 5. Fakir Brillant (J.-L. Meylan). 6. Vanic du Pont (A. Baumgartner). 7. Albertino (R. Schneider). 8. Cattleya (H. Turrettini). 9. American Kid (G. Gardaz). 10. Val de Longpre (D. Gruter). 11. Bussang (P. Wahlen). 12. Athos de Crouay (J.-B. Matthey). 13. Venice Beach (E. Schneider). 14. Vakidy Ker Anna (P. Bugnon). 15. Açores Gédé (M. Gloor).
Notre jeu : 11 - 12 - 2 - 10 - 8 - 5.



Où Marco Pantani portera-t-il son attaque?

photo a-Keystone

Gymnastique Il y aura foule à Malley

Jour J-106 pour Lausanne et les 33es championnats du monde de gymnastique artistique. A un peu plus de trois mois de l'événement gymnique mondial numéro un de l'année 1997, l'optimisme règne au sein du comité d'organisation et du comité central de la Fédération suisse de gymnastique (FSG).

Berne
Alexandre Lachat

Agendés du 31 août au 7 septembre à la patinoire de Malley, les Mondiaux 97 connaissent, aujourd'hui déjà, un engouement considérable. C'est ce qui a été révélé hier matin à Berne, lors de la conférence de presse annuelle de la FSG. «Pas moins de 66 fédérations nationales sont inscrites, ce qui constitue un record, a relevé Daniel Burnand, président du comité d'organisation. A l'heure actuelle, nous tablons ainsi sur la participation de quelque 600 gymnastes, venus des cinq continents. C'est 23% de plus que lors de la précédente édition, tenue il y a deux ans à Sabae, au Japon.»

L'intérêt est grand également du côté du public, puisque la moitié des 32.000 places disponibles pour les sept journées de compétition a déjà trouvé preneurs. A cet égard, on saluera la populaire politique des prix adoptée par le comité d'organisation: pour cinq francs seulement, les enfants pourront voir à l'œuvre les meilleurs magnésiens de la planète, la carte hebdomadaire la plus onéreuse reviendra à 180 francs. Une paille à côté des 650 francs exigés pour un abonnement similaire lors des récents Mondiaux de patinage artistique!

Deux événements marqueront en outre ces 33es championnats du monde: ils seront les premiers, dans l'histoire de la gymnastique artistique à se disputer sans exercices imposés et ils se dérouleront en parallèle à la 106e session du Comité international olympique (CIO), dont la cérémonie d'ouverture prendra place d'ailleurs le 2 septembre à Malley.

Nouvelles structures

Le second semestre de cette année 1997 s'annonce particulièrement important pour la FSG. Outre les Mondiaux de Lausanne, le président Paul Engelmänn et ses collaborateurs du comité central subiront un autre examen de passage fort délicat lors de l'assemblée annuelle des délégués du 18 octobre prochain à Arbon (TG): à cette occasion, et afin de rétablir un équilibre financier précaire, ils proposeront une augmentation de 5 francs (1,50 franc pour les enfants) de la cotisation fédérale individuelle de chaque gymnaste. Celle-ci passerait ainsi de 37 à 42 francs, à quoi il s'agit d'ajouter bien sûr les cotisations locale et cantonale. Une augmentation qui peut apparaître dérisoire mais qui, en fait, suscite d'ores et déjà passablement de discussions et de polémiques au sein des sociétés et des associations cantonales.

Le projet des nouvelles structures de la FSG, lui, semble beaucoup mieux admis: le 1er janvier 1998, les deux divisions principales féminine et masculine seront dissoutes. Elles seront remplacées par quatre nouvelles divisions, créées en fonction de l'âge: jeunesse, actifs, hommes/dames et seniors. Une mutation qui est censée simplifier et unifier les compétitions ainsi que la formation des entraîneurs et des juges.

ALA

«J+S» Une institution fédérale bientôt de compétence cantonale?

A l'aube de son 25e anniversaire - il sera célébré en août prochain -, «Jeunesse et Sport» se trouve à la croisée des chemins. Si son utilité est admise par l'ensemble de la classe politique, la Confédération ne semble plus encline à gommer l'ardoise annuelle de quelque 100 millions de francs. Au grand dam des cantons.

Fabrice Zwahlen

Dans un projet datant du printemps 1996, le Département fédéral des finances, à l'époque dirigé par Otto Stich, a envisagé une nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons. Son but: économiser annuellement trois milliards de francs au minimum, sans pour autant diminuer les prestations. Dans cette abondante enveloppe financière à transmettre aux cantons: «J+S», pourtant principal instrument politique au niveau national pour développer l'activité sportive de la jeunesse. La commission ad hoc est arrivée à la conclusion «que les cantons devaient désormais supporter la charge financière de «J+S» et ce dans le but principal d'optimiser la collaboration entre la Confédération et les cantons, par plus de transparence et de compétence au niveau des finances, et d'attribuer de façon adéquate les tâches qui reviennent à chacun.»

Une multiplication des dépenses

Selon le rapport de la Berne fédérale, «la Confédération s'est vu acculer bon gré mal gré à un rôle de bailleur de fonds alors qu'au fil des ans, les cantons ont progressivement pris valeur d'organes exécutifs. Quant à l'Ecole fédérale du sport de Macolin, elle pourrait très bien être transformée en une institution intercantonale.»

«Les seuls autres arguments en faveur d'une cantonalisation seraient une totale liberté d'action des cantons envers la Confédération et une concurrence accrue entre ces mêmes entités cantonales», peut-on lire dans le rapport rédigé par Roger Miserez, le responsable du Service des sports du canton de Neuchâtel, rapport transmis au pouvoir exécutif.

Les milieux intéressés se sont montrés pour la plupart opposés à cette révision. «Une cantonalisation multiplierait les dépenses, les portant de quelque 100 millions à 200 millions de francs» estime dans une lettre ouverte, Martine Jacot, la présidente de la section neuchâteloise de la Fé-



«J+S», une institution au service de la jeunesse.

photos Käsermann-ESSM

dération suisse de gymnastique, association figurant au nombre des opposants au projet: «La Confédération n'est pas la seule à connaître des soucis financiers, ajoute-t-elle. Vu la situation actuelle des finances publiques, le budget «J+S» des cantons financièrement amoindris et ne disposant que d'un faible lobby sportif aurait bien plus tendance à baisser qu'à augmenter.»

Sport de masse menacé?

De 500.000 en 1993, le nombre de jeunes en âge «J+S» approchait les 840.000 l'an dernier, grâce à l'abaissement, au 1er juillet 1994, de l'âge minimal (de 14 à 10 ans). «En cas de cantonalisation, cette fourchette pourrait très

bien être à nouveau revue par des cantons fortement touchés par la crise, insiste Roger Miserez. A court ou moyen terme, certains gouvernements cantonaux effectueraient des coupes drastiques dans leur budget.»

«Actuellement, le sujet demeure un peu nébuleux même pour nous professionnels, convient Eric Kohler, adjoint du responsable du Service des sports du canton de Neuchâtel. Par exemple, si la Confédération transmet ses compétences, comment redistribuera-t-elle le gâteau? En parts égales? Au prorata de la population? Obligerait-elle les cantons à utiliser cet argent en faveur de «J+S» alors que notre pays traverse une période de crise?»

Parlementaires sous pression

L'Association olympique suisse, la Commission fédérale du sport et l'Ecole fédérale du sport de Macolin ne demeurent pas inactives pour sensibiliser les parlementaires fédéraux aux risques d'une éventuelle cantonalisation. «Chaque première, semaine de session fédérale, soit quatre fois par année, une délégation de nos trois entités rencontre une commission d'une vingtaine de parlementaires de toutes sensibilités politiques pour dis-

cuter sur des sujets liés à la politique, aux finances et au sport, dont l'éventuelle cantonalisation de «J+S», raconte la présidente de la Commission fédérale du sport, Heidi-Jacqueline Haussener. Nous avons également des relations avec chaque président de groupe parlementaire.»

C'est donc en toute connaissance de cause que les membres de l'Assemblée fédérale votent ou voteront sur des sujets liés au sport.

FAZ

Au niveau du terrain, une cantonalisation pourrait entraîner quelques modifications dans le fonctionnement des offices cantonaux. «Disons que tout le travail informatique effectué à l'échelon national reviendrait à notre charge. D'où une multiplication des dépenses et des mouvements d'argent pour notre service et donc pour les cantons qui pourraient ensuite se décharger sur les communes» constate Roger Miserez. Si en cas d'augmentation des charges, les cantons trinqueraient, il en irait de même pour les sociétés sportives, principalement celles dépendant du bénévolat.»

Pas avant l'An 2000

Roger Miserez et Eric Kohler ne verraient donc pas d'un bon œil la cantonalisation de «J+S». «Elle nuirait gravement au développement du sport de masse en Suisse et à l'écllosion des champions du troisième millénaire» concluent-ils d'une même voix, en forme d'avertissement. Ce souci n'étant pas partagé au niveau fédéral, les cantons risquent pourtant de se retrouver devant le fait accompli.

En fin d'année vraisemblablement, les Chambres fédérales devront voter une modification de la Constitution. L'article concernant «J+S» sera ensuite mis en consultation et peaufiné pour fin 1998, début 1999. En cas d'acceptation, le projet de réforme passerait ensuite devant le peuple.

Une éventuelle cantonalisation n'entrerait donc en vigueur qu'au début du XXIe siècle.

FAZ

Double langage fédéral

La volonté de cantonaliser «J+S» émise par le Département fédéral des finances se dresse en porte-à-faux au projet «J+S 2000» lancé par le Département de l'intérieur dirigé par Ruth Dreifuss. «Au contraire du précédent concept politico-financier, ce projet ne consiste en aucun cas à remettre en question l'utilité de «J+S», révèle Heidi-Jacqueline Haussener. Simplement, après 25 ans, le temps est venu de lui apporter les quelques modifications d'usage, principalement au niveau de l'administration et du financement, et de nous rendre compte si «J+S» peut être plus à l'écoute des jeunes.» Un vrai lifting en somme...

«Lors d'un symposium qui aura lieu en septembre ou octobre prochain, poursuit la présidente de la Commission fédérale du sport, on connaîtra les premières tendances de cette consultation à grande échelle.»

FAZ

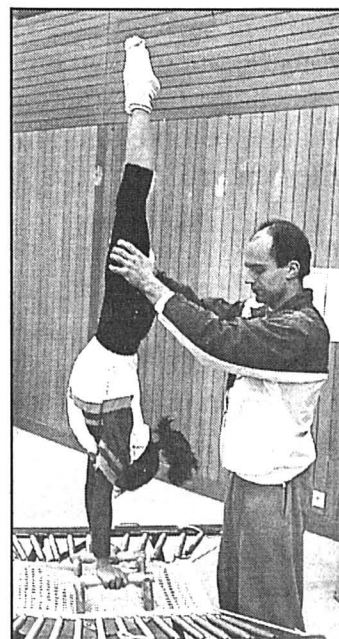
Chiffres trompeurs

Chaque année, environ 620.000 francs (selon le budget 1997) sont accordés par le canton de Neuchâtel pour l'ensemble des activités «J+S» sur sol neuchâtelois. «Ces charges sont couvertes à raison de 300.000 francs par une subvention fédérale alors que les recettes de cours s'élèvent à environ 210.000 francs, précise Roger Schindler du Service financier du canton. Le solde, 110.000 francs, est à la charge de l'Etat.»

«Attention cependant de bien interpréter ces chiffres, prévient Roger Miserez. Les subventions versées au canton

(300.000 francs), ne représentent qu'une partie (ré.: environ 25% pour Neuchâtel) des sommes allouées aux clubs sportifs ou à des institutions à but non lucratif. En cas de cantonalisation, la charge de l'Etat ne serait pas de 110.000 francs mais d'un peu plus de 1,2 million de francs. Lors d'une consultation effectuée l'an dernier, le Conseil d'Etat ne s'est pas montré fermement opposé à une cantonalisation. A l'époque, cette prise de position découlait d'un certain manque de connaissances et d'une mauvaise appréciation des répercussions.»

FAZ



Une unité nationale

En cas de cantonalisation, les Fédérations sportives suisses n'auraient plus un seul partenaire, mais 26, d'où une difficulté d'harmoniser une politique nationale.

«Actuellement, résume Jean-Claude Leuba, le chef «J+S» à l'Ecole fédérale du sport de Macolin, «J+S» est basé sur une unité de doctrine nationale. La personne qui suit une formation aux Grisons ou à Genève, bénéficie de la même qualité d'enseignement et d'une durée de cours identique. Une cantonalisation nous entraînerait vers 26 solutions «J+S» diffé-

rentes et à une disparité des traitements entre cantons.»

«Un titre «J+S 1» en matière de football, pourrait, par exemple, être attribué au bout de cinq jours à Neuchâtel et au terme de huit à Zurich. D'où une dévaluation des titres dans certains cantons» considère pour sa part Roger Miserez.

«On pourrait imaginer que parmi les quarante branches «J+S», plusieurs pourraient être tout simplement supprimées (ré.: et aucune autre créée) dans certaines parties du pays» hasarde même Jean-Claude Leuba.

FAZ

KIA VRAIMENT AVANTAGEUSES

Rouler en première classe tout en faisant des économies: Clarus, une voiture de rêve à un prix tout à fait réaliste. Equipement luxueux, très haut niveau de sécurité, un maximum de puissance sous le capot: c'est clair, c'est Clarus!

KIA - la seule marque avec garantie de reprise



CLARUS 2,0 GLX Fr. 25 950.-

Moyenne de la catégorie Fr. 28 982.-
Vous économisez Fr. 3 032.-

Moteur 2 litres de 133 CV/98 kW (consommation normalisée mixte: 9,7 l selon 93/116/CEE), ABS, double airbag, direction assistée, lève-glaces électriques, verrouillage central, antidémarrage, radiocassette Blaupunkt, etc. Garantie d'usine de 3 ans ou 100 000 km. Transmission automatique à 4 rapports disponible moyennant supplément de prix. Prix TVA 6,5% incluse.

Importation et distribution:
KIA Motors AG, 5745 Safenwil
Une entreprise du groupe Emil Frey.
Téléphone 062 788 88 99, fax 062 788 84 50
Leasing KIA très avantageux:
Tél. 021 631 2 430 (fr.) ou 01 495 2 495 (all.)



» Beau jardin avec BOSCH «

Taille-haies AHS 4
Fr. 149.- au lieu de 179.-
Appareil maniable pour longueur de coupe 42 cm et 350 watt.

Taille-herbes accu AGS 50
Fr. 79.- au lieu de Fr. 99.-
Largeur de coupe 8 cm. Autonomie de l'accu env. 50 min.

Coupe bordures ART 30 D
Fr. 149.- au lieu de Fr. 179.-
Cercle de coupe 30 cm, Réajustage du fil 100% automatique.

Dubois Patrice Quincaillerie 2400 Le Locle ☎ 032 931 40 15
P.-A. Kaufmann & Fils 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 032 913 10 56

DIVERS

Location
Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod Tél. 032/842 30 09

C. AESCHLIMANN

AUTO-ÉLECTRICITÉ
AUTO-FOURNITURES
Gérardmer 15
2400 Le Locle
Tél. 032/931 73 06

PIONEER Radiocassette KEH - 2500R
Notre offre Fr. 299.- net

Alléchant, compère.

ZOO DE BALE
03-453349/4x4

VACANCES - VOYAGES

Riviera Adriatique - Pineto (TE)
HÔTEL CARAVEL ***
Tél. 0039/85/949 12 91 - Fax 949 07 55
Près de la mer, chambres avec téléphone, TV, quelques balcons avec vue sur la mer. Riche menu au choix. Poisson tous les jours. Grand parc avec jardin, piscine, tennis, jeu de boules, baby-foot. Garage. Basse L. 60 000, moyenne L. 65 000/80 000. Compris service plage. Ristourne pour les enfants.

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 24 10
Le Locle, Tél. 032/931 14 42

ENSEIGNEMENT

APPRENDRE LES LANGUES LA OÙ ON VESAIT.

Par exemple dans nos cours juniors pour les 12-16 ans. Vous recevrez de plus amples informations sur nos cours de langues à l'étranger au 021-312 47 45.

EUROCENTRES
LANGUES DANS LE MONDE ENTIER.

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage

Départ:
Gare de La Chaux-de-Fonds Le Locle: Jardin Klaus (15 min avant)
Dimanche 18 mai, 12 h 30
Balade en Gruyère avec 4 h
Fr. 41.-
Samedi 24 mai
Europa-Park
Adultes Fr. 74.-/Enfants Fr. 57.-
Samedi 24 mai, 18 h
Revue de Servion
car et spectacle, Fr. 77.-
Dimanche 25 mai, 6 h
Ile de Mainau
(entrée comprise) Fr. 71.-
Dimanche 25 mai, 12 h 30
Brienz et les rives de son lac
Fr. 42.-
Programmes détaillés sur demande. TVA incluse
Nous vous renseignons avec le sourire!

2203 Rochefort - 032/855 11 61
2053 Cernier - 032/853 17 07
2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31

DIVERS

FUST

Ing.dipl. TV•HIFI•VIDEO•PHOTO•NATEL•PC
PHILIPS SONY Technics
Panasonic JVC PIONEER

- Toutes les meilleures marques
- Prix bas
- Conseil spécialisé
- Service de réparation
- Prolongation de la garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

TV•HIFI•VIDEO CASSETTES?
Réparations et remplacement immédiat de toutes les marques.
Tél. 0800 559 111

SABA T 7068 TL
Tube couleur matriciel 70 cm. 100 programmes/récepteur hyperbande/multinomes/Pol-Secam-L. Télétexte de pointe avec mémoires de pages. Puissance musicale 2x20 W. Télécommande.

1498.-
1298.- JE SUIS A LOUER!

PHILIPS VR-665/02

Magnétoscope VHS-HQ avec VPS. 99 programmes mémorisables/récepteur hyperbande. Programmation Show-View ultrafacile. Lecture NISC. Commande par menu interactif sur écran. Télécommande.

896.-
598.- JE SUIS A LOUER!

SONY KV-X 2183 B

Tube High-Block Trinitron 54 cm. 100 programmes/récepteur hyperbande/Pol-Secam-L. Télétexte de pointe Commutable sur le format 16:9. 28 W. Télécommande.

998.-
798.- JE SUIS A LOUER!

awa LCX 800 M

Amplificateur 2x15 W. 32 stations mémorisables. Chargeur 7 CD. Tuner RDS/Super-T-bass. Fonction Karaoke. Télécommande.

996.-
598.- JE SUIS A LOUER!

• Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
• Les derniers modèles de toutes les marques renommées en stock • Location (abonnement service compris dans le prix de location)
• Achat contre facture • En permanence, modèles d'occasion et d'exposition à prix avantageux • Réparation et échange pour toutes les marques • Nous éliminons votre ancien appareil • Livraison à domicile et raccordement

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust.	032 926 12 22 (PC)
tdi des Epatures 44	032 4668022 (PC)
Porrentruy, à l'ex-Innovation	032 3441602 (PC)
Bienne, Hyper-Fust, rue de Soleure 122	032 32870 60 (PC)
Bienne, chez ex-Jeimoli	032 723 08 52 (PC)
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	032 7242674 (PC)
Neuchâtel, chez Glucius (Armouris)	032 7242674 (PC)
Nouveau:	
Marin, Fleur-de-Lys 26, Marin-Centre (PC = proposent également des ordinateurs)	032 7569242 (PC)
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques	0800559111
Consultation et service de commandes téléphoniques	155 56 66
HOT-LINE pour ordinateurs et fax (Fr. 2.13/minute)	157 50 30

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds
1 appartement de 4 1/2 pièces
100 m², situé est de la ville, 9e étage, Fr. 1000.- + charges.

A louer au Locle
Grands locaux commerciaux
centre ville, rez, surface env. 180 m².

Ecrire sous-chiffre Y 132-7615 à Publicitas. case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

A vendre à FENIN
magnifique 3 1/2 pièces
prix attractif.
Tél. 079/213 52 70

TERRAIN

A vendre ou à louer en droit de superficie, terrain environ 2000 m², zone habitat collectif contiguë, La Chaux-de-Fonds, rue du Locle.

Offres écrites à **AGIP (Suisse) SA, DEVRES, Caroline 7 bis, 1001 Lausanne.**
Renseignements: 01/994 78 00

A louer à Saint-Imier
Rue Agassiz 24,
appartements de 2 et 3 pièces

Rue de la Gare 19,
appartement de 3 1/2 pièces

Rue de la Gare 21,
appartement de 3 pièces

Rue Tivoli 42,
appartement de 2 pièces

Rue Vallon 26,
appartement de 4 pièces

Tél. 032/941 53 53

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
A 5 minutes du centre ville

SPLENDIDE DUPLEX DE 5 1/2 PIÈCES

Grand salon-salle à manger avec très belle cheminée, poutres apparentes, vue imprenable sur la ville.
3 chambres à coucher.
2 sanitaires WC, lavabo
1 magnifique salle de bains, avec douche et baignoire
Très belle cuisine agencée.
2 réduits.
1 chambre de ménage avec lave-linge, sèche-linge.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

FINANCE

SOS DETTES

aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIERES
021 903 24 45

TRAVERS

A louer
CAFÉ RESTAURANT

Buffet de la Gare
Tél. 032/863 28 32

JANET DAILEY

PRINCESSE CHEROKEE

roman Presses de la Cité

Princesse Cherokee

ROMAN - Janet Dailey

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

« Vos histoires sont fort belles, mais expliquez-moi une chose: si les Visages pâles connaissent depuis si longtemps le message des feuilles qui parlent, pourquoi ne sont-ils pas devenus bons? »

- Qu'avez-vous répondu? demanda Eliza, à qui cette question paraissait tout à fait pertinente, compte tenu des relations actuelles entre Cherokees et Géorgiens.

- Il m'a bien fallu admettre que de nombreux Blancs ne respectent pas les enseignements du Christ. Mon vieil Indien semblait penser qu'il était de mon devoir de leur apporter la bonne parole.

- Je me dis parfois que les membres de cette soi-disant milice de Géorgie mériteraient une sérieuse correction.

- Eliza! s'exclama Nathan, surpris par la violence de sa remarque.

- Ils se comportent vraiment comme des brutes cupides et malhonnêtes. Je ne tolérerais pas que mes élèves se tiennent de cette manière dans ma classe! Vous ai-je choqué?

Après avoir réfléchi un instant, Nathan hochait négativement la tête.

- J'admets que les autorités devraient entamer une action devant les tribunaux.

- C'est exactement ce que font les Cherokees.

Eliza le mit au courant de la procédure entamée par le chef Ross et par le Conseil tribal auprès de la Cour suprême. La condamnation récente pour meurtre d'un Indien nommé George Corn Tassel avait fourni à William Wirt l'occasion tant attendue.

Nathan se sentit contrarié par l'intérêt que manifestait Eliza pour les affaires indiennes. Des affaires

d'hommes, se dit-il, qui le mettaient lui-même mal à l'aise et dont une jeune personne respectable n'aurait certainement pas dû se mêler...

Lorsque Will Gordon rentra des champs, peu avant le repas du soir, Eliza se fit un devoir de lui présenter le jeune missionnaire. Will proposa aussitôt au visiteur de passer la nuit à Gordon Glen, en attendant de reprendre sa route le lendemain matin. Victoria insista pour qu'il accepte son invitation. Craignant de les déranger, Nathan se fit un peu prier, puis il finit par céder.

Après le repas, toute la famille se retira comme d'habitude dans le grand salon. Will Gordon but un verre de cognac en compagnie de Blade; Nathan s'abstint.

(A suivre)

Escapade Les gorges de l'Areuse, précieux passage au cœur de la nature

De Noiraigue ou de Montmollin à Boudry, la promenade des gorges de l'Areuse représente un des plus fabuleux atouts du tourisme neuchâtelois. Elle permet de vivre des heures uniques au sein d'une nature intacte, mais avec en haut le choix entre deux gares ferroviaires et en bas la ligne littorale du tram de Boudry. On ne peut pas souhaiter davantage de facilités d'accès, ce qui ajoute encore à l'attrait d'une escapade parfaite.

Les routes et la ligne de chemin de fer ne sont jamais très loin et pourtant elles restent très discrètes et se font totalement oublier la plupart du temps. Tout au long du chemin, c'est surtout le bruissement de l'eau qui accompagne le promeneur, avec parfois des accents plus torrentueux. La constance de cet environnement quasi musical permet d'oublier un moment le XXe siècle et de s'arrêter au temps bucolique de Jean-Jacques Rousseau. Son esprit d'adorateur de la nature plane encore à Champ du Moulin, devenu point de rencontre de plusieurs associations soucieuses de protection de l'environnement. Quelques somp-

tueuses prairies, des vieux pommiers, un jardinet avec son coq signalent une timide présence rurale sous une lumière filtrée, mais dès que la gorge se resserre on entre dans les temps géologiques, la rivière joue la diva et s'impose avec éclats, cascades et tourbillons.

Le sentier lui-même ne subsisterait pas longtemps si une association ne veillait à le restaurer constamment tant il est dévoré par l'humidité et par la forte érosion des lieux. La Société des sentiers des gorges de l'Areuse s'est fondée le 4 novembre 1886 pour maintenir ce passage qui a nécessité des aménagements en surplomb et même un amusant tunnel piétonnier. Des ponts permettent de franchir les flots, dont le pont de Vert et le pont aux Clées dont on ignore l'origine, mais qui fut reconstruit en 1864. L'attrait de cette promenade était tel qu'en 1908, 36 kilomètres de chemins étaient mis à disposition du public. Un chalet Suchard leur permettait en outre de se reconforter, ainsi que trois importants restaurants à Champ du Moulin.

Laurence Carducci

● Pour en savoir plus, consulter «Le gorges de l'Areuse», ouvrage publié à l'occasion du centième anniversaire de la Société des gorges de l'Areuse, aux éditions de la Baconnière.



Le chef-d'œuvre d'une rivière.

photo Troutot

Sanctuaire naturel

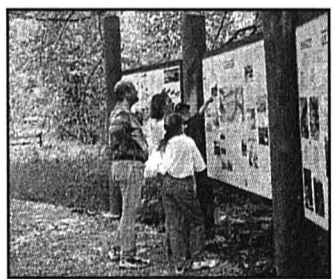
Depuis Jean-Jacques Rousseau, le flambeau de la passion de la nature s'est bien transmis à Champ-du-Moulin, devenu le point de rencontre de plusieurs associations avec les quelque 40.000 randonneurs annuels et bientôt avec les écoliers en semaine verte. Ce lieu, posé en creux au bord de l'Areuse, s'épanouit dans d'opulentes prairies. Les édifices sont rares et surprenants. A l'écart, la maison Rousseau présente d'élégantes fenêtres renaissance sur une façade triangulaire de ferme. Le célèbre promeneur solitaire y a séjourné quelque temps pour s'imprégner de l'ambiance mystérieuse de l'endroit. Le rural attentif devrait être aménagé en Centre d'information, pour des séjours de sensibilisation à la sauvegarde de la nature. Une première étape a déjà été réalisée par l'association qui a pris à cœur le projet, c'est le petit musée de La Morille, maisonnette de conte de fées, avec ses colombages et ses vitres en cul de bouteille.

Les promeneurs y découvrent un résumé trésors naturels de la région.

En bordure de l'Areuse, les panneaux nature du Club jurassien donnent succinctement toutes les informations souhaitables sur la botanique, faune, géologie et sylviculture, grâce aux efforts conjugués de plusieurs scientifiques et spécialistes.

LCA

● La Morille est ouverte de mai à septembre les samedis et dimanches de 10 à 17 heures.



Sur les panneaux, les sciences naturelles offertes aux passants.

photo Carducci

La vigne et la tempérance

A parcourir les rues de Boudry, on perçoit encore les tensions qui devaient exister autrefois entre les vigneronnes et les sociétés de tempérance. «Levez le coude» disaient les uns, «Buvez de l'eau» recommandaient les autres. Ce sont les premiers qui ont eu gain de cause. Ils ont aujourd'hui investi le château qui accueille le musée de la vigne et du vin. Lorsqu'on monte sur la butte par l'escalier du comte Louis, les quelques ceps du Clos du musée indiquent les plants cultivés dans la région, et un centre de dégustation s'est installé dans un curieux petit édifice de style romantique à l'extérieur de la localité. C'est le caveau de promotion des producteurs de vin locaux. Bacchus est désormais bien approvoisé dans les tonneaux, tandis qu'au 58 de la rue Louis-Favre, seule une plaque rappelle la fondation du «premier café de tempérance de Suisse et du continent», par Clara Bovet le 7 mai 1878. Devant le château,



Le bourg des célébrités.

photo Carducci

la vigne est définitivement légitimée par la monumentale sculpture du moine défricheur de Léon Perrin. Toutefois, la nature a maintenu longtemps son emprise aux marges des habitations. Le dernier ours de Boudry a été tué en 1763.

Plusieurs personnalités, comme Jean-Paul Marat et Philippe Suchard ont vu le jour à Boudry. Oscar Huguenin est venu y finir sa vie. Avec des maisons d'allure modeste, de

deux étages généralement, le bourg suit l'arête d'une colline, laissant l'Areuse couler en contrebas. Non sans raison, car elle a débordé plusieurs fois. On ne connaît pas exactement l'origine de la ville et du château, mais le comte de Neuchâtel en a fait une place forte au XIVe en exemptant la population de leurs impôts. Les choses se sont gâtées avec la seconde épouse du comte et sa seule héritière qui revint sur ses promesses pour imposer des impôts arbitraires. Les gens de Boudry s'étant rebellés, elle fit venir les soldats de son second mari bourguignon qui pillèrent et mirent le feu à la ville. Boudry revint finalement au domaine de Neuchâtel et retrouva la paix, ainsi que ses franchises.

LCA

● Caveau ouvert de fin mai à fin octobre, samedi et vendredi de 17 à 20h30, dimanche de 11 à 12h30 et de 16h30 à 19 heures.

A vous de jouer!

Cette semaine: 50 cartes journalières Onde Verte à gagner et votre participation automatique au tirage du prix surprise en décembre 1997.

Question: Quand a été tiré le dernier ours de Boudry?

Pour participer il suffit de téléphoner à notre ligne directe au 157 1240 sélection 7503 (86 centimes la minute) ou d'envoyer votre réponse sur carte postale à :

«Concours Onde Verte», L'Impartial-L'Express, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Onde verte vous donne rendez-vous dans un mois

ONDE VERTE
LA CARTE DES TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS

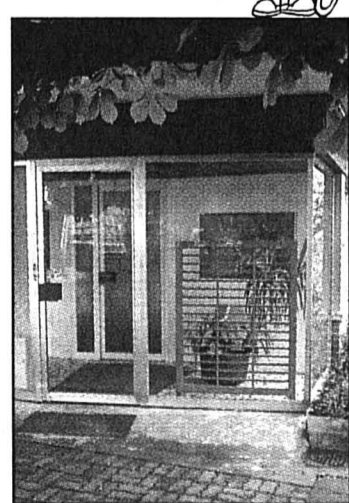
Coup de fourchette Le Verger a fait peau neuve



Décor de rêve et carte alléchante. Depuis le début de l'année, l'hôtel du Verger, à Thielle, repris par le fils Bottola suite au décès de son père, a subi une sérieuse cure de rajeunissement. Décor saumon pour la salle à manger: nappes blanches damassées sur les tables, services en argent, paravents de bois ajourés et lampes fontaines sur les murs, tout contribue à créer une ambiance délicate et feutrée. A saluer aussi l'originalité, le choix et le bon goût des plats proposés sur la carte, qui, elle aussi, a été entièrement revue. Bien sûr, on y trouve encore les fleurons de l'établissement, à savoir le petit coq et röstis, ainsi que le steak tartare, toujours délicieux. Chose de plus en plus rare, le

steak tartare - portion de 190 grammes - est préparé à votre table et la viande est coupée au couteau, conservant ainsi saveur et consistance. Il est ensuite apprêté selon votre demande. Le Verger propose encore différentes combinaisons de repas pour deux personnes: à recommander, de savoureux rognons de veau à la moutarde de Meaux, servis avec un bouquet de légumes et des nouilles, ou des racks d'agneau persillés au jus de romarin. Au 1er étage, une spacieuse salle peut accueillir banquets et mariages (120 pers.). Par ailleurs, une jolie terrasse ombragée vous accueille en été.

Corinne Tschanz



Décor revu et corrigé et nouvelle carte alléchante à l'hôtel du Verger, à Thielle. photo Charrière

Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

Départ de Zurich:
Amsterdam (250.-) avec Malaysia Airlines

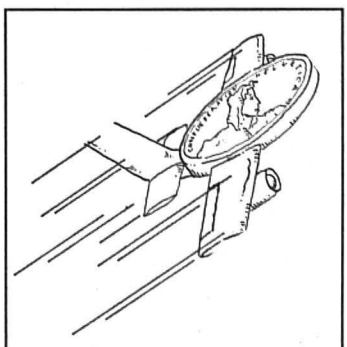
Départ de Genève:
Ankara (450.-) avec Turkish Airlines
Copenhague (498.-) avec Crossair
Dublin (667.-) avec Air Engiadina
Istanbul (400.-) avec Turkish Airlines
Londres (225.-) avec Flight Line
Madrid (455.-) avec Ibéria
Moscou (690.-) avec Air France

Nice (288.-) avec Air France
Paris (238.-) avec Air France

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.travel-market.ch> et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en

vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.



Interview Isabelle Huppert fait battre le pouls de Marie Curie



Isabelle Huppert s'est laissée émouvoir par Marie Curie.

photo filmcoop

Quand elle parle de Marie Curie et, plus généralement, de sa vie d'actrice, Isabelle Huppert s'exprime sans fard, à la fois détendue et réfléchie, ne craignant pas de marquer une pause pour penser à ce qu'elle va dire. Sûr que chez elle, professionnalisme et intelligence vont de pair.

Dans «Les palmes de M. Schutz», Isabelle Huppert incarne une Marie Curie un rien primesautière, que sa passion pour la science n'empêche pas d'aimer pleinement la vie. «La force du film de Claude Pinoteau, c'est de restituer les Curie dans leur aptitude au plaisir et au bonheur, de rendre humains des personnages de légende, coulés dans le bronze», s'enthousiasmait l'actrice lors de la promotion du film, encore toute à la joie d'avoir été «irradiée» par de telles personnalités.

Est-ce la personnalité des Curie, justement, qui vous a déterminée à faire le film?

«Si on m'avait proposé un film nul sur les Curie, je ne l'aurais pas fait! Mais là, il m'était donné d'interpréter une personne d'exception, dans un contexte très original, très surprenant. Comme il s'agit d'une comédie, Pierre et Marie sont abordés sous l'angle de la fiction; mais en même temps, on retrouve peut-être les traits de

caractère qui constituaient leur nature profonde. Marie est quelqu'un de positif, un être pétri de volonté et d'énergie, porté par ses passions plutôt que détruit par elles: un tel personnage vous nourrit plus qu'il ne vous dévore. Quasiment parfaite, Marie a en outre formé un couple exemplaire avec Pierre, qui s'est toujours tenu à l'abri des compromissions et des bassesses humaines.

Vous êtes-vous découverts des points communs avec Marie?

«J'aimerais bien, mais il serait immodeste de le prétendre! Quand j'ai abordé le personnage, j'ai essayé de trouver quels points communs je pouvais bien avoir avec une scientifique: a priori, il n'y en avait pas du tout! Il a fallu chercher ailleurs. Et j'ai découvert que, au fond, un scientifique aime l'univers, et donc la nature, qu'il cherche à comprendre rationnellement. Marie adorait les bains de mer, les balades à bicyclette, les fleurs, et c'est par ce biais que j'ai tissé un lien entre elle et moi. On peut davantage parler d'écho, de résonance, que de points communs. Tout ce que Marie incarne et véhicule, la rigueur, l'éthique, le travail solitaire et le plaisir qu'elle en tirait, tout cela suscite chez moi beaucoup d'admiration et d'émotion.

Vous avouez aimer la lecture. Vous êtes-vous beaucoup documentée sur Marie Curie?

«J'ai effectivement lu beaucoup de choses sur elle, notamment le livre écrit par sa fille Eve, qui vit encore aux Etats-Unis et qui possède un grand talent littéraire. J'y ai retrouvé toute l'époque de nos arrière-grand-mères, des évocations de vacances à la mer qui m'ont beaucoup amusée. Ces lectures m'ont donné l'occasion de découvrir la vie de Marie, mais aussi de me fournir un matériau à retravailler, à transformer. Autant j'ai eu l'envie de dévorer des livres sur elle, autant j'aurais jugé inutile de passer trois mois dans un laboratoire.

On sent chez vous une certaine jubilation à prendre l'accent polonais...

«Oui, c'était amusant. Je l'ai pris, comme ça, le premier jour, sans l'avoir travaillé. Il y a des accents que l'on sent d'instinct, sans savoir pourquoi. C'est après coup que j'ai rencontré un

professeur de langues, pour vérifier. En outre, sans l'accent, je serais trop restée moi-même, ce qui aurait beaucoup nuï à la crédibilité du personnage.

On a tendance à vous coller une étiquette d'actrice intellectuelle. Est-ce que ça vous dérange?

«Je m'en moque totalement. D'ailleurs, je ne sais pas ce que cela signifie, je ne dois pas être assez intelligente pour comprendre! Il existe encore des notions qui cohabitent difficilement dans l'esprit des gens, comme l'idée qu'une actrice puisse tout simplement penser: si elle pense, on la qualifie d'intellectuelle! Dans mon cas, je pense que l'étiquette est uniquement liée aux choix de certains metteurs en scène, Godard, Chabrol... Bien qu'on ne puisse pas non plus définir Godard ou Bob Wilson comme des intellectuels: un cinéaste se

sert autant de son sens de l'esthétique et poétique que de son cerveau.

Quand vous jouez, avez-vous l'impression de multiplier votre vie en plusieurs autres vies?

«Pas du tout, je ne pense pas que jouer soit un mouvement vers l'extérieur; au contraire, quand je joue, j'ai l'impression de me décliner moi-même à l'infini. La part de dédoublement, je la ressens lorsque je suis en représentation, quand on me pose des questions et qu'il faut y répondre.

Y a-t-il des rôles que vous ne pourriez pas jouer?

«Je ne pourrais pas interpréter un mauvais rôle dans un mauvais film réalisé par un mauvais metteur en scène, parce que c'est plus difficile que de jouer un beau rôle dans un bon film avec un bon metteur en scène (elle rit). S'il l'on songe à des critères moraux? Il est tout de même assez rare de tomber sur un personnage indéfendable. Ne serait-ce que parce que le cinéma n'est pas le moyen le plus réactionnaire qui soit. En revanche, on rejette ou on

accepte plus facilement certains rôles selon le moment où on nous les propose.

Quittez-vous certains rôles plus difficilement que d'autres?

«J'avoue que je n'ai aucun mal à quitter un rôle, mais que beaucoup de rôles me collent à la peau, parce qu'ils continuent d'exister dans l'esprit des gens, sans que l'on sache pourquoi. Mais moi, non, je me débarrasse d'un personnage sur l'heure.

A l'instar de plusieurs actrices, envisagez-vous de passer derrière la caméra?

«On me pose tout le temps la question, car on sent bien que les actrices ont quelque chose à dire. Mais il faut beaucoup d'énergie, de volonté, et un sens du pouvoir que, pour l'instant je n'ai pas besoin d'affirmer de cette façon-là. Je n'éprouve pas encore cette frustration de l'acteur, légitime d'ailleurs, parce qu'au fur et à mesure qu'il grandit il devient plus conscient de ce qu'il fait, et de la manière dont il est restitué dans un film. Peut-être, un jour, franchirai-je le pas par curiosité...

Propos recueillis par Dominique Bosshard

Entre cinéma et théâtre

Vous vous êtes, ces dernières années, beaucoup investie au théâtre. Allez-vous maintenir un équilibre entre la scène et le cinéma?

«J'aimerais beaucoup garder cette régularité dans l'irrégularité, si je puis dire: j'ai envie de monter régulièrement sur les planches,

mais pas aussi souvent que je tourne. Peut-être en raison des choix très durs, très fatigants que j'ai faits pendant trois-quatre ans: «Jeanne au bûcher», «Orlando», «Marie Stuart», en anglais. En ce moment, j'aspire à me reposer un peu.

DBO

Palmes boulevardières

Directeur de l'Ecole de physique et chimie, M. Schutz (Philippe Noiret) houspille un certain Pierre Curie (Charles Berling) et son collègue (Christian Charmetant): qu'ils fassent donc une découverte digne de lui rapporter les prestigieuses palmes académiques! Pour faire bouillonner plus rapidement l'éprouvette, le brave Schutz adjoint au duo Marie Sklodowska, une étudiante polonaise aussi douée qu'espégle.

Adaptées de la pièce à succès de Jean-Noël Fenwick, «Les palmes de M. Schutz» en ont gardé le caractère boulevardier. Emailées de répliques à la verve savoureuse, de plaisanteries de potache, de vanités querelleuses mais bon

enfant, les recherches du laboratoire relèvent plus de l'anecdote que du documentaire scientifique. Quelques scènes finissent néanmoins par rendre justice au travail titanique des découvreurs de la radioactivité.

Le film de Pinoteau traite la personnalité et la vie de Pierre et Marie Curie avec la même fantaisie. On reconnaîtra à cette dernière le mérite de triompher d'une mise en scène conventionnelle, qui tantôt sacrifie à l'explication didactique, tantôt au grand numéro d'acteur, permettant à Noiret-Schutz d'attendrir les doctes académiciens sur ses protégés.

DBO

● Neuchâtel, Bio, 1h47.

Animaux Les chats aussi victimes du sida

Les chats aussi ont leur sida. La part de ces animaux frappés par le virus de l'immunodéficience féline (VIF) varie toutefois selon les pays: alors qu'elle atteint 40 % au Japon, elle est de 13 % en Europe et de 3,7 % en Suisse. Ces différences s'expliquent par les conditions de vie des animaux.

Le VIF, connu depuis quelques années, est un rétrovirus comme le VIH. De la même façon que chez l'homme, l'infection engendre l'apparition d'anticorps: en Suisse 3,7 % des chats en moyenne sont VIF-positifs. En Europe, cette part atteint 13 %, aux Etats-Unis et au Canada 14 % à 19 %, au

Japon 40 %. Ces variations résultent de conditions de vie différentes, les chats vivant plus fréquemment seuls et en appartement en Europe.

Matous plus menacés

La mise au point d'un vaccin devrait durer encore plusieurs années. Selon les recherches menées par Hans Lutz, professeur à l'hôpital vétérinaire cantonal de Zurich, les animaux malades présentent des symptômes non spécifiques allant des ganglions lymphatiques enflés à la fièvre en passant par la perte de poids. La transmission du VIF se fait notamment par morsure. La grande majorité des chats infectés sont des matous âgés de plus de deux ans, plus souvent impliqués que les chattes dans des

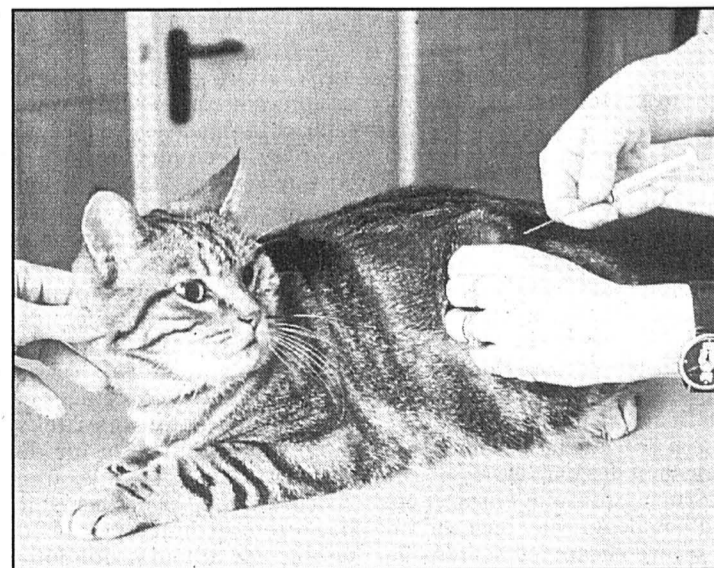
lutttes territoriales. Les vétérinaires conseillent de faire castrer les matous infectés afin de réduire le risque de contamination.

Humains pas en danger

Le VIF ne constitue pas un danger pour l'homme, incapable qu'il est de se reproduire dans les cellules humaines, tout comme dans celles du chien, de la souris et de l'âne. Les chercheurs espèrent pouvoir tirer du développement d'un vaccin chez le chat des enseignements applicables au virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Mais d'autres virus provoquent des maladies du système immunitaire des chats. Quelque 80 % d'entre eux présentent des anticorps aux virus Corona, qui provoquent sous certaines condi-

tions la péritonite infectieuse féline. Entre 8 % et 12 % des jeunes chats y succombent. Comme ils sont infectés dans les premières semaines de leur existence, la vaccination arrive souvent trop tard.

Souvent, ces virus ne provoquent que des diarrhées ou des troubles bénins. Seuls les chats prédisposés génétiquement ou soumis à un environnement difficile développent une péritonite. Les symptômes sont des ganglions lymphatiques enflés et des accumulations d'eau dans le région ventrale. Les modes de transmission de cette infection ne sont pas encore totalement élucidés. Elle est actuellement la maladie infectieuse la plus menaçante pour le chat. Il n'y a pas non plus de danger pour l'homme. / ats



En Suisse, seuls 3,7% des minous sont frappés par le virus de l'immunodéficience féline, appelé aussi sida du chat. photo a

NÉCROLOGIE

Saignelégier
Alice Erard

Atteinte dans sa santé depuis plusieurs mois, Alice Erard-Noirjean est décédée dans sa 84e année. Née au Bémont, elle a effectué ses classes dans son village natal, puis a travaillé pour la fabrique des Balanciers, à Saignelégier tout d'abord, puis à domicile lorsqu'elle s'est établie à Saint-Brais après son mariage. Alice Erard a eu deux fils qui lui ont donné neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Sa vie a été marquée par de cruelles épreuves. Elle a perdu successivement deux de ses petits-enfants et son mari.

En deuxièmes nocces, la défunte a épousé René Erard et s'est établie à Saignelégier où elle a repris son travail en usine, au chef-lieu tout d'abord, puis à La Chaux-de-Fonds où elle a terminé sa carrière professionnelle.

Durant une vingtaine d'années, Alice Erard a travaillé au sein de l'équipe de cuisine du Marché-Concours. Elle appréciait les activités manuelles telles que le tricot ou le crochet, les parties de cartes avec ses amis, la vie en famille ou au milieu de la nature.

AUY

AUTRES DÉCÈS

Môtiers

M. Robert Duvanel, 1923

Couvét

Mme Jeanne Perrinjaquet, 1924

Bassecourt

M. Georges Dobler, 1932

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

MARIAGES CÉLÉBRÉS - 30.4. Ryser, Wilfrid Eric et Journot, Sonia Marie Evelyne; Jenni, Blaise et Vignoli, Anne Carine. 2.5. Bourquin, Marcel François et Bourquin, Eliane Monique; Bähler, Jean Claude et Prato, Angela Miranda; Caccivio, Patrick Vittorino et Juillerat, Isabelle; Rota, Silvio et Todeschini, Corinne. 6. Wegmann, Dominique Patrice et Charlet née Drapel, Marianne Nelly; Bachmann, Philippe Olivier et Claude Jacinto, Corinne.

DÉCÈS - 29.4 Vagneux née Quartier-la-Tente, Nadia Cosette, née en 1910, veuve de Vagneux, Moritz Jules. 30. Ruedin née Beaud, Josiane Frida, née en 1942, épouse de Ruedin, Jean Claude. 1.5. Colin née Renaud, Simone Liliane, née en 1924, veuve de Colin, Phi-

lippe Henri; Luciani, Romano, né en 1931, veuf de Luciani née Bolle, Denise Clotilde. 2. Jeanrenaud née Bovet, Madeleine Alice, née en 1907, veuve de Jeanrenaud, Charles Edouard; Tappa, Emililo, né en 1916, époux de Tappa née Manzoni, Maria. 3. Walthert, Pierre Gottfried, né en 1920, veuf de Walthert née Willemin, Germaine; Bächler née Schnetzer, Emma, née en 1909, veuve de Bächler, Josef; Cléménçon, Charles Edy, né en 1923, époux de Cléménçon née Rollier, Lise Odette. 5. von Gunten, Hélène Alice, née en 1910, célibataire; Février, Jacques François, né en 1913, époux de Février née Sandoz, Gabrielle Simone; Ryser, Maurice Henri, né en 1928, époux de Ryser née Marti, Katharina; Rébetez, Lexane, née en 1989, célibataire.

Dieu est plus grand
que notre cœur et
connaît tout.

1 Jean 3, 20



*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés
et j'attends ceux que j'aime.*

Janine et Pierre Vogt-Glasson, à Muttenz
Dominique et Patricia Vogt-Crétin et leur petite Aline
Olivier Vogt, à Bâle

Marie-Eve Glasson, à Marin

Madame Jeanne Robert-Metzger et famille
Monsieur et Madame Georges Metzger-Pahud et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie

Madame
Valérie GLASSON
née Metzger

enlevée à l'affection des siens vendredi, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 mai 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 20 mai, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Pierre Vogt-Glasson
Brunnrainstrasse 33
4132 Muttenz

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Sombaille, ccp 23-826-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE COMITÉ ET LE PERSONNEL
DU SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
DU VALLON DE SAINT-IMIÉR (SASDOVAL)

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur **André MORET**

époux de Mme Anita Moret, aide ménagère.

Nous exprimons toute notre sympathie à la famille.

Pour la cérémonie funéraire, prière de se référer à l'avis de la famille.

SAINT-IMIÉR, 15 mai 1997

6-159781

Neuchâtel Trafiquant de cocaïne arrêté

Au cours de plusieurs mois d'une enquête minutieuse, la police de sûreté a mis fin à l'activité d'un mineur demeurant à Neuchâtel, ayant mis sur pied un important trafic de drogue depuis l'été 1996 au début mars de cette année.

Durant cette période, cet

adolescent a écoulé environ 1,4 kg de cocaïne, de l'ecstasy ainsi que du haschisch. Une vingtaine de revendeurs et consommateurs, pour la plupart majeurs et demeurant dans les cantons de Neuchâtel, Berne, Vaud et Fribourg, ont été interpellés. Certains furent

arrêtés pour les besoins de l'enquête. En outre, les fournisseurs de ce trafic, tous ressortissants de l'ex-Yougoslavie, ont été identifiés et arrêtés. L'un d'eux était domicilié à Neuchâtel, les autres venant des cantons de Berne, Argovie et Saint-Gall. /comm

Tir en campagne Le programme

District de Neuchâtel

Neuchâtel /300 / 50 / 25m (Corporation des tireurs): 23.5/16h30 - 19h30; 24.5/8h - 12h; 13h30 - 16h.

Saint-Blaise / 300 / 50m (Saint-Blaise, Marin, Haute-rive, Enges): 23.5/17h - 19h; 24.5/13h30 - 16h; 25.5/8h30 - 11h.

Le Landeron /300m (Le Landeron, Lignéres, Cressier, Cornaux, Thielle-Wavre): 23.5/17h - 19h; 24.5/16h - 18h; 25.5/9h - 11h.

Le Landeron /50 / 25m (Le Landeron, Lignéres, Cressier, Cornaux, Thielle-Wavre): 23.5/17h30 - 19h30; 24.5/8h30 - 11h30; 14h - 17h; 25.5/8h30 - 11h30.

District de Boudry

Bevaix /300m (Bevaix, Boudry, Cortaillod): 22.5/17h - 19h; 23.5/17h - 19h; 24.5/8h - 12h; 14h - 16h.

Peseux /300 / 50m (Peseux, Auvénier, Corcelles (300m), Peseux, Rochefort (50m)): 23.5/17h - 19h; 24.5/14h - 17h; 25.5/8h30 - 11h.

Brot-Dessous /300m (Brot-Dessous, Bôle, Colombier, Rochefort): 23.5/17h - 19h; 24.5/13h30 - 17h; 25.5/9h - 11h30.

Sauges / 300m (Sauges, Saint-Aubin La Béroche, Vaurmarcus): 23.5/17h30 - 19h; 24.5/13h30 - 17h; 25.5/8h30 - 11h.

Saint-aubin / 50 / 25m (Saint-Aubin): 23.5 17h30 - 20h; 24.5/8h - 12h; 25.5/8h - 12h.

Plan-du-Bois /25m (Rochefort): 23.5/18h30 - 19h30.

District du Val-de-Travers

Fleurier / 300 / 50m (Le Grütli Fleurier et les Armes-Réunies Fleurier): 22.5/18h - 19h30; 23.5/18h - 19h30; 24.5/9h30 - 11h30.

Travers /50m (L'Avant-Garde, Travers): 23.5/18h30 - 20h30; 24.5/13h30 - 16h.

Môtiers /300m (Société de tir, Môtiers): 23.5/17h - 19h; 24.5/13h30 - 17h; 25.5/9h - 11h.

Les Verrières /25m (La Verrière, Les Verrières): 23.5/16h30 - 19h30; 24.5/9h - 11h30; 25.5/9h - 11h.

Les Bayards /300m (L'Union, Les Bayards): 23.5/16h30 - 19h30; 24.5/9h - 11h30; 25.5/9h - 11h.

Noiraigue /300m (Armes de Guerre, Noiraigue): 22.5/18h - 20h; 23.5/18h - 20h; 24.5/9h30 - 11h30; 25.5/9h30 - 11h.

District du Val-de-Ruz

Le Pâquier /300m (Les Patriotes, Le Pâquier): 23.5/17h - 20h; 24.5/9h - 11h30; 13h30 - 16h; 25.5/9h30 - 12h.

Vilars /50 / 25m (Armes-Réunies, La Côtère-Engollon): 23.5/17h - 20h; 24.5/9h - 11h30; 13h30 - 16h; 25.5/9h - 12h.

District du Locle

Le Locle /300m (La Défense, Le Locle): 21.5/17h - 19h; 23.5/17h - 19h; 24.5/9h30 - 11h30; 14h - 17h.

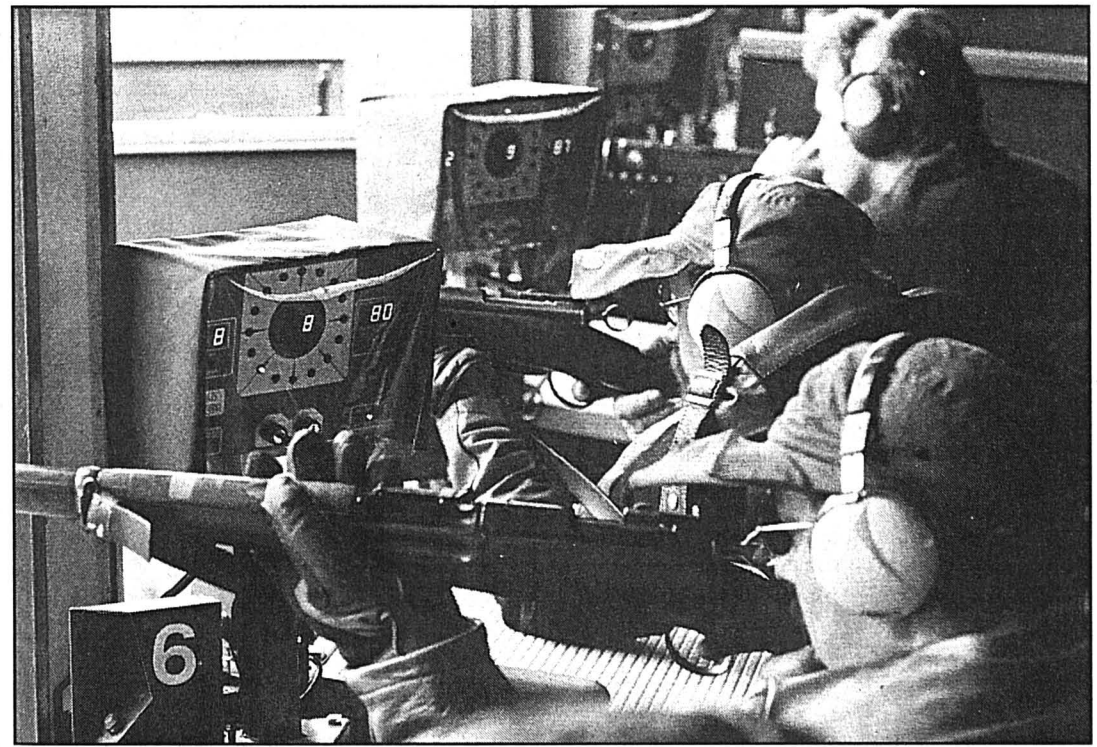
Le Locle / 50 / 25m (Pistolet et Revolver, Le Locle): 21.5/17h - 19h; 23.5/17h - 19h; 24.5/9h30 - 11h30; 14h - 18h.

La Chaux-du-Milieu / 300m (La Gentiane, Le Cerneux-Péquignot): 23.5/17h - 20h; 24.5/13h30 - 16h30; 25.5/9h - 11h.

District de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds / 300 / 50 / 25m (La Fédération du district): 22.5/14h - 18h; 23.5/14h - 18h; 24.5/8h - 11h30; 14h - 18h; 25.5/9h - 11h30.

La Sagne /300m (Armes de Guerre, La Sagne): 23.5/17h - 19h30; 24.5/13h30 - 17h; 25.5/8h30 - 11h.



Le tir en campagne, un des rendez-vous clés des fins guidons neuchâtelois. photo a

ACCIDENTS

Chaux-de-Fonds Choc au carrefour

Hier, vers 13h15, une voiture conduite par un habitant de La Vue-des-Alpes circulait rue Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds, direction ouest. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habitante de La chaux-de-Fonds, qui circulait rue du Dr-Coullery en direction nord. /comm

Couvét Intervention des PS

Hier, vers 15h45, les premiers-secours de Couvêt sont

intervenus entre la piscine des Combes, à Boveresse, et le village de Couvêt, pour une tronçonneuse ainsi qu'un estagnon de 10 lt entreposés sur le pont de la voiture d'un habitant de Travers, qui circulait de Boveresse à Couvêt. /comm

Peseux Qui a vu?

Le conducteur de la voiture qui hier entre 8h50 et 10h45 a heurté le flanc droit d'une voiture Subaru verte en quittant une case de stationnement sise sur le parc Migros à Peseux est prié de prendre contact avec la police cantonale à Colombier, tél. (032) 841 24 30. Cet appel s'adresse

également aux témoins de cet accrochage. /comm

Marin Jeunes garçons recherchés

Jeudi, vers 19h15, le SIS et les premiers-secours de Marin sont intervenus à la rue des Indiennes 4, à Marin, à la carrosserie Haro, pour circonscrire un début d'incendie qui s'est déclaré à proximité de l'annexe sud-est de la carrosserie. Les témoins qui auraient vu deux jeunes garçons d'environ 10-14 ans jouer à proximité de la carrosserie sont priés de prendre contact avec la gendarmerie du Landeron, tél. (032) 751 23 83. /comm

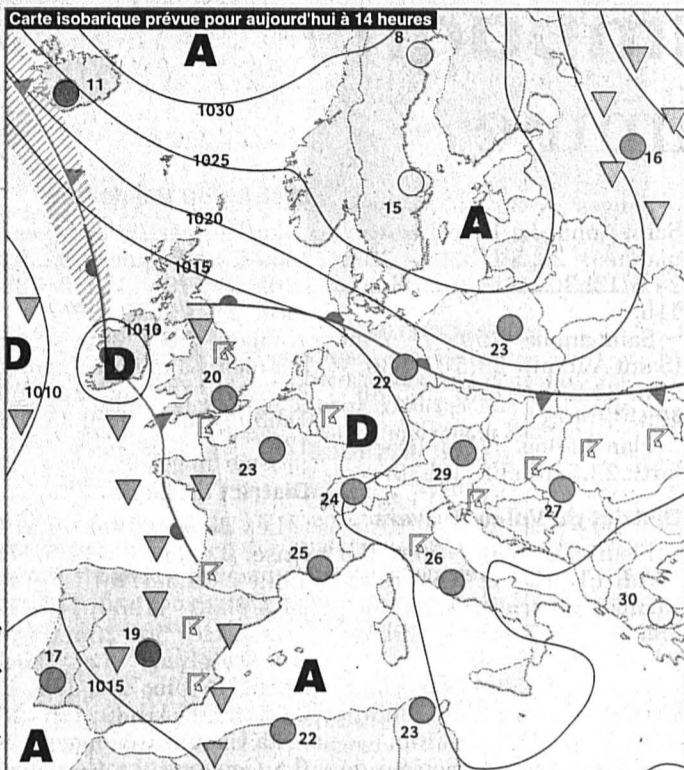
Aujourd'hui La danse des nuages

Situation générale: une zone faiblement dépressionnaire recouvre l'ouest du continent et l'Atlantique. Elle dirige de la Péninsule ibérique vers l'Allemagne via le Jura des perturbations dont la première, pluvio-orageuse, nous atteindra demain. A l'avant, de l'air chaud, humide et instable remonte de la Méditerranée vers notre région.

Prévisions pour la journée: à l'aube, le ciel essuie les restes nuageux consécutifs aux orages de la nuit passée, permettant au soleil de faire de belles apparitions en matinée. Mais avant midi, de nouveaux cumulus se forment sur le massif et prennent rapidement du volume avant d'engendrer des averses et des coups de tonnerre, d'abord sur le relief puis également en plaine. Le mercure fléchit légèrement et marque de 21 à 25 degrés selon l'altitude.

Demain: très nuageux, averses et orages.
Lundi: accalmie, l'astre solaire retrouve le sourire.
Mardi: un paquet de nuages envahit notre contrée.

Jean-François Rumley



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
1015	Ciel serein
1010	Ciel nuageux
1005	Ciel couvert

Fête à souhaiter: Pascal

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 24°
- Boudry: 24°
- Cernier: 22°
- Fleurier: 22°
- La Chaux-de-Fonds: 21°
- Le Locle: 21°
- La Vue-des-Alpes: 20°
- Saignelégier: 21°
- St-Imier: 22°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 26°
 - Berne: beau, 25°
 - Genève: très nuageux, 24°
 - Locarno: peu nuageux, 23°
 - Sion: très nuageux, 26°
 - Zurich: peu nuageux, 24°

- ...en Europe...**
- Athènes: nuageux, 31°
 - Berlin: peu nuageux, 22°
 - Istanbul: beau, 22°
 - Lisbonne: très nuageux, 17°
 - Londres: très nuageux, 18°
 - Moscou: beau, 18°
 - Palma: très nuageux, 22°
 - Paris: peu nuageux, 22°
 - Rome: beau, 25°

- ...et dans le monde**
- Bangkok: nuageux, 36°
 - Le Caire: beau, 33°
 - Jérusalem: beau, 28°
 - Johannesburg: beau, 18°
 - Miami: nuageux, 31°
 - New Delhi: beau, 38°
 - New York: nuageux, 24°
 - Pékin: beau, 28°
 - Rio de Janeiro: nuageux, 25°
 - San Francisco: beau, 28°
 - Sydney: pluvieux, 18°
 - Tokyo: nuageux, 28°

Soleil
Lever: 5h54
Coucher: 21h04

Lune (croissante)
Lever: 15h55
Coucher: 3h41

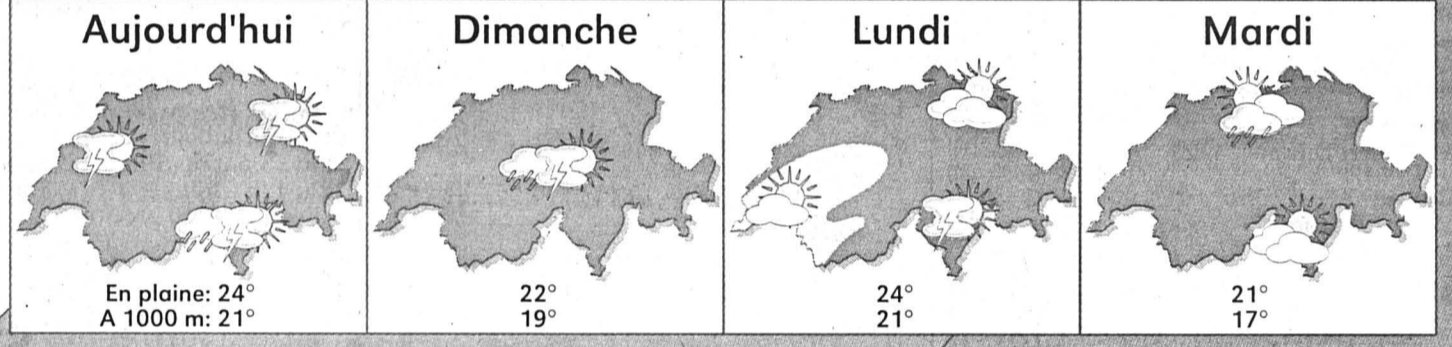
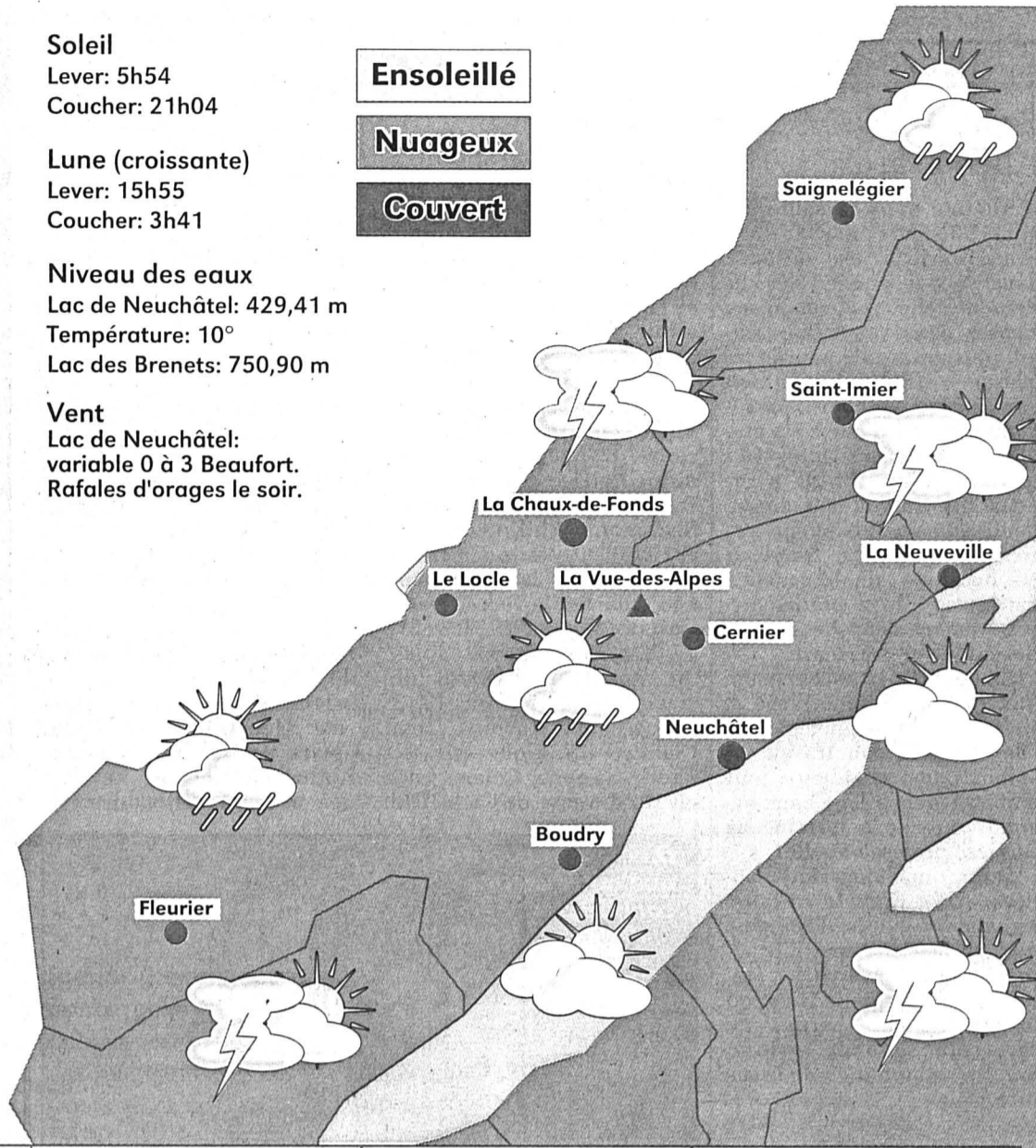
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,41 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 750,90 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
variable 0 à 3 Beaufort.
Rafales d'orages le soir.

Ensoleillé

Nuageux

Couvert

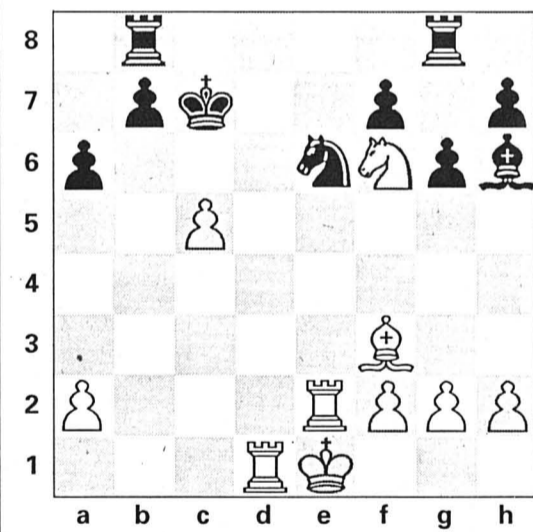


Cuisine La recette du jour

Entrée: Asperges en vinaigrette.
Plat principal: RÔTI AU CAMEL.
Dessert: Pêche melba.
Ingrédients pour 4 personnes: 1 beau rôti de dinde de 900g, 2c. à soupe de sucre, 1 jus de 2 oranges, 10cl de vin rouge, 10cl de vin blanc, 10cl de vin rouge, 1 verre à liqueur de cognac, 1 gousse d'ail, muscade, sel, poivre, bouquet garni, beurre pour cuisson.

Préparation: dans une sauteuse, préparer un caramel blond avec le sucre, une noix de beurre et 2c. à soupe d'eau.
Mettre le rôti dans le caramel et laisser cuire à petit feu, à couvert, pendant 15mn en retournant la viande sur toutes ses faces. Saler, poivrer.
Ajouter le cognac, le jus des oranges, le vin rouge et le vin blanc, l'ail écrasé et le bouquet garni. Râper un peu de muscade.
Après ébullition, laisser cuire doucement 45mn. Disposer le rôti sur un plat de service.
Passer la sauce et la servir dans une saucière. Accompagner avec du riz créole.

ÉCHECS



Solution de la chronique No 24

1. Th4+!! 1-0. Si 1...Rxh4 (1...Rg5 2.Dxh6+ Rf6 3.Tf4) 2.Dxh6+ Dh5 3.Df4+ et mat en un coup.

Chronique No 25

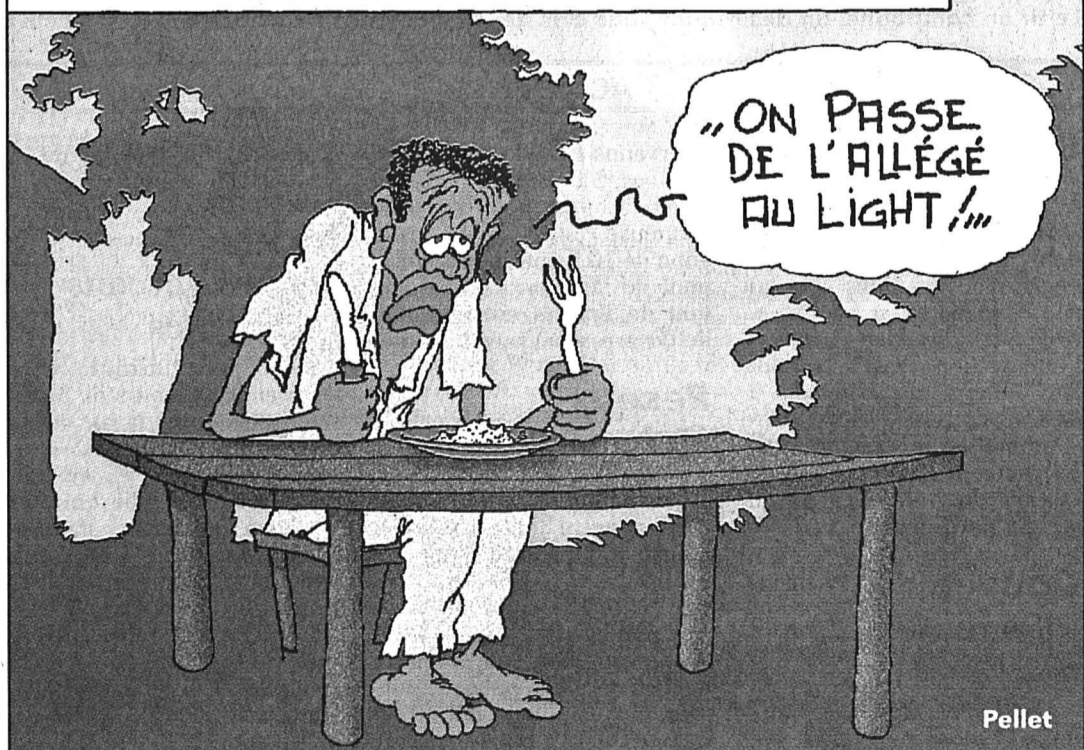
Au plus court!
Les Blancs au trait peuvent certes gagner la qualité en g8, mais préfèrent écourter la partie en plaçant une jolie combinaison mettant les Noirs dans l'impossibilité de continuer plus de 4 coups. Belle liquidation gagnante. (Barlov-Popovic, Vrsac 1987).

Insolite Les plus instruits les plus infidèles

Les hommes ayant suivi des études supérieures sont deux fois plus nombreux à être infidèles (12%) que les autres (5,7%). C'est une des conclusions de la plus grande étude nationale réalisée sur les attitudes sexuelles des Britanniques. «Les hommes qui ont suivi des études supérieures sont davantage placés dans des positions de pouvoir, ce qui est très attirant» explique Kaye Wellings, une des auteurs de l'étude réalisée à partir d'un panel de 19.000 personnes entre 16 et 59 ans. Pour les femmes, qui sont globalement moins infidèles, l'origine d'une relation adultère est plutôt à rechercher dans le fait de devoir passer la nuit à l'extérieur pour leur travail.

Seulement 5% des femmes et 10% des hommes, mariés ou vivant en concubinage, admettent avoir eu une relation adultère dans les cinq dernières années. Le stéréotype du directeur qui tire avantage de sa position face à la secrétaire ou aux jeunes employées est apparemment toujours valable. En revanche, cela ne se vérifie pas pour les directrices. /alpf

ZAÏRE: CHANGEMENT DE RÉGIME...



Hier à La Tène

